

Missiles russes : l'Ukraine de plus en plus exposée

► Au moins 23 personnes sont mortes et une centaine ont été blessées, dans la nuit de lundi à mardi, après une attaque russe sur l'Ukraine

► Moscou a tiré ce jour-là sur son voisin un nombre record de missiles balistique et de croisière, que la défense antiaérienne peine à intercepter

► Pour se protéger de ce type de frappes, Kiev a besoin de missiles intercepteurs, que les Etats-Unis réservent d'abord à la guerre contre l'Iran

► « Si l'Ukraine n'est pas protégée, ces frappes de missiles continueront », a prévenu, mardi, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky

► La Roumanie, touchée pour la première fois par un drone russe le 29 mai, prend conscience de sa vulnérabilité

PAGES 4-5

Santé

Le bio diminue les risques de cancer du sein postménopause

Selon les travaux d'une équipe de recherche française, remplacer 100 grammes par jour de fruits et légumes conventionnels par du bio réduit de 10 % le risque de cette maladie

PAGE 7

Présidentielle

Des maires qui hésitent à donner leur parrainage

Souvent désabusés par la tournure que prend la politique nationale, des maires de petites communes sont réticents à parrainer les candidats à l'élection présidentielle

PAGE 8

SEUL(E) DANS PÉKIN LE COMBAT DE L'OMBRE DES OPPOSANTS CHINOIS

► En Chine, après les restrictions drastiques liées au Covid-19, la jeunesse a choisi la résistance passive
► Deuxième volet de notre série « Face à un pouvoir répressif »

PAGES 18-19



Lors d'un rassemblement contre la censure et la politique gouvernementale de gestion de l'épidémie de Covid-19, à Pékin, le 27 novembre 2022. KEVIN FRAYER/GETTY IMAGES

Etats-Unis

Trump renonce à son fonds pour les émeutiers du Capitole

Sous la pression des élus républicains, la Maison Blanche a abandonné, mardi, son projet de fonds d'indemnisation pour les victimes de supposées persécutions politiques

PAGE 3

Economie

De la difficulté de compter les « riches » en France

Dans un rapport publié mardi, l'Observatoire des inégalités définit des critères destinés à comptabiliser le nombre de Français pouvant être qualifiés de « riches »

PAGE 13

Palestine

Dans la bande de Gaza, le secteur agricole à l'agonie

PAGE 2

Crise énergétique

L'UE assouplit les règles de soutien aux entreprises et aux ménages

PAGE 5

Tribune

L'hommage de l'historien Pascal Ory au « pionnier » Edgar Morin

PAGE 25

Culture

Timothy Ridout, le joueur d'alto qui respire la musique

Le musicien britannique de 30 ans, dont le talent a d'abord été repéré sur Internet, sort « Alto Appassionato », un disque magnifique qui est une déclaration d'amour à la musique française

PAGE 21

VU PAR DILEM (ALGÉRIE)

CARTOONING FOR PEACE

UNION EUROPÉENNE: CRÉATION DE CENTRES À L'ÉTRANGER OÙ RENVOYER LES MIGRANTS



ÉDITORIAL
JUGER À CÔTÉ D'UNE PRISON, UN RISQUE POUR LES DROITS DE LA DÉFENSE

PAGE 28

PRIX VOGEL
DE DROIT ÉCONOMIQUE

Un prix ancré dans l'activité économique

Le Cabinet Vogel & Vogel lance la 6^{ème} édition du Prix de droit économique



Candidatures ouvertes jusqu'au 30 septembre 2026

Plus d'informations : www.vogel-vogel.com



Un agriculteur cultive des aubergines près du camp de réfugiés d'Al-Mawassi, à Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza, le 12 mai. ABDELRAHMAN RASHAD

Le secteur agricole gazaoui à l'agonie

Les destructions et le blocus israéliens étranglent ce qui était un pilier économique du territoire palestinien

Des cratères, des serres éventrées, des puits détruits : dans la bande de Gaza, les terres agricoles sont devenues un paysage de désolation. Plus de deux ans et demi après le début de la guerre d'anéantissement déclenchée par Israël après l'attaque terroriste perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023, l'agriculture, pilier vital de l'économie gazaouie, survit à peine.

Avant le conflit, le secteur représentait 11% du produit intérieur brut et faisait vivre plus de 47 000 agriculteurs et ouvriers, ainsi que 4 200 pêcheurs. Aujourd'hui, la majorité est sans emploi et déplacée, quand certains sont réduits à cultiver quelques mètres carrés autour des tentes où ils survivent. Selon une évaluation publiée le 19 mai par l'ONG américaine Anera – basée sur des enquêtes de terrain et les données du Programme alimentaire mondial –, la production agricole a chuté de 95% à 98%, et la pêche maritime s'est effondrée de 99%.

« La situation agricole actuelle est catastrophique au sens propre du terme », résume Nabil Abou Shamala, expert agricole et ancien directeur général de la planification au ministère palestinien de l'agriculture, joint par téléphone, comme l'ensemble des témoins cités, Israël interdisant l'accès de la bande de Gaza à la presse étrangère depuis octobre 2023.

Sur les 15 053 hectares cultivables de Gaza (42% du territoire), seuls 600 hectares – à peine 4% – restent accessibles et intacts. Le reste est soit détruit, soit occupé par des camps de déplacés. Surtout, plus de 63% de ces espaces agricoles se situent derrière la « ligne jaune », sur le versant est, contrôlé par

Sur les 15 053 hectares cultivables, seuls 600 hectares – à peine 4% – sont accessibles et intacts

l'armée israélienne, qui tire sur quiconque s'en approche. Cette dernière occupe toujours plus de 60% de la bande de Gaza, reléguant 2,2 millions d'habitants sur moins de 146 kilomètres carrés.

Le nord et le sud de l'enclave, où villes et surfaces agricoles ont été rayées de la carte, paient le plus lourd tribut. Des milliers d'oliviers, d'agrumes et d'amandiers ont été rasés. « Même les sols sont durablement affectés. Le passage des chars et des bulldozers a compacté les terres au point de les rendre impropres à la culture. La composition biologique a été détruite, sans parler des dommages chimiques et des restes d'explosifs qui mettent en danger les agriculteurs », explique l'expert.

Originaire de Rafah, Joumaa Al-Hachach, 74 ans, a été forcé d'abandonner son verger de clémentines d'un hectare et sa serre, situés en zone occupée. A présent, il est contraint de louer à un particulier deux dunums (0,2 hectare) de terre nue au prix de 600 dollars par mois (environ 515 euros), contre 200 dollars avant la guerre. Déplacé à Khan Younés – région agricole détruite à 80% –, cet ingénieur agronome se résout au maraîchage d'urgence à rotation rapide : aubergines, concombres, tomates et herbes aromatiques.

« Nous devons louer des terres à cause du manque d'espace, mais l'agriculture est devenue impraticable. Il n'y a pas d'électricité, pas de pompes, pas assez d'eau pour l'irrigation. Surtout, il n'y a plus aucun approvisionnement : ni semences, ni engrais, ni désinfectants pour les sols. Le fumier est introuvable », témoigne-t-il.

En plus d'avoir détruit puits, serres et installations solaires pour le pompage de l'eau, Israël impose un blocus sur les intrants qui étrangle le secteur, souligne Anera. Fertilisants, pesticides, semences, bâches et carburant dépendent d'autorisations délivrées au compte-goutte par le Cogat, l'administration israélienne chargée des affaires civiles palestiniennes. Des produits indispensables, mais considérés comme « à double usage » (civil et militaire), restent interdits sous prétexte de sécurité, bloquant toute reprise autonome.

« Manger coûte de l'or »

« La production est très faible, affirme Joumaa Al-Hachach. Avant, un dunum produisait environ 15 tonnes de tomates. Aujourd'hui, il produit à peine 7 à 7,5 tonnes. La qualité est médiocre à cause de la salinité de l'eau. » Dans ces conditions, même les rares terres disponibles n'attirent plus, tant cultiver est économiquement intenable. Selon Anera, les coûts de production ont bondi de 170% pour les cultures sous serre et de 137% pour celles en plein champ par rapport à l'avant-guerre, tandis que les rendements ont diminué de moitié.

« Si vous calculez le rapport entre la superficie disponible et le nombre des déplacés à Al-Mawassi, les terres ne couvrent même pas 1,5% de leurs besoins », estime l'agronome

Nabil Abou Shamala. Maintenu dans l'insécurité alimentaire après un épisode de famine – officiellement déclaré comme tel en août 2025 par l'Organisation des nations unies –, la population reste empêchée de retrouver l'autosuffisance. L'enclave dépend de l'aide des ONG et d'importations commerciales soumises aux ouvertures des points de passage du Cogat.

Le manque de produits fait donc flamber les prix. « Tout existe, mais tout est cher. Manger coûte de l'or », résume Nazir Haddad, 45 ans, déplacé sous les tentes d'Al-Mawassi avec sept personnes à sa charge. Les tomates, base de l'alimentation locale, sont devenues un luxe. « Avant la guerre, une caisse coûtait 10 à 20 shekels [3 à 6 euros], précise-t-il. Aujourd'hui, un kilo vaut 20 ou 30 shekels. Je ne peux même pas acheter un kilo pour mes enfants. »

La viande fraîche et les produits laitiers sont devenus rares, aggravant la malnutrition d'habitants réduits aux féculents et conserves. L'élevage est le sous-secteur le plus touché : 90% de ses infrastructures se trouvent en zones inaccessibles. Par ailleurs, les cheptels ont été décimés par les bombes, la faim, les maladies ou vendus par les éleveurs soumis à des ordres de déplacement incessants. « Le territoire comptait 70 000 chèvres et

moutons ; il n'en reste que 15 000. Et sur 3 500 vaches, il n'en reste qu'une ou deux, appartenant à une femme déplacée de Rafah », indique Nabil Abou Shamala.

Célébrée cette année le 27 mai, la fête musulmane de l'Aïd-el-Adha (« fête du sacrifice ») était autrefois le symbole de l'unité familiale et du partage à Gaza. Depuis trois ans, ce pilier culturel marqué par le sacrifice animal s'est effacé, faute de bétail disponible. Nazmi Shaat, 55 ans, élevait auparavant une centaine de brebis et chèvres avec ses trois frères ; ils n'en comptent plus que 30. « Nous vendions 20 à 30 têtes pour le sacrifice de l'Aïd. Aujourd'hui, les gens mangent de la viande congelée au mieux, sinon des conserves ou de la viande distribuée par les organisations internationales », regrette-t-il.

Pallier les pénuries

Au-delà de la disparition des troupeaux, le deuil, omniprésent, a aussi vidé la fête de son sens. L'éleveur s'en souvient le cœur serré : « Chaque année, on se réunissait pour un grand repas. Malheureusement, 10 de mes proches ont été tués pendant la guerre. C'est la réalité de presque tous les Palestiniens de Gaza », témoigne le père de sept enfants, la voix brisée.

Trop durement frappé, le secteur de l'élevage n'est plus considéré comme viable pour être relancé, selon l'ONG Anera. Outre les pertes d'animaux et les destructions massives de fermes, pour la plupart situées en zones occupées, la filière subit une pénurie totale de fourrage et de médicaments vétérinaires due au blocus imposé par Israël. Nazmi Shaat a perdu plus de 10 bêtes ces derniers mois, faute de vaccins, alors qu'il tentait de reconstituer son cheptel.

A l'inverse, et à condition d'être soutenu, le secteur végétal offre un potentiel de résilience immédiat et autonome pour renforcer la sécurité alimentaire, selon l'étude. Des exemples de cette subsistance émergent. A Al-Mawassi, Jihane Abou Mour, 43 ans, cultive des légumes autour de sa tente. Son jardin de survie est passé en quelques mois d'une petite surface à 1 000 mètres carrés. Déplacée de la ville de Rafah, la mère de famille élève seule ses enfants, dont une fille de 8 ans atteinte de la maladie coeliaque : « C'est la principale raison qui m'a poussée vers l'agriculture. Je voulais cultiver des légumes sains pour ne pas interrompre son régime strict. Pendant la famine, ces cultures nous ont sauvés. »

D'autres agriculteurs pallient les pénuries en fabriquant leur compost, en utilisant des lentilles broyées comme engrais naturel ou des fibres de palmier pour remplacer la tourbe. Les ONG soutiennent des projets de jardins familiaux ou de réhabilitation de serres. Anera recense une quarantaine de programmes d'aide pour distribuer des intrants, créer des emplois temporaires ou soutenir des coopératives féminines.

Mais ces initiatives restent insuffisantes face au désastre. « Même si le soutien devenait disponible immédiatement, il faudrait des décennies pour réhabiliter le secteur », prévient Nabil Abou Shamala. Les agriculteurs veulent pourtant y croire, à condition que le blocus soit levé. « Donnez-moi de l'eau et les intrants nécessaires, et je vous produirai ce que vous voulez, lance Joumaa Al-Hachach. L'agriculture fait partie de mon sang. Je ne peux pas l'abandonner, malgré toutes les souffrances. » ■

MARIE JO SADER

« Il n'y a pas d'électricité, pas de pompes, pas assez d'eau pour l'irrigation »

JOUMAA AL-HACHACH
ingénieur et agriculteur

La Maison Blanche sous la pression des républicains

L'administration Trump a dû reculer sur la création d'un fonds d'indemnisation pour les émeutiers du Capitole

WASHINGTON - correspondant

Batre en retraite, et le reconnaître les dents serrées : Todd Blanche avait le mauvais rôle, mardi 2 juin, au nom de l'administration Trump. Le procureur général des Etats-Unis par intérim (soit le ministre de la justice) a confirmé, lors d'une audition à la Chambre des représentants, l'enterrement de son projet controversé : la création d'un fonds d'indemnisation, doté de près de 1,8 milliard de dollars (1,54 milliard d'euros), censé profiter à des personnes victimes de supposées persécutions politiques sous la présidence du démocrate Joe Biden. « Nous n'allons pas de l'avant avec ce fonds, point », a résumé Todd Blanche. L'ancien avocat de Donald Trump reculait donc, après le gel de ce projet, vendredi, par une juge fédérale, mais surtout face à la fronde sans précédent des élus républicains.

Cette soudaine poussée éthique s'explique uniquement par le calendrier. A moins de six mois des élections de mi-mandat, de nombreux sénateurs ont ouvertement exprimé leurs critiques et réticences, refusant de voter, en l'état, en faveur d'un texte finançant les activités des services migratoires, auquel était attachée la création du fonds. Lequel avait vu le jour, au département de la justice, à la suite du renoncement de Donald Trump à poursuivre le fisc devant les tribunaux, auquel il réclamait 10 milliards de dollars (9,46 milliards d'euros) pour avoir permis la révélation, en 2017, puis en 2020, d'anciennes déclarations d'impôts.

Les sénateurs républicains ont jusqu'à présent accepté, comme leurs collègues à la Chambre, bien des humiliations de la part de la Maison Blanche. Leurs prérogatives ont été rognées, par exemple sur les taxes douanières. Ils ont

A moins de six mois des élections de mi-mandat, de nombreux sénateurs ont exprimé leurs critiques

dû valider des nominations extrêmement douteuses au sein de l'administration, comme celles de Kash Patel à la tête de la police fédérale (FBI) ou de Pete Hegseth au Pentagone.

Mais en ce début juin, le contexte politique a changé. Chacun pense à son propre sort, et les mauvaises manières de Donald Trump lors des primaires républicaines n'arrangent rien. Le magnat a soutenu récemment des candidats alternatifs à deux sénateurs vétérans, appréciés par leurs collègues, John Cornyn (Texas) et Bill Cassidy (Louisiane). Les républicains voient ainsi qu'au Congrès la loyauté n'est pas une condition suffisante pour survivre. Un test de « pureté » MAGA (« Make America Great Again », son slogan) est aussi imposé. Il faut suivre Donald Trump jusqu'au bout, au-delà de toutes les normes.

Rencontre explosive

Outre ce contexte fébrile à l'intérieur du parti, les républicains au Congrès assistent avec effarement à l'enchaînement de mauvaises nouvelles : l'errance stratégique qui se poursuit dans la guerre contre l'Iran et ses conséquences économiques désastreuses – le prix de l'essence qui s'envole, l'inflation en hausse... Pendant ce temps, Donald Trump paraît se désintéresser de la vie quotidienne de ses concitoyens, obsédé



Le procureur général des Etats-Unis par intérim, Todd Blanche, à Washington, le 2 juin. BRENDAN SMIALOWSKI/AFP

par ses règlements de comptes, la rénovation des statues à Washington et la construction d'une salle de bal à la Maison Blanche.

Dans une telle ambiance, la création du fonds d'indemnisation était impossible à justifier, d'autant que les principaux bénéficiaires auraient été des émeutiers du 6 janvier 2021, y compris certains ayant commis des violences contre des dizaines de policiers au Capitole.

Le 19 mai, lors d'une audition au Sénat, Todd Blanche avait défendu cette initiative en prétendant qu'elle pouvait aussi concerner

des démocrates. Il avait ensuite eu une rencontre à huis clos avec les sénateurs républicains, qui fut explosive, de l'avis de plusieurs participants. Mardi, le ministre de la justice par intérim a continué à défendre les « raisons » ayant motivé le fonds, soit la supposée instrumentalisation de la justice à des fins partisans, en particulier contre Donald Trump lui-même.

De nombreux élus estiment que la simple parole de Todd Blanche ne suffit pas, et aimeraient disposer d'un engagement écrit du ministère de la justice pour que le fonds d'indemnisation ne voie

jamais le jour. Le procureur général s'y refuse. En outre, il défend toujours et maintient l'autre volet du règlement négocié entre ses services, le citoyen Donald Trump et le fisc. Todd Blanche a signé une proclamation solennelle offrant une immunité complète au président, à sa famille et à leurs nombreux partenaires en affaires contre toute investigation fiscale, passée et future.

Dans un rebondissement inattendu, une juge fédérale de Miami (Floride) a décidé, le 29 mai, de rouvrir la plainte déposée par Donald Trump contre le

fisc, au vu de sa résolution douteuse. La magistrate suivait ainsi la demande faite par 35 anciens collègues, soupçonnant une manipulation du système judiciaire par le président en vue d'obtenir des bénéfices personnels, pour lui-même et pour ses proches. L'immunité fiscale, signée de la main même de son ancien avocat, Todd Blanche, représente un privilège sans aucun équivalent connu. Lundi soir, dans une rareté retenue, Donald Trump n'avait toujours pas commenté l'abandon du fonds. ■

PIOTR SMOLAR

Donald Trump trouve un compromis sur la régulation de l'IA

Donnant un délai de trente jours pour évaluer les nouveaux modèles, le président satisfait à la fois sa base MAGA et les entreprises de la tech

SAN FRANCISCO - correspondant

Entre les gourous de la tech et le monde MAGA – acronyme tiré du slogan populiste de Donald Trump « Make America great again » –, inquiet des risques de l'intelligence artificielle (IA), Donald Trump a rendu un jugement de Salomon. Après avoir brutalement renoncé à un décret sur la régulation de l'IA, le 21 mai, le président des Etats-Unis a publié en catimini, mardi 2 juin, un texte de compromis : les modèles de l'IA les plus avancés seront soumis à examen pendant une période de trente jours, soit un délai beaucoup plus court que les quatre-vingt-dix jours envisagés dans la mouture précédente.

Le « pape » du capital-risque Marc Andreessen et l'ancien conseiller IA de Donald Trump David Sacks avaient combattu ce délai de quatre-vingt-dix jours, qualifié par la Silicon Valley d'« éternité » pour le monde de l'IA. Le texte précise que le décret « ne saurait être interprété comme autorisant l'instauration d'une exigence gouvernementale obligatoire en matière d'autorisation préalable (...) de nouveaux modèles d'IA ». Tout se fait en théorie sur le mode du volontariat, mais cette précaution est oratoire : avec une Maison Blanche de plus en plus autoritaire, il est peu imaginable que les entreprises de l'IA refusent de se soumettre à cet examen.

Depuis son retour à la Maison Blanche, Donald Trump s'opposait à toute régulation de l'IA et avait pris des mesures pour empêcher toute contrainte au niveau des Etats. Mais la publication, début avril, par Anthropic, l'entreprise leader de l'IA, d'un nouveau modèle, baptisé Mythos, a changé la donne. Il s'est avéré que ce modèle était une arme potentiellement redoutable si elle tombait aux mains de hackers et de puissances hostiles, puisqu'elle serait capable de détecter les failles les plus introuvables dans les logiciels de la planète. Anthropic a alors alerté les grands de la tech américaine, et pendant que les Européens, maintenus hors du jeu, se rassuraient en prétendant qu'il s'agissait d'un coup de publicité, l'administration Trump a pris l'affaire très au sérieux. A juste titre. Le secrétaire au Trésor des Etats-Unis, Scott Bessent, a convoqué les banquiers américains pour protéger Wall Street et le secrétaire à la défense, Pete Hegseth, s'est emparé du sujet en matière de protection du pays. L'affaire a donné lieu à des semaines de batailles d'influence en coulisses.

« Une étape importante »

Le compromis de Donald Trump a été salué par les grandes firmes de la tech. « Ce décret est une étape importante pour faire progresser l'innovation tout en protégeant la sécurité du public américain », a

déclaré le président de Microsoft, Brad Smith, mardi. « A mesure que les capacités de l'IA continuent de progresser, nous estimons que des cadres de sécurité efficaces doivent continuer d'être élaborés », a renchéri le directeur des affaires mondiales d'OpenAI, Chris Lehane. « Le passage de quatre-vingt-dix à trente jours change la donne, car il permet à nos laboratoires d'IA de se conformer au cadre volontaire, sans retarder la sortie de nouveaux modèles », a salué, sur X, David Sacks.

Les géants de la tech ont contenu une offensive très puissante. Côté MAGA, c'est l'ancien conseiller Steve Bannon qui a pris la tête de la croisade, exigeant un contrôle préalable obligatoire des modèles. « Nous savons que nous ne pouvons pas faire confiance à ces entreprises pour s'autoréguler », écrivait le populiste républicain dans une lettre envoyée le 15 mai à Donald Trump et signée notamment par plus de 35 pasteurs.

« L'Amérique n'est pas devenue la plus grande nation du monde en permettant à des élites non élues de mener des expériences sur le public, sans garde-fous ni responsabilité », poursuivait la missive. Steve Bannon a reçu le renfort de la secrétaire générale de la Maison Blanche, Susie Wiles, qui a tout entrepris pour sauver le décret un temps retoqué, et du directeur du Conseil économique national, Kevin Hassett.

Pendant les débats, Kevin Hassett a suggéré de soumettre les modèles de pointe au même type de processus d'approbation que les produits pharmaceutiques, afin qu'ils ne puissent être mis sur le marché qu'« après que leur innocuité a été prouvée ». Ce chemin est peu praticable, même si l'administration entend renforcer son arsenal technologique pour être capable d'évaluer les produits des géants de la tech. Le décret demande à l'administration d'« établir ou [d']étendre des programmes fédéraux et des services de cybersécurité renforçant les outils de défense fondés sur l'IA ». Le gouvernement devrait embaucher une « tech force » de 1000 experts au lieu des 200 prévus initialement.

Défiance croissante

En vertu de ce nouveau décret, les entreprises technologiques accorderaient volontairement au gouvernement un délai pouvant aller jusqu'à trente jours pour examiner leurs nouveaux modèles d'IA avant de les rendre publics. Le décret demande également au secrétaire au Trésor de mettre en place un « centre d'échange d'informations sur la cybersécurité de l'IA », chargé d'analyser les vulnérabilités de sécurité découvertes par les modèles d'IA. « Les capacités avancées de l'IA renforcent notre nation, mais soulèvent également de nouvelles considérations en matière de sécurité natio-

nale qui exigent une action coordonnée (...) de l'exécutif », précise Donald Trump dans son décret.

La décision intervient alors que l'IA devient un sujet politique de plus en plus important. Le sénateur indépendant du Vermont, Bernie Sanders, a annoncé, lundi 1^{er} juin, dans une tribune publiée par le New York Times son intention de déposer une proposition de loi visant à taxer à 50 % les actions des géants de l'IA – en clair une nationalisation à 50 % sans indemnisation – pour créer un fonds souverain et obtenir la moitié des sièges à leur conseil d'administration.

Cette législation « conférerait au public un rôle direct dans la détermination de l'avenir de cette technologie. L'avenir de l'IA, ainsi que la transformation de la vie humaine qu'elle induira, ne serait plus dicté par une poignée d'oligopoles de la

Big Tech », écrit Bernie Sanders. En plus, elle « garantirait que les milliards de milliards de dollars potentiellement générés par l'IA soient mis au service de l'amélioration de la vie de chacun d'entre nous ».

Cette offensive intervient sur fond de défiance croissante des Américains : selon un sondage de l'université Quinnipiac, à Hamden, dans le Connecticut, publié le 30 mars, 55 % des Américains pensent que l'IA fera plus de mal que de bien dans leur vie quotidienne, tandis que 34 % pensent l'inverse. Le rejet des centres de données, accusés de nuisances et de capter les ressources électriques et hydriques, est particulièrement visible, mais les Américains s'inquiètent aussi pour leur emploi et s'interrogent fondamentalement sur le sens de l'existence dans un monde dominé par l'IA. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

Rendez-vous
demain

avec
Le Monde
des Livres

GUERRE EN UKRAÏNE

En Ukraine, les failles de la défense antiaérienne

Lors des dernières frappes massives, Kiev et Dnipro ont été visés par des missiles que seuls les systèmes Patriot américains peuvent intercepter

La Russie a tiré sur l'Ukraine un nombre record de missiles Iskander-M et Tsirkon dans la nuit du 1^{er} au 2 juin. C'est tout sauf une surprise, puisque ces deux armes sont les plus efficaces pour passer à travers la défense anti-aérienne de Kiev : 41 missiles ont frappé le territoire ukrainien, dont 33 missiles balistiques Iskander-M et 8 missiles de croisière Tsirkon.

La salve nocturne du 2 juin a tué au moins 23 personnes et en a blessé plus de 100, selon un bilan encore partiel fourni par le DSNS (service ukrainien pour les situations d'urgence). Les villes de Kiev (5 morts) et de Dnipro (15 morts) ont subi le gros des attaques.

« L'attaque massive de la nuit est une déclaration parfaitement claire de la Russie : si l'Ukraine n'est pas protégée contre les frappes balistiques et celles d'autres missiles, ces frappes continueront », a déclaré le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, sur sa chaîne Telegram, appelant les alliés occidentaux à fournir plus d'intercepteurs antimissiles pour son pays.

Actuellement, parmi les systèmes anti-aériens fournis à l'Ukraine, seuls les missiles intercepteurs de type PAC-3, fabriqués à la cadence d'une cinquantaine par mois par le groupe américain Lockheed Martin et installés sur les systèmes Patriot, ont prouvé leur capacité à abattre les missiles Iskander-M et Tsirkon.

Alors que leur stock de munitions PAC-3 est au plus bas et que la menace balistique russe ne fait qu'augmenter, les autorités ukrainiennes multiplient les appels à l'aide. Le conflit dans le golfe Arabo-Persique, jugé prioritaire par la Maison Blanche, a

consommé plusieurs centaines de missiles PAC-2 et PAC-3 pour faire face aux attaques de missiles et de drones iraniens. Les arsenaux antibalistiques sont presque vides, et le dossier ukrainien est publiquement relégué au second plan par le président américain, Donald Trump.

Un autre système de défense anti-aérienne franco-italien pourrait bientôt rejoindre le Patriot au sein de l'arsenal ukrainien. Il s'agit de la toute nouvelle version du SAMP/T Mamba NG, qui repose sur le nouveau radar Ground Fire 300 de Thales et sur le missile Aster 30 BINT du consortium européen MBDA, conçus pour intercepter des menaces hypervélocées et des missiles balistiques à moyenne portée. Le président français, Emmanuel Macron, avait fait savoir, le 15 mars, qu'une batterie serait fournie à l'Ukraine dans l'année. Selon les informations du Monde, ce système n'y est pas encore déployé, car il serait toujours en phase de test. L'armée française a reçu cette année son premier SAMP/T NG.

Salves simultanées

Rien n'indique que la capacité de production du missile Aster par MBDA soit en mesure de fournir ce que le quart des besoins ukrainiens. Entre deux et trois missiles intercepteurs sont requis pour avoir de bonnes chances de détruire en vol un seul missile de type Iskander-M, Kinjal ou Tsirkon, les plus véloces de l'arsenal russe. Moscou est en mesure, malgré les sanctions, de produire 60 missiles Iskander-M par mois, tandis que le Tsirkon et le Kinjal seraient livrés à son armée à un rythme mensuel inférieur à dix unités.

ENTRE DEUX ET TROIS MISSILES INTERCEPTEURS SONT REQUIS POUR AVOIR DE BONNES CHANCES DE DÉTRUIRE EN VOL UN SEUL MISSILE RUSSE DE TYPE ISKANDER-M

Ces derniers mois, le taux d'interception de l'Iskander-M tend à baisser (11 abattus sur 33 tirés, le 2 juin). Le Tsirkon, dernier-né de l'arsenal russe et qui se distingue par son extrême vélocité (avec une vitesse de 3 kilomètres par seconde en phase finale) semble encore plus difficile à neutraliser. Quoique la tâche ne soit pas impossible. En février, l'armée ukrainienne avait affirmé, vidéo à l'appui, avoir abattu pour la première fois deux missiles Tsirkon au moyen d'intercepteurs PAC-3 tirés par un système américain Patriot.

Aucun des huit missiles Tsirkon tirés par la Russie n'a été abattu lors de l'attaque survenue dans la nuit du 1^{er} au 2 juin. Le porte-parole de l'armée de l'air ukrainienne, Iouri Ilnat, a déclaré, le 2 juin, que deux salves simultanées de quatre missiles avaient été tirées de deux lanceurs terrestres, l'une de Crimée, annexée par la Russie, l'autre de la région russe de Koursk. Les huit missiles Tsirkon ont convergé vers Kiev.

« Le calcul de l'ennemi consistait visiblement à saturer le système de défense antimissile et à épuiser les stocks de missiles antibalistiques destinés aux systèmes Patriot », estime un analyste du site

ukrainien Defense Express. Lequel remarque également que « la simultanéité des tirs signifie que l'armée russe n'a pas procédé au rechargement de ses lanceurs. Ce qui signifie qu'elle dispose désormais de quatre plateformes de tir Bastion-M modernisées – capables de tirer ce type de missile ».

Toutes armes confondues, l'attaque du 2 juin a totalisé 729 projectiles à longue portée, dont 656 drones et 73 missiles de différents types. Le taux d'interception des autres types projectiles par la défense anti-aérienne ukrainienne est très supérieur : 26 des 27 missiles de croisière Kh-101 ont été interceptés, ainsi que trois missiles de croisière Kalibr sur cinq ; 92 % des drones d'attaques à long rayon d'action (Dalra) ont également été détruits ou détournés de leur cible, selon le rapport du commandement des forces aériennes d'Ukraine.

Vulnérabilité des grandes villes

La proportion croissante des missiles Iskander-M et Tsirkon engagés dans les récentes attaques suggère qu'il s'agit d'une tendance lourde. « Les Russes connaissent parfaitement l'état de nos stocks de Patriot et de Mamba, et ils en profitent », expliquait Iouri Ilnat au Monde, lors d'un entretien téléphonique à la fin de mai. Les arsenaux doivent en permanence être ravitaillés. Cet hiver, en l'espace de trois mois, l'ennemi a tiré sur nous 720 missiles et des dizaines de milliers de Dalra. »

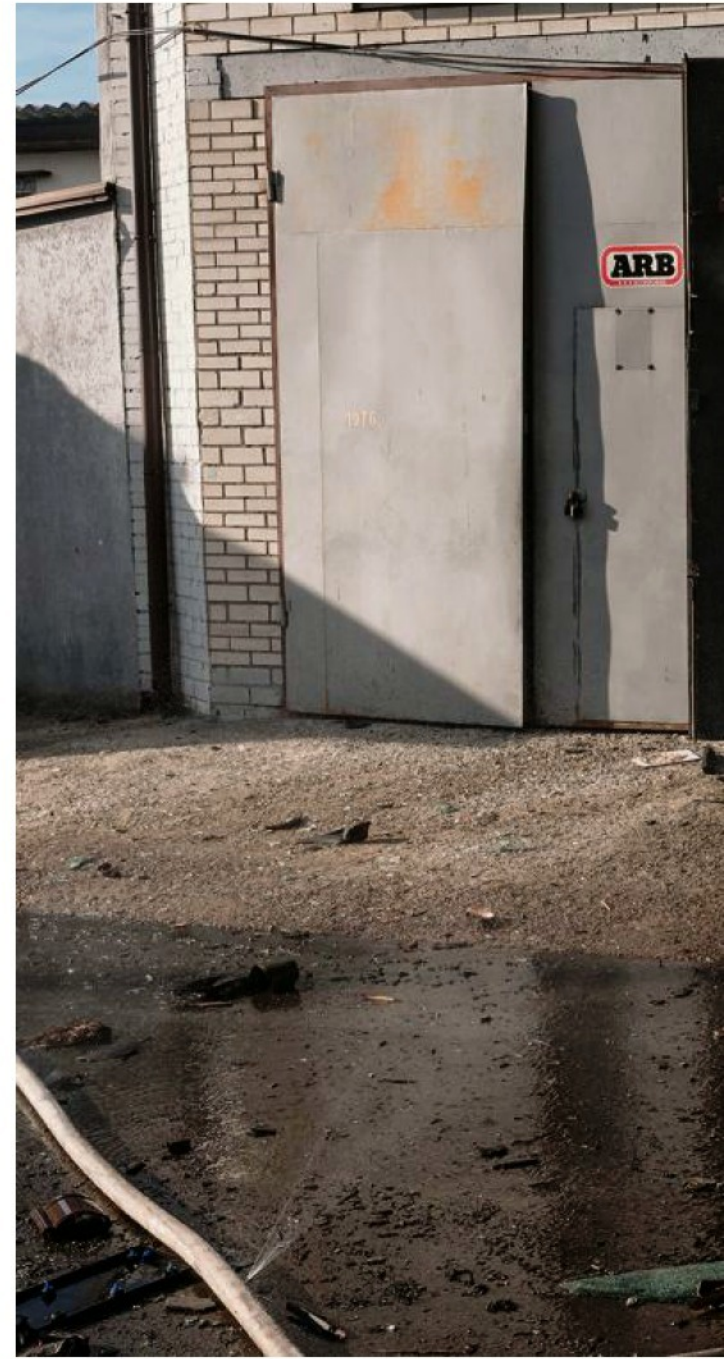
Les grandes villes ukrainiennes risquent de rester encore longtemps très vulnérables à ces frappes concentrées. Mais l'expert militaire ukrainien Ievhen Dyky ne voit pas pour autant dans l'arme balistique un arsenal capable de

modifier le cours de la guerre. « L'Iskander-M n'est pas aussi précis que l'affirment les Russes [soit un écart circulaire probable de 8 mètres]. En réalité, l'expérience montre que l'écart est de 200, voire de 500 mètres. Et n'oublions pas qu'il était déjà employé au cours des deux premières années de la guerre. A l'époque, nous n'avions pas encore de Patriot. »

Rappelant que, dans le duel aérien entre le missile et son intercepteur, le glaive est toujours plus fort que le bouclier, Ievhen Dyky attire l'attention sur le fait que l'industrie d'armement ukrai-

nienne travaille activement à développer son programme de missiles balistiques. Un missile baptisé « Sapsan » existe déjà mais ne semble pas encore déployé au sein de l'armée. Deux autres projets, FP-7 et FP-9, sont en phase de test. L'industrie de défense ukrainienne ayant su rapidement développer ses propres Dalra pour cibler les raffineries de pétrole russes, il ne fait guère de doute que Moscou subira prochainement une riposte en forme d'effet boomerang avec utilisation de l'arme balistique. ■

EMMANUEL GRYSZPAN



Kiev réhabilite des figures ayant collaboré avec l'Allemagne nazie

L'invasion russe a transformé le rapport des Ukrainiens à leur histoire, poussant Volodymyr Zelensky à évoluer sur les questions mémorielles

KIEV - correspondant

La figure était peu connue du grand public ukrainien. Mais le retour de sa dépouille mortelle, célébré en grande pompe dans un cimetière de Kiev, a marqué une nouvelle étape dans la manière dont l'Ukraine appréhende son passé. La cérémonie de réinhumation d'Andriy Melnyk (1890-1964) et de son épouse, Sofia Fedak-Melnyk (1901-1990), a été présidée par Volodymyr Zelensky, le 25 mai, en présence de nombreuses personnalités, dont l'ancien président Viktor Iouchtchenko (2005-2010), le chef de l'administration présidentielle, Kyrylo Boudanov, et le président du Parlement, Ruslan Stefanchuk. En qualifiant Andriy Melnyk de « grande figure ukrainienne », Volodymyr Zelensky a franchi un cap sur l'un des sujets mémoriels les plus sensibles du pays, qu'il avait jusqu'ici abordé avec une extrême prudence.

Car Andriy Melnyk n'était pas un personnage ordinaire. Figure du nationalisme ukrainien du XX^e siècle, il fut l'un des dirigeants de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (OUN), et prit la tête de la faction qui porta son nom

(OUN-M) après la scission du mouvement avec Stepan Bandera (1909-1959), devenu son principal rival. Dans leur combat pour l'indépendance de l'Ukraine face à l'URSS, les partisans de l'OUN collaborèrent avec l'Allemagne nazie et participèrent à la Shoah.

Andriy Melnyk fut brièvement interné au camp de concentration de Sachsenhausen, en Allemagne, en 1944, lorsque les ambitions indépendantistes ukrainiennes se heurtèrent aux objectifs de domination du III^e Reich. Mort en exil au Luxembourg, en 1964, il était longtemps resté une figure marginale en Ukraine, honorée principalement au sein des milieux nationalistes de la diaspora.

Les réactions à la réinhumation du leader de l'OUN-M ont été médiatisées en Israël. Le ministère des affaires étrangères a dit « regretter » la décision ukrainienne. Le centre mondial de recherche sur la Shoah, Yad Vashem, a également dénoncé, le 25 mai, sur le réseau social X, une initiative soulevant de « graves préoccupations » : « Rendre hommage au chef d'un mouvement qui a soutenu et collaboré avec l'Allemagne nazie pendant la persécution et l'assassinat de millions de juifs

porte atteinte à l'intégrité morale indispensable à la mémoire de la Shoah », a écrit l'institution.

Mais cette inflexion de la politique mémorielle du président ukrainien ne s'est pas arrêtée là. Elle s'est confirmée quelques jours plus tard, le 27 mai, lorsque Volodymyr Zelensky a baptisé une unité militaire du pays du nom de « héros de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne » (UPA).

Position délicate

Cette décision a ravivé la bataille mémorielle qui oppose Kiev et Varsovie depuis des décennies autour des massacres de civils commis à la fin de la seconde guerre mondiale. Car là où l'Ukraine présente la branche armée de l'OUN, l'UPA, comme un mouvement de résistance nationale contre le pouvoir soviétique, la Pologne rappelle son implication dans les massacres de civils polonais en Volhynie, dans le nord-ouest de l'Ukraine, attribuant à ses combattants la mort de plus de 100 000 Polonais, entre 1943 et 1944.

« En honorant les bandits de l'UPA, le président de l'Ukraine m'a insulté, ainsi que tous nos compatriotes massacrés », a réagi l'ancien

président polonais et Prix Nobel de la paix, Lech Walesa. Plus prévisible, compte tenu de sa ligne hostile à Kiev, le président nationaliste polonais, Karol Nawrocki, a estimé que cette glorification de l'UPA démontre que « l'Ukraine n'est pas prête à faire partie de la famille européenne ».

L'évolution de Volodymyr Zelensky sur ces questions mémorielles intervient alors que l'invasion déclenchée par le Kremlin en février 2022 a profondément transformé le rapport des Ukrainiens à leur histoire. Les autorités du pays travaillent à la création d'un panthéon national destiné à accueillir plusieurs figures du nationalisme ukrainien à travers les siècles. Volodymyr Zelensky se retrouve ainsi dans une position délicate, entre le risque de ne pas répondre à l'évolution d'un récit centré sur la lutte contre Moscou et les contrecoups de telles mesures mémorielles à l'étranger.

Longtemps source de profondes divisions dans la société, ces figures du nationalisme connaissent une réhabilitation accélérée depuis 2022. « L'invasion relégitime, d'une certaine manière, le combat des nationalistes ukrainiens du milieu du XX^e siècle, qui voyaient la

Russie comme l'ennemi principal, analyse la sociologue Anna Colin Lebedev, spécialiste des sociétés post-soviétiques. Plus la guerre se poursuit, plus la Russie démontre sa volonté de détruire ce qui fait l'Ukraine, plus les Ukrainiens vont donner raison à ce vieux combat sans prêter forcément attention au contexte historique. »

« Provocation »

La guerre simplifie le récit historique, selon la chercheuse, occultant ainsi la réalité de la collaboration : « Ce n'est pas le combat de ces figures du XX^e siècle aux côtés des nazis qui est porté aujourd'hui par les représentants nationalistes, mais leur combat contre Moscou, qui est très clairement partagé. » Anna Colin Lebedev explique aussi cette forme de réhabilitation par une volonté de « provocation » des Ukrainiens à l'égard des Russes. Une figure comme Stepan Bandera tend ainsi à être réévaluée positivement par une partie de l'opinion ukrainienne.

Une telle réhabilitation est souvent mal comprise à l'étranger. « Beaucoup d'Ukrainiens ont l'impression de faire un pied de nez à la Russie, observe Anna Colin Lebedev. Mais ils mesurent moins

que cela peut aussi être perçu comme un pied de nez à l'Union européenne. »

Le revirement de Volodymyr Zelensky, issue d'une famille juive éloignée des bastions nationalistes de l'ouest de l'Ukraine, témoigne de l'évolution des rapports de force au sein de la société. La décision de rapatrier le corps d'Andriy Melnyk intervient après que la direction du très politique Institut de la mémoire nationale a été confiée, en juin 2025, à l'historien Oleksandr Alforyov, qui veut réhabiliter ces figures controversées.

L'influence de certains commandants très visibles sur le front peut aussi, selon Anna Colin Lebedev, expliquer l'évolution du président. « Il est compliqué aujourd'hui pour le pouvoir de remettre en question une demande qui serait faite par des officiers charismatiques, explique-t-elle. Dans le contexte de la guerre, il y a un espace énorme laissé pour le mouvement nationaliste, alors que ceux qui insistent sur la complexité de ces choix ont moins d'espace pour être entendus », poursuit-elle. D'autant plus que la critique « peut plus facilement être soupçonnée de faire le jeu de la Russie ». ■

THOMAS D'ISTRIA



Après une attaque russe dans le quartier de Podil, à Kiev, le 2 juin. JEDRZEJ NOWICKI POUR « LE MONDE »

Crise énergétique : Bruxelles assouplit les règles budgétaires

Les Etats membres pourront utiliser jusqu'à 0,3% de leur PIB par an pour aider entreprises et ménages à faire face à la flambée des prix

BRUXELLES - bureau européen

Contrairement à ce que laissaient entendre ses déclarations récentes, la Commission européenne a partiellement cédé aux pressions de Rome, qui réclamait un assouplissement du cadre budgétaire communautaire afin de tenir compte de la crise énergétique liée au conflit au Moyen-Orient. Elle devait annoncer, mercredi 3 juin, que sous certaines conditions les Etats membres pourraient utiliser jusqu'à 0,3% de leur produit intérieur brut (PIB) par an pour aider les entreprises et les ménages à faire face à la flambée des prix de l'énergie. Et ce sans être assujettis à toutes les contraintes du pacte de stabilité et de croissance, en vertu duquel le déficit et la dette publics doivent rester respectivement inférieurs à 3% et 60% du PIB.

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les Européens ont décidé qu'entre 2025 et 2028, leur réarmement bénéficierait d'un traitement budgétaire de faveur, dans la limite de 1,5 point de PIB par an. Le 17 mai, Giorgia Meloni, la présidente du conseil italien, écrivait une lettre à Ursula von der Leyen, lui demandant qu'il en soit de même pour les mesures de soutien aux citoyens et aux entreprises en ces temps de crise énergétique.

« Nous ne pouvons pas justifier aux yeux de nos citoyens que l'Union européenne [UE] autorise une flexibilité financière pour la sécurité et la défense stricto sensu, et non pour protéger les familles, les travailleurs et les entreprises d'une nouvelle urgence énergétique qui risque de frapper durement l'économie réelle », arguait-elle auprès de la présidente de la Commission. Sans quoi, menaçait-elle, l'Italie pourrait sortir du programme SAFE (Security Action for Europe), qui accompagne l'effort militaire des Vingt-Sept. Pas question, lui avait répondu Bruxelles, avant, donc, de faire marche arrière.

Des flexibilités très contraintes

Mais le geste de la Commission à son égard est plus politique qu'économique, car les nouvelles flexibilités sont en réalité très contraintes. Ne sont en effet éligibles que les dépenses qui doivent permettre d'accompagner la sortie des Etats membres des énergies fossiles, et en aucun cas subventionner le gaz ou le pétrole. Qui plus est, en plus d'être plafonnées à 0,3% par an, elles ne peuvent, sur la période 2025-2028, dépasser 0,6% du PIB.

Giorgia Meloni est donc loin d'obtenir gain de cause. D'autant que cette concession ne l'aidera pas à sortir l'Italie de la procédure pour déficit excessif – elle lui évite d'être exposée à des pénalités et ne change pas le calcul du déficit – et à capitaliser sur une image de sérieux budgétaire à plus d'un an des élections législatives. « L'utilisation des flexibilités peut retarder la sortie de la procédure pour déficit excessif », commente un haut fonctionnaire européen. Alors que le déficit italien représentait encore 3,1% du PIB en 2025, Rome promet que ce ratio descendra à 2,9% en 2026, mais les mesures prises depuis la fermeture du détroit d'Ormuz pourraient faire dérailler ses plans, malgré la dernière concession de la Commission.

Affaibli politiquement après son échec, en mars, au référendum sur la réforme de la justice, la première ministre italienne pourra néanmoins se vanter d'avoir fait plier Bruxelles. C'est une autre annonce de la Commission,

Le geste de la Commission envers l'Italie de Giorgia Meloni est plus politique qu'économique

passée relativement inaperçue, qui pourrait en revanche l'aider. Le 28 mai, le vice-président de l'exécutif communautaire, l'Italien Raffaele Fitto, a en effet annoncé que les Vingt-Sept pourraient utiliser des fonds de cohésion pour limiter les effets de la hausse des prix de l'énergie.

Depuis son arrivée au pouvoir en octobre 2022, Giorgia Meloni a donné des gages à une UE que le parti postfasciste Fratelli d'Italia, dont elle est issue, a longtemps combattue. Que ce soit sur l'Ukraine ou sur les relations avec les Etats-Unis de Donald Trump, elle s'est convertie au pragmatisme communautaire, avec l'aide d'Ursula von der Leyen, qui a toujours pris soin de bien la traiter.

A l'approche des élections, la présidente du conseil italien se montre moins conciliante, comme l'a montré sa démarche pour obtenir un assouplissement du pacte de stabilité. En menaçant de se retirer du programme de défense européen SAFE, elle a affaibli le message politique de l'Europe qui dit vouloir prendre sa sécurité en main, à l'heure où la Russie se fait menaçante et où les Etats-Unis regardent ailleurs.

Sur le terrain de la migration, Giorgia Meloni se fait aussi plus vocale. Dans une nouvelle lettre à Ursula von der Leyen et au président du Conseil européen, Antonio Costa, le 29 mai, elle a ainsi appelé les institutions à se saisir des risques liés à la résurgence du virus Ebola et à ce que, dans ce contexte, la gestion des frontières soit inscrite à l'ordre du jour de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement, prévue les 18 et 19 juin.

Le 26 mai, lors d'une réunion avec la Confindustria, elle s'est livrée à une véritable charge contre l'UE. C'est « un géant bureaucratique (...), qui trop souvent a sacrifié la compétitivité, la croissance et la vision stratégique sur l'autel d'approches idéologiques et technologiques et pousse le continent vers un déclin économique et géopolitique », a-t-elle lancé devant le patronat italien. Avant de poursuivre : face aux chocs commerciaux et géopolitiques, l'Europe a été « myope », pensant « pouvoir limiter son rôle à celui de simple plateforme commerciale passive » entre Amérique et Asie. Elle n'a pas su voir le « danger de notre dépendance ».

Giorgia Meloni n'a pourtant pas essayé, ces dernières années, de sortir l'Italie de sa dépendance aux importations d'énergies fossiles, qui lui vaut, aujourd'hui, d'être l'un des Etats membres les plus exposés à la hausse des prix du gaz. Avec une marge de manœuvre extrêmement limitée, puisqu'elle affiche une dette très élevée, à 137% du PIB, ce qui la place sous surveillance des marchés.

Le plan de relance européen post-Covid de 2020, dont l'Italie a été la principale bénéficiaire avec 190 milliards d'euros, lui a permis de multiplier les investissements. Mais celui-ci est désormais en fin de parcours, et la croissance italienne, elle, n'a toujours pas décollé malgré les largesses de l'Europe. Mais, de cela, Giorgia Meloni ne se sent pas responsable. ■

VIRGINIE MALINGRE

A Galati, les Roumains prennent conscience de leur vulnérabilité face aux drones russes

Dans la ville où un immeuble d'habitation a été touché, le 29 mai, les habitants soulignent les failles de la protection civile, le mauvais état des abris et le manque d'information

GALATI (ROUMANIE) - envoyée spéciale

Cela aurait pu être pire, se disent les badauds dans la rue de Braila, dans la ville roumaine de Galati. Face à eux, un immeuble résidentiel affiche des vitres soufflées par une explosion, ainsi que des traces d'incendie au dixième étage. Vendredi 29 mai, à 2 heures, un drone russe Geran-2 a survolé cette ville portuaire de 217 000 habitants sur le Danube, à moins de 20 kilomètres de l'Ukraine.

L'engin a explosé sur le toit de cet immeuble, perforant le hall d'entrée d'un appartement qui a pris feu. Un adolescent de 14 ans et sa mère de 53 ans ont été légèrement blessés, tandis que 70 habitants ont été évacués. A 2 mètres près, le drone aurait pu atterrir dans l'une des chambres.

« Je n'avais jamais ressenti de telles émotions », souffle Mihaela, habitante des environs, qui n'a pas souhaité donner son nom de famille. « Nous sommes théoriquement dans un pays en paix et cela ne devrait pas arriver. On ne se sent plus autant en sécurité », poursuit cette économiste de 53 ans, dont les proches lui demandent de quitter la ville. Mais elle ne se voit pas partir de Mazepa, ce quartier construit pendant la période communiste.

Depuis 2023, la Russie attaque régulièrement les ports ukrainiens du Danube, à proximité de la frontière avec la Roumanie, pays membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et de l'Union européenne. Près de 70 drones ont ainsi survolé ou ont été retrouvés sur le territoire roumain. Mais c'est la première fois que l'un d'eux tombe

sur une habitation et touche des civils. Les autorités ont été accusées de ne pas avoir réussi à intercepter le drone, bien qu'il soit difficile de les neutraliser au-dessus d'une zone urbaine.

D'autres habitants ne savent pas comment réagir quand ils reçoivent les messages d'alerte sur leur téléphone. « Nous ne sommes pas du tout préparés », déplore Rares, 49 ans, qui vit rue de Braila. A l'entrée de son immeuble, un autocollant avec un triangle bleu dans un carré orange est fixé sur la porte, indiquant la présence d'un abri. « Je ne sais rien de tout ça », admet le locataire.

Défiance accrue

Ion Alexandru, inspecteur de la protection civile à la mairie de Galati, le déplore : « Parce que nous sommes en paix, beaucoup de gens sont indifférents. » Ce service a été renforcé, au début de l'année, pour assurer la prévention de la population et vérifier les abris municipaux. « Nous essayons de contacter toutes les associations de propriétaires, nous distribuons des tracts, mais en vain », assure-t-il. Un comportement révélateur de la défiance accrue des Roumains envers leurs dirigeants. « C'est comme ça jusqu'à ce qu'un incident fâcheux se produise comme maintenant », ajoute l'employé de mairie. « J'espère que les choses seront prises au sérieux. »

Ion Alexandru fait visiter l'abri de la mairie, construit en 2017 en même temps que le bâtiment : un bunker moderne et aux normes, équipé d'une porte étanche, de toilettes, d'un système de ventilation, ainsi que d'un tunnel utilisé comme sortie de secours. Ce n'est pas le cas de tous les abris du département de Galati. Sur les

LES HABITANTS NE SAVENT PAS COMMENT RÉAGIR QUAND ILS REÇOIVENT LES MESSAGES D'ALERTE SUR LEUR TÉLÉPHONE

206 lieux inspectés par le service général des situations d'urgence (IGSU), ils ne sont que sept à être entièrement fonctionnels.

La plupart manquent de toilettes ou de filtres à air, tandis que quelques-uns sont inutilisables : des abris construits pendant la guerre froide, souvent utilisés par les locataires pour y déposer des objets, des meubles ou des bocaux de légumes en saumure, populaires en Roumanie. A l'échelle du pays, 10% des 5770 abris sont aux normes, et 3020 sont partiellement conformes, selon les données de l'IGSU, publiées fin 2025.

Seulement 5% des quelque 19 millions d'habitants du pays pourraient ainsi se réfugier dans des abris, « si on prend aussi en compte d'autres espaces de protection, comme le métro, les parkings souterrains et les tunnels », précise Csongor-Attila Dezső, conseiller à la Cour des comptes de Roumanie.

En mars 2025, celle-ci a publié un rapport sur l'état des abris de protection civile, indiquant qu'il faudrait près de 53 millions d'euros pour les rénover. Le conseiller déplore un manque de préparation, l'absence d'une législation « adaptée au contexte actuel » et des moyens financiers insuffisants. La ville de Galati espère assurer la restauration des anciens abris grâce à des fonds

européens, ce qui risque de prendre du temps, selon Ion Alexandru, employé de mairie.

Les habitants sont pourtant invités, par des SMS d'alerte, à se réfugier dans des abris. Non seulement le temps peut manquer – l'alerte du 29 mai n'a été reçue que quelques minutes avant l'impact –, mais leur ouverture dépend aussi de certaines procédures, le pays n'étant pas officiellement en guerre. A proximité de l'immeuble où le drone a explosé, trois abris sont sous la responsabilité de Lucian Stratulat, 56 ans.

Ce chef d'entreprise agricole est président de l'association des propriétaires de l'immeuble depuis deux ans. Jusqu'à présent, il ne s'était guère intéressé à l'abri situé au pied de sa cage d'escalier. La porte métallique a été fermée à clé, au début de l'année, par la mairie afin d'éviter que les locataires ne l'utilisent comme dépôt.

Sur la table de sa cuisine, il montre trois enveloppes scellées, envoyées par la mairie en février, contenant la clé de chaque abri dont il a la charge. Il y est indiqué qu'elles ne peuvent être ouvertes qu'« en cas de nécessité » et « sous l'ordre de la préfecture, de l'IGSU ou de la mairie ». A ses yeux, une alerte sur téléphone aurait valeur de « nécessité », mais il ne peut pas les décacheter par crainte de poursuites à son encontre.

La situation est d'autant plus kafkaïenne que Lucian Stratulat et une équipe de locataires désignés doivent s'assurer que les abris sont aménagés et fournis en nourriture, en médicaments et en eau, selon un tract distribué par la mairie. « Mais comment le faire si on ne peut pas utiliser les clés ? », remarque-t-il. ■

MARINE LEDUC

Au Pérou, la peur des victimes du fujimorisme

La possible victoire de Keiko Fujimori à la présidentielle du 7 juin alarme les familles des victimes de son père

LIMA - correspondance

Elle tient au bout de ses doigts frêles la photo de son fils, Luis Enrique Pezuela Ortiz. « Il aurait eu 55 ans aujourd'hui », soupire Magna Perea, 83 ans, les yeux empués. Malgré les années, le souvenir de la disparition de son « premier enfant », à l'âge de 21 ans, enlevé à l'université de La Cantuta, dans la banlieue de Lima, puis tué par un escadron de la mort en juillet 1992, est toujours douloureux. A ses côtés, sa fille Gisela a disposé des archives sur le canapé du modeste salon : coupures de presse jaunies, documents judiciaires... Les murs sont parsemés de cadres évoquant les disparus de La Cantuta, comme un musée de souvenirs témoignant du combat de Gisela en mémoire de son frère et de milliers d'autres victimes.

La Cantuta est l'un des épisodes emblématiques du conflit armé déclenché par le groupe maoïste du Sentier lumineux (SL) contre l'Etat, qui durera de 1980 à l'année 2000. C'est, entre autres, pour ce massacre que l'ancien autocrate Alberto Fujimori, mort en 2024, a été condamné en 2009 à vingt-cinq ans de prison pour « crimes contre l'humanité », au terme d'un long procès. La possible élection de sa fille, Keiko Fujimori, réveille de vieux démons. A quelques jours du second tour de la présidentielle, dimanche 7 juin, la candidate de 51 ans fait la course légèrement en tête, devant son rival de la gauche radicale, Roberto Sanchez. Elle n'a jamais renié l'héritage du patriarcat qui a gouverné le pays pendant dix ans, de 1990 à 2000. Aujourd'hui, elle le revendique plus que jamais.

Discours négationniste

En 1992, Alberto Fujimori instaure un état d'exception : il dissout le Parlement et prend le contrôle des institutions judiciaires, bâillonne la presse, poursuit les opposants, restreint les libertés. La nuit du 18 juillet, l'escadron de la mort Colina fait irruption au sein de l'université de La Cantuta, où Luis Enrique mène ses études. Il embarque violemment neuf étudiants – sept garçons, deux filles – et un professeur, pour une destination inconnue. « C'était un acte de pure vengeance », raconte Gisela Ortiz, devenue militante des droits humains. « Quelques jours auparavant, il y avait eu l'attentat de la rue Tarata, à Lima, per-

Il n'existe pas de chiffres exacts pour l'ensemble des exactions perpétrées sous le régime Fujimori

pétré par le Sentier lumineux. Il fallait des coupables. A l'époque, La Cantuta connaissait une grande agitation politique et, parmi les étudiants, certains étaient liés au SL », poursuit-elle.

Durant des jours, elle cherche son frère et ses compagnons, frappe aux portes de la Dircote (la police antiterroriste), des hôpitaux, de la morgue. Elle apprendra plus tard que Luis Enrique a été emmené dans un terrain vague avant d'être exécuté de plusieurs balles dans la tête, agencouillé et les mains attachées. Son corps sera l'unique dépouille retrouvée dans une fosse clandestine. Les autres ont été déterrés puis incinérés. « Il y a eu une volonté de supprimer non seulement des preuves, mais aussi toute dignité. Ces crimes n'étaient pas des bavures, mais le résultat d'une planification militaire d'un groupe qui a agi en dehors de toute légalité sous les ordres d'Alberto Fujimori et de Vladimiro Montesinos [le chef du service des renseignements], qui menaient une stratégie de terrorisme d'Etat », explique Gisela pour contrer le discours négationniste tenu par les fujimoristes, consistant à dire que les crimes étaient des cas isolés commis par de mauvais éléments.

Il n'existe pas de chiffres exacts comptabilisant les crimes commis par l'escadron de la mort Colina en 1991 et 1992, ni pour l'ensemble des exactions perpétrées sous le régime de Fujimori. La commission vérité et réconciliation a recensé près de 70 000 morts sur la durée du conflit armé, dont 54 % sont attribués au Sentier lumineux. Si la violence atteint son paroxysme dans les années 1980, la décennie 1990 est celle d'une stratégie, assumée par l'Etat, de violations des droits humains pour atteindre les objectifs de lutte contre-insurrectionnelle. A ce jour, seule une infime partie de ces crimes ont été jugés. « Nous sommes la partie émergée de l'iceberg », affirme Gisela Ortiz.



Gisela Ortiz, dont le frère Luis a été enlevé et assassiné par le groupe paramilitaire Colina, en 1992, sous le mandat d'Alberto Fujimori. A Lima, le 29 mai 2026. FLORENCE GOUJIL POUR « LE MONDE »

Les disparitions (22 667 entre 1980 et 2000, selon le registre national des disparus), les exécutions extrajudiciaires, la torture, mais aussi les stérilisations forcées ont été systématiquement mises en œuvre sous le gouvernement d'Alberto Fujimori. Mais ce dernier a bénéficié du soutien d'une grande partie de la population, épuisée par des années de conflit et par les attentats terroristes qui, à cette époque, touchaient la capitale. « Keiko a promis de gouverner comme son père », s'in-

quiète Marly Anzualdo, dont le frère fut tué dans les sous-sols du service de renseignement de l'armée (SIE). La candidate revendique l'expérience de la *mano dura* (« main de fer ») pour combattre l'insécurité, véritable fléau qui, ces dernières années, a pris des proportions inquiétantes.

« Tous les cinq ans, la menace du fujimorisme revient [Keiko Fujimori se présente pour la quatrième fois en quinze ans] et il faut se remobiliser pour défendre la mémoire des familles et contrer

le discours des militaires "sauveurs de la démocratie", s'emporte Marly Anzualdo, elle qui a consacré sa vie à chercher la vérité.

Les restes de son frère n'ont jamais été retrouvés. « Kenneth a disparu après avoir été emmené dans la cellule "5C" du SIE, raconte-t-elle doucement. On sait que personne n'en sortait vivant. Il a été exécuté et probablement brûlé car il y avait un four crématoire dans la caserne générale. » Devant elle, sous un petit carré de verre, est exposé un poème qu'elle lui a écrit. Il est

conservé dans une vaste salle du Lieu de la mémoire, de la tolérance et de l'inclusion sociale, un musée construit sur les bords de l'océan Pacifique en mémoire de toutes les victimes du conflit armé.

Mais le fujimorisme « n'appartient pas au passé, il est aussi notre présent », rappelle-t-elle. Son parti, Fuerza Popular, est la principale force politique au Parlement. Il a joué un rôle déterminant dans de nombreuses lois affaiblissant l'équilibre des pouvoirs. « Il s'est employé à faire main basse sur les institutions et à asseoir son impunité », estime Marly Anzualdo.

« Résistance des juges »

En août 2025, le Parlement a adopté une loi d'amnistie pour les forces armées et la police concernant les crimes commis entre 1980 et 2000. En 2024, une autre loi avait instauré la prescription des crimes contre l'humanité perpétrés avant 2002. Si aucun procès n'a été paralysé et qu'aucune enquête ou jugement n'ont été annulés, c'est grâce à la « résistance des juges », estime Gisela Ortiz. Ceux-ci continuent de respecter le droit international qui considère les crimes contre l'humanité comme imprescriptibles. Mais cette position les expose à des pressions croissantes.

Le temps presse. Les militaires poursuivis vieillissent, comme les témoins. Norma Alfaro, 80 ans, s'est battue pendant plus de trois décennies pour obtenir justice pour sa fille, Melissa Alfaro, journaliste de 23 ans tuée en 1991 par un colist piégé. Son combat a abouti en mars. « C'est un soulagement, mais il n'est pas total, considère Norma Alfaro. Fujimori n'a jamais été jugé pour ces faits et deux responsables militaires sont morts. Seul Montesinos a été condamné à vingt ans de détention [il purge une peine pour divers homicides depuis 2001 et doit sortir en 2037]. »

Alors Gisela Ortiz, Marly Anzualdo et Norma Alfaro battent le pavé tous les jeudis à la nuit tombée, depuis la promulgation de la loi d'amnistie, en août 2025. Voilà quarante-deux jeudis qu'elles déposent des fleurs et des bougies devant le palais de justice. Sur leurs pancartes, un même slogan : « Fujimori nunca mas » (« Plus jamais Fujimori »). Elles promettent de poursuivre leur combat aussi longtemps que nécessaire, pour que ne soient jamais oubliés les crimes de la violence d'Etat. ■

AMANDA CHAPARRO

La Turquie, une présence discrète mais stratégique au Mali

En une décennie, les échanges commerciaux, notamment d'armes et de munitions, entre Ankara et Bamako ont plus que triplé

ISTANBUL - correspondant

Affaibli par les attaques menées fin avril par les djihadistes affiliés à Al-Qaïda et les indépendantistes touareg, la junte au pouvoir à Bamako cherche la parade. Si le général Assimi Goïta semble avoir consolidé son emprise interne, le nord du pays lui échappe, ses partenaires russes sont discrédités. Il peut toutefois compter sur un autre allié de poids : la Turquie.

Plus discret que les soldats et les avions de Moscou, le soutien d'Ankara n'en est pas moins stratégique. La Turquie a acquis le statut de partenaire incontournable pour les importations de drones, les équipements et la formation militaires. Des sociétés de sécurité privées seraient également mobilisées au Mali. Plus officiellement, des dizaines d'accords ont été signés entre les deux pays au sujet des véhicules

blindés, des systèmes optoélectroniques et de surveillance, des équipements de déminage et des programmes d'entraînement de personnel militaire.

« Bien qu'une grande partie de cette coopération reste discrète, il y a bien une coordination croissante entre les deux gouvernements en réponse à la détérioration de l'environnement sécuritaire », avance Melis Yuruten Ozdemir, docteur à l'université de Galatasaray, à Istanbul et spécialiste des relations entre la Turquie et le Sahel. Selon elle, les offensives d'avril ont provoqué l'amorce d'un rapprochement plus poussé : « L'expansion de la diplomatie de défense turque et ses engagements sont calculés sur le long terme. La perte d'influence russe sur le terrain et les critiques de la part des populations civiles à l'encontre de ses unités vont bénéficier à Ankara parce que la dynamique est clairement de son côté. Je ne serai

d'ailleurs pas étonnée qu'un nouvel accord sécuritaire entre les dirigeants maliens et turcs soit annoncé d'ici à quelques semaines. »

Après les coups d'Etat de 2020 et de 2021, le retrait de la France et le déclin de l'influence occidentale, la Turquie s'est imposée comme un partenaire alternatif de premier plan au Mali, aux côtés de la Russie et de la Chine.

« Coopération sécuritaire »

Ankara a su tirer parti de la recomposition géopolitique au Sahel et de l'ouverture croissante du régime militaire malien aux partenaires non occidentaux. En une décennie, les échanges commerciaux avec Bamako ont plus que triplé. Par ailleurs, les relations diplomatiques se sont renforcées de manière continue depuis la visite officielle du président turc, Recep Tayyip Erdogan, au Mali, en mars 2018. Surtout, la nature des partenariats s'est inversée au pro-

fit du secteur de la défense. Les armes et les munitions représentent le premier poste d'exportation turc (20 % du total) vers le Mali depuis 2024, devant les équipements électroniques, les machines industrielles ou les céréales.

En novembre 2025, malgré une situation sécuritaire précaire, les entreprises de défense turques ont participé à la première édition d'un salon international consacré à la défense et à la sécurité au Mali, le salon Bamako Expo. Organisé par une société nommée The Peak Defense, présidée par Harun Saraç, un homme d'affaires turc, ce salon avait permis aux entreprises telles que le spécialiste de l'électronique de défense Aselsan, le fabricant de missiles Roketsan, le producteur d'armements MKE et le constructeur aéronautique Baykar de présenter in situ leurs produits à la junte malienne et aux responsables de la sécurité de l'Alliance des Etats du Sahel.

En avril, c'est un entrepreneur malien, Ousmane Djiré, qui s'est rendu en Turquie en qualité de représentant de la junte pour les investissements étrangers, selon le média en ligne *Africa Intelligence*. L'article, publié le 12 mai, précise que ce chef d'entreprise, spécialisé dans le secteur agroalimentaire, avait noué des relations étroites avec la société gérée par Harun Saraç. Des échanges avec le Mali auraient également eu lieu au dernier Saha Expo, l'une des principales foires internationales consacrées à l'industrie de la défense qui s'est tenue, début mai, à Istanbul.

« Une intervention militaire directe de la Turquie au Mali semble peu probable », souligne Ahmet Sedat Aybar, professeur d'économie et directeur du centre d'études Asie-Pacifique-Afrique de l'université Bahçesehir, à Istanbul. Mais Ankara pourrait néanmoins envoyer des conseillers et des experts militaires si le gouvernement ma-

lien l'y invitait. Ankara a déjà récemment répondu favorablement à une telle requête du Nigeria pour lutter contre Boko Haram. Elle assurerait la formation à l'utilisation des systèmes d'armement produits en Turquie, y compris ses drones. »

Melis Yuruten Ozdemir s'inscrit dans la même lecture : « Bien qu'il n'existe à ce jour aucune preuve publiquement vérifiée d'une demande formelle de la présidence malienne de conseillers militaires turcs directs, les développements récents suggèrent fortement un approfondissement de cette coopération sécuritaire Ankara-Bamako. » Si la perte de Kidal, un bastion rebelle de l'extrême nord du Mali, a mis en évidence les limites de la guerre centrée sur les drones dans des environnements fragiles et contestés, comme le note la chercheuse, la Turquie, elle, n'a pas fini d'occuper ce terrain abandonné par d'autres puissances. ■

NICOLAS BOURCIER

Cancer du sein : le bio associé à un moindre risque

Consommer fruits et légumes bio au quotidien réduit l'incidence de la maladie chez les femmes ménopausées

C'est un nouvel élément dans le débat sur les effets sanitaires de l'alimentation bio : selon les données les plus récentes de la cohorte épidémiologique NutriNet, remplacer chaque jour de petites quantités de fruits et légumes conventionnels par leurs équivalents issus de l'agriculture biologique est associé à une réduction significative du risque de cancer du sein post-ménopausique.

Les derniers travaux de l'équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle (Inrae, Inserm, Conservatoire national des arts et métiers, université Sorbonne Paris-Nord et université Paris Cité), publiés dans la dernière édition de l'*American Journal of Clinical Nutrition*, suggèrent que chaque incrément de 100 grammes de fruits et légumes conventionnels remplacés quotidiennement par leurs équivalents bio est lié à une réduction d'environ 10 % du risque de cette maladie.

Association « très robuste »

Selon les auteurs, le mécanisme le plus plausible susceptible d'expliquer cet effet est la présence de résidus de pesticides de synthèse, utilisés en agriculture conventionnelle mais interdits en bio. Pour parvenir à ces chiffres, les auteurs ont utilisé les résultats d'un questionnaire détaillé adressé aux membres de la cohorte, permettant de mieux estimer les quantités consommées des différents produits, bio ou conventionnels. Plus de 31 000 répondants ont été suivis pendant un peu plus de sept ans, période au cours de laquelle 1 718 cancers ont été diagnostiqués dans cet échantillon, dont 284 cancers du sein post-ménopausiques.

« Nos précédents travaux sur le sujet étaient fondés sur un questionnaire plus simple et avaient permis d'inclure 68 000 personnes dans la première analyse », explique l'épidémiologiste Emmanuelle Kesse-Guyot (Inrae), coordinatrice de ces travaux. Publiés en 2018, ces précédents résultats avaient mis en évidence un lien entre la consommation d'aliments bio et un risque diminué de lymphomes sur l'ensemble de



Un dépistage gratuit du cancer du sein pour les plus de 50 ans, dans une « Mammobile » à Montpellier, le 5 mai. CÉLINE ESCOLANO/SAIF IMAGES

Certains résultats ont aussi surpris les chercheurs, comme l'absence de bénéfice constaté sur le cancer colorectal

l'échantillon, et de cancer du sein chez les femmes ménopausées. Par rapport à ceux qui n'en consomment pas, les plus gros consommateurs d'alimentation bio (soit environ 50 % du régime alimentaire) avaient des risques de développer ces maladies réduits respectivement de 35 % et de 75 % – résultats d'autant plus frappants que les lymphomes sont souvent associés à des expositions chimiques, en particulier aux pesticides.

« Cette fois, nous avons une estimation fine des quantités d'aliments consommés, en contrepartie de quoi nous avons un échantillon d'individus réduit, donc une puissance statistique plus faible, explique M^{me} Kesse-Guyot. Mais nous trouvons toujours cette même association, très robuste, entre consommation de fruits et légumes bio et réduction de l'incidence du cancer du sein chez les femmes ménopausées. »

L'effet n'est pas marginal. Schématiquement, en faisant l'hypothèse d'un lien causal, il est tel que, si toutes les femmes de l'échantillon avaient consommé autant de fruits et légumes bio que les 20 % correspondant aux plus fortes consommatrices, le nombre de cas incidents de ce cancer du sein spécifique aurait été de l'ordre de 215 pendant la période de suivi, au lieu de 284. Et de 330 cas environ si la consom-

tion de bio avait été nulle ou presque chez tous les participants.

Les chercheurs ont pris soin de corriger des effets possibles de la catégorie socioprofessionnelle et du type de métier exercé, de la qualité générale de l'alimentation, de la consommation d'alcool et de tabac, de l'activité physique, des antécédents familiaux de cancer, du surpoids (indice de masse corporelle), etc. S'agissant du cancer du sein, ils ont aussi pu prendre en compte des facteurs de confusion comme l'âge des premières menstruations, le nombre d'enfants ou l'usage de traitements hormonaux – autant de facteurs susceptibles de jouer sur le risque. Même en en tenant compte, un lien persiste entre cancer du sein post-ménopausique et consommation de fruits et légumes bio : plus leur consommation est élevée, toutes choses égales par ailleurs, plus le risque diminue.

En revanche, pour les autres formes de cancer, les effets de la même substitution ne sont pas significatifs – que ce soit faute d'effet réel ou de puissance statistique. Certains résultats ont aussi surpris les chercheurs, comme l'absence de bénéfice constaté sur le cancer colorectal. « On s'attendait à trouver un effet protecteur, que ce soit en lien avec la consommation de fruits et de légumes conventionnels ou bio, mais ce n'est pas le cas, précise M^{me} Kesse-Guyot. Ces résultats méritent des investigations complémentaires. »

Résultats contradictoires

Pour l'heure, comme l'écrivent les auteurs, les deux autres études épidémiologiques disponibles sur les liens entre cancer et alimentation biologique – l'une britannique, l'autre danoise – donnent des résultats contradictoires. La première trouve une réduction des

Le mécanisme le plus plausible susceptible d'expliquer cet effet est l'absence de résidus de pesticides de synthèse en bio

lymphomes, mais une légère hausse des cancers du sein (sans toutefois faire la distinction entre pré- et post-ménopause), la seconde met en évidence une baisse du cancer de l'estomac, mais une hausse des lymphomes. Cependant, la cohorte NutriNet est réputée disposer d'une classification très fine, les deux autres études ne permettant pas d'évaluer précisément le type de produits (fruits et légumes, laitages, viande, etc.) quotidiennement consommés, en même temps que leur quantité.

« S'agissant du cancer, le niveau de preuve des bénéfices de l'alimentation bio demeure faible, notamment en raison du petit nombre de travaux disponibles et de leurs conclusions parfois divergentes », estime Kalliopi-Anna Pouliou, professeure à l'université d'agriculture d'Athènes. La chercheuse grecque, qui n'a pas participé à ces travaux, a coordonné la dernière synthèse en date des données scientifiques sur les bénéfices de l'alimentation bio. Publiée en mars 2025 dans la revue *European Journal of Clinical Nutrition*, celle-ci concluait à un niveau de preuve bien plus élevé des bénéfices du bio sur les paramètres de la santé cardiometabolique (diabète, cholestérol, obésité, hypertension...).

« On sait avec certitude que l'alimentation bio réduit l'exposition des consommateurs aux pesticides de synthèse, et on sait que certains d'entre eux se comportent comme des perturbateurs endocriniens, susceptibles d'élever les risques de certains cancers, comme celui du sein, précise M^{me} Pouliou. Cette nouvelle étude met donc en évidence un effet auquel on peut s'attendre, et mérite d'être portée à l'attention du public. »

STÉPHANE FOUICART

Un retour du phénomène climatique El Niño attendu cet été

L'épisode, accélérateur d'événements météorologiques extrêmes, a désormais 80 % de probabilité de se produire

Après trois années marquées par des records de chaleur, les climatologues surveillent avec inquiétude l'évolution du Pacifique équatorial. Sous la surface de l'océan, les premiers signes d'un retour d'El Niño se renforcent. Un phénomène naturel qui, combiné à un climat déjà réchauffé par les activités humaines, agit comme un accélérateur des dérèglements météorologiques. Mardi 2 juin, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a appelé les pays à se préparer.

Selon son dernier bulletin, un épisode El Niño a 80 % de risque de survenir entre juin et août. Les probabilités augmentent même à 90 % pour la période de juillet à novembre. D'après des observations récentes, la température de surface de l'océan s'approche des seuils d'El Niño dans le centre-est du Pacifique équatorial, qui représente la zone de surveillance de référence. Ce réchauffement de surface est alimenté par des températures anormalement élevées, supérieures de plus de 6 °C à la moyenne, sous la surface de l'ensemble du Pacifique tropi-

cal. L'atmosphère commence également à réagir, condition nécessaire à la mise en place de ce phénomène déclenché tant par le ciel que par la mer.

Alors que nombre de médias évoquent un « super El Niño », l'OMM prévient qu'une « incertitude subsiste quant à l'intensité » du phénomène. La plupart des prévisions des modèles suggèrent, pour l'instant, un épisode atteignant au moins une intensité modérée, voire forte. « Nous devons tous accorder à cette situation le degré d'urgence climatique qu'elle représente. Les conditions El Niño jetteront de l'huile sur le feu d'une planète qui se réchauffe », prévient Antonio Gutierrez, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, en appelant à mettre fin à la dépendance aux combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz), principaux responsables du réchauffement, et à accélérer la transition vers les énergies renouvelables.

« Les systèmes de prévision sont relativement faibles, ce qui permet de nombreux acteurs de se préparer plutôt que de réagir dans

l'urgence », estime Eric Guilyardi, océanographe et climatologue à l'Institut Pierre-Simon-Laplace. Le Pérou ou le Chili, qui pourraient subir une diminution de la pêche aux anchois notamment, « doivent, par exemple, décider d'armer ou non l'intégralité de leur flotte de pêche », illustre le scientifique. L'Indonésie, qui risque de voir sa récolte de riz chuter, peut, elle, acheter cette céréale à l'avance sur les marchés pour éviter une hausse des cours.

Si le monde tremble, c'est qu'El Niño provoque les variations les plus importantes du sys-

tème climatique à l'échelle annuelle. Ce phénomène, qui intervient tous les deux à sept ans et dure entre neuf mois et un an, tire vers le haut la température moyenne mondiale et favorise la survenue d'événements extrêmes dans de nombreuses régions du globe, augmentant la mortalité et les pertes économiques.

Un quart de la surface du globe

Si chaque épisode est différent, les colères de l'« enfant terrible du Pacifique » favorisent généralement les sécheresses et les incendies en Amérique centrale, en Australie, en Indonésie et dans une large partie de l'Asie du Sud-Est, où la mousson devrait s'affaiblir. À l'inverse, certaines régions d'Amérique du Sud, de la Corne de l'Afrique ou d'Asie centrale sont plus exposées à des pluies intenses et à des inondations.

Pendant l'été, le réchauffement des eaux causé par El Niño peut contribuer à la formation d'ouragans dans le centre et l'est du Pacifique, et, au contraire, la freiner dans le bassin atlantique. L'Europe, elle, reste en marge de ces impacts directs, dominée par

d'autres influences climatiques, notamment atlantiques. Mais elle est concernée indirectement, puisque El Niño provoque une poussée de fièvre mondiale. En moyenne, ce phénomène ajoute entre 0,2 °C et 0,3 °C à la température globale, un effet considérable à l'échelle de la planète, étant donné que l'océan Pacifique couvre un quart de la surface du globe.

« Le dernier épisode El Niño, survenu en 2023-2024, a été l'un des cinq épisodes les plus intenses jamais enregistrés et il a joué un rôle dans les records de température mondiaux de 2024 », rappelle Celeste Saulo, la secrétaire générale de l'OMM. Cette année avait été la plus chaude jamais enregistrée et la première à franchir le seuil de 1,5 °C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle – la limite la plus ambitieuse de l'accord de Paris sur le climat.

Alors que les premiers mois de l'année ont déjà été marqués par des records de chaleur océanique, des canicules précoces ou des incendies géants, l'OMM prévoit des températures supérieures à la normale dans presque toutes les

régions du globe pour la période allant de juin à août. La surchauffe devrait ensuite se poursuivre. Les climatologues s'attendent à ce que 2027 détrône 2024 et dépasse de nouveau 1,5 °C. La seconde partie d'un épisode El Niño, à cheval sur deux années, avec un pic en décembre, est en effet toujours la plus chaude.

Dans un précédent rapport, publié le 28 mai, l'OMM alertait sur le fait que les températures moyennes mondiales devraient se maintenir « à des niveaux record ou quasi record » dans les cinq prochaines années. Il est très probable, à 86 %, qu'une année entre 2026 et 2030 batte le record de l'année la plus chaude jamais enregistrée. Plus inquiétant encore, la probabilité que la température moyenne mondiale franchisse le seuil de 1,5 °C sur l'ensemble de la période atteint désormais 75 %. Entre El Niño et l'accumulation continue de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, les prochaines années devraient marquer une nouvelle étape dans l'intensification des extrêmes climatiques. ■

AUDREY GARRIC

En moyenne, le phénomène ajoute entre 0,2 °C et 0,3 °C à la température globale, un effet considérable à l'échelle de la planète

Les maires réticents à parrainer pour 2027

Le nombre de 500 signatures pourrait être difficile à atteindre pour les « petits » candidats à la présidentielle

Pour l'élection présidentielle de 2027, Martine Jolly n'est pas du tout sûre d'accorder son parrainage à un candidat. La maire (sans étiquette) de Courcy (Marne), 1300 habitants, n'a vraiment pas le cœur à ça. Certes, elle a le temps de changer d'avis. L'élection du prochain chef de l'Etat est dans une dizaine de mois et le recueil des 500 parrainages nécessaires ne débute officiellement qu'avec la publication du décret de convocation des électeurs, « au moins dix semaines avant la date du premier tour », prévoit la loi.

Mais, « comme tous les citoyens », elle se sent « perdue, agacée ». « Tout le monde est dégoûté, ici », lâche-t-elle. Vendredi 29 mai au matin, Martine Jolly a accompagné une habitante faire ses courses. « C'est une personne âgée qui a une toute petite retraite et qui a honte de demander des aides », raconte la maire. Elle m'a dit : "J'ai envie d'acheter une barquette de fraises aujourd'hui. Je ne pourrai pas m'acheter de viande, mais j'ai envie de me faire plaisir..." Vous vous rendez compte ? Une barquette de fraises... relève-t-elle, stupéfaite. C'est un luxe pour elle. » La réalité sociale difficile qui s'exprime dans ce village champenois situé à 10 kilomètres de Reims, comme dans beaucoup d'autres territoires, « les grands candidats [à la présidentielle] ne veulent pas la voir, peste l'édile. Et je leur en veux ».

Ne pas donner de parrainage pour la présidentielle, ce pourrait donc être « une manière de [leur] dire : "Arrêtez votre cirque ! Faites comme nous : les pieds dans la boue et les mains dans la glaise" ». La maire marque un temps. « De toute façon, je ne sais même pas à qui le donner, ce parrainage... », reconnaît-elle. L'élue a été peu sollicitée jusqu'à présent. Un courrier en provenance de l'extrême droite, jeté immédiatement « à la poubelle », et la visite de quelqu'un à gauche, « pour les travailleurs ». Elle ajoute : « Je ne vous donne pas de nom, je dirais des bêtises... »

« Pléthore de petits candidats »

Allan Turpin, maire (sans étiquette) d'Andres (Pas-de-Calais), n'est guère plus enthousiaste. Il n'a pas fourni de parrainage lors de l'élection présidentielle de 2022, et il est décidé à faire de même pour la prochaine. « On est dégoûtés, comme tout le monde,

justifie-t-il. On n'a plus que des promesses non tenues... » L'élue n'a pas encore reçu de courrier, mais un représentant de Lutte ouvrière est venu lui rendre visite. « Ils ont toujours du mal à trouver des parrainages, rappelle Allan Turpin. Ils m'ont donné leurs arguments : le patronat se gave ; sans partage des richesses, le pays s'appauvrit. Ils savent qu'ils ne vont pas gagner, mais ils veulent participer, ne serait-ce que pour faire connaître leurs idées et qu'elles soient reprises par d'autres. » Est-il convaincu ? « Non, plus personne ne me convainc », tranche-t-il.

Même si Allan Turpin considère qu'il est ici question de principes. « Je leur ai dit qu'ils reviennent me voir si vraiment ils n'y arrivent pas », raconte-t-il. La participation des « petits » candidats divise les

élus. « Parfois, ça fait mal au cœur, confie Martine Jolly. Ils disent : "Sans le parrainage, on ne pourra pas se présenter." » Certes, reconnaît la maire de Courcy, « mais je leur réponds : "Vous allez avoir 0,5 % des voix qui, peut-être, manqueront à d'autres..." »

Elu à Barrême (Alpes-de-Haute-Provence), Jean-Louis Chabaud (sans étiquette) soupire : « Je peux concevoir qu'il s'agisse d'un acte démocratique, mais on est sollicités par une pléthore de petits candidats. J'ai déjà eu [Francois] Asselineau [Union populaire républicaine], et une autre... Son nom se termine par "o"... Ah, oui, Nathalie Arthaud [Lutte ouvrière]. Je pourrais me dire : je vais leur donner une chance de s'exprimer. Mais la présidentielle, ce n'est pas un jeu. Si c'est pour encombrer l'élection, je ne suis

pas d'accord. Ça va se jouer entre les grands candidats. » Donnera-t-il son parrainage à l'un d'eux ? « Je ne sais pas », répond-il. En 2017, il l'a donné à Emmanuel Macron. « Il proposait une grande entente pour la France, ça me plaisait bien », se souvient-il. Alors, cette fois-ci, « si quelqu'un arrive à mettre tout le monde autour de la table, je serai peut-être encore un peu candide pour donner ma signature ».

En 2022, le maire (MoDem) d'Autun (Saône-et-Loire), Vincent Chauvet, a été le premier à parrainer Emmanuel Macron, alors candidat à un second mandat. Mais, aujourd'hui, il ne sait pas ce qu'il fera. Il considère que la démarche devrait être obligatoire et secrète pour tous les élus concernés : députés, sénateurs, maires, présidents d'intercommunalités, etc.

« On est dégoûtés, comme tout le monde. On n'a plus que des promesses non tenues... »

ALLAN TURPIN
maire (sans étiquette)
d'Andres (Pas-de-Calais)

Pour l'heure, « je n'ai pas été approché », affirme-t-il. Ils n'ont pas encore lancé la « chasse ». Tout juste a-t-il reçu, début mai, un courriel de l'ancien premier ministre (2005-2007) Dominique de Villepin. « Il ne s'agissait pas d'une demande of-

ficielle de parrainage », relève Vincent Chauvet, mais d'un texte laudateur où le futur candidat prend fait et cause pour les élus locaux.

A défaut de demande de parrainage, Benoît Roussel (Parti socialiste), lui, a reçu des lettres de félicitations pour sa réélection à la mairie d'Arques (Pas-de-Calais). Une du président (Les Républicains) des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, qui s'y présente comme « maire de la région » et n'évoque pas la présidentielle. Une autre de l'ex-premier ministre Gabriel Attal, qui n'évoque pas davantage 2027. Mais Benoît Roussel n'est pas dupe : « On voit bien qu'il y a un objectif derrière. Mes coordonnées sont stockées quelque part. Il suffira d'appuyer sur le bouton le moment venu... » ■

BENOÎT FLOC'H



Gabriel Attal, lors de l'officialisation de sa candidature à la présidentielle, à Mur-de-Barrez (Aveyron), avec le maire, Pierre Ignace, le 22 mai. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

Le retour de Nathalie Kosciusko-Morizet, ralliée à Edouard Philippe

L'annonce de l'ancienne ministre permet au candidat Horizons à la présidentielle de montrer qu'il peut rassembler, contrairement à ses rivaux

Son nom ne viendra pas s'ajouter à une liste de présidentiables déjà longue. Nathalie Kosciusko-Morizet n'est « candidate à rien ». Mais elle est prête à replonger dans le bain politique après neuf ans d'absence. L'ancienne ministre de l'écologie (2010-2012) a annoncé sur France Inter, mardi 2 juin, son soutien à Edouard Philippe pour la présidentielle en 2027. Selon elle, le candidat Horizons « a cette capacité à rassembler, à rassembler dans le calme, à rassembler dans le dialogue ».

L'histoire commune entre le juppéiste et l'ancienne sarkozyste, à la personnalité très autonome, raconte celle de leur famille politique d'origine : la droite. Quand le premier prend au bon moment le train du macronisme pour rallier Matignon en mai 2017, la seconde reste à quai. Figure d'une droite moderne et urbaine, « NKM » pré-

sente pourtant un profil très « macroncompatible ». Mais la première vague de débauchage chez Les Républicains (LR) se fera sans elle. Pire, l'Elysée favorise la candidature de Gilles Le Gendre contre elle dans la 2^e circonscription de Paris. Battue, elle quitte la politique. A 44 ans, elle entame une nouvelle vie à New York pour le groupe français de services informatiques Caggemini.

Pourquoi revenir ? Sur France Inter, la polytechnicienne explique vouloir être « utile » et s'impliquer dans des sujets comme la transition écologique et technologique. « Cela fait longtemps que je travaille dessus », insiste-t-elle. Les cadres Horizons se sont donc empressés de relayer la nouvelle sur leurs réseaux. « "NKM", c'est une voix singulière, une liberté de pensée et de ton qui trouve parfaitement sa place aux côtés d'Edouard Philippe », fait valoir auprès du

Monde Bérangère Abba, secrétaire générale déléguée à l'animation territoriale d'Horizons.

Porte-parole du parti, Arnaud Péricard salue « une personnalité forte à droite, avec des engagements écologiques, une fibre entrepreneuriale, une vraie expertise sur les technologies ». Le maire de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) met en avant la capacité d'Edouard Philippe à « rassembler des profils divers autour de lui », avec les arrivées récentes de Marie Guévenoux (ex-députée Renaissance) à la codirection de sa campagne ou du président du Finistère, l'ex-LR Maël de Calan. Mais ces deux recrues sont deux anciens juppéistes, comme lui.

Chez Horizons, le soutien – plus médiatique – de Nathalie Kosciusko-Morizet tombe bien au moment où les deux concurrents du centre et de la droite, Gabriel Attal (Renaissance) et Bruno Retailleau

(LR), peinent à rassembler leurs propres partis. Samedi, ils n'étaient qu'une soixantaine de parlementaires Renaissance présents au meeting parisien de leur secrétaire général, contre les 80 annoncés en amont. Pour le sien, prévu le 20 juin, le président de LR a enregistré les défections de ses deux rivaux internes, Laurent Wauquiez et Xavier Bertrand.

« En femme libre »

Chez LR, on préfère passer la nouvelle au tamis de l'humour. « Philippe veut reconstituer l'aile gauche de l'UMP, ça avait bien souri à [Alain] Juppé lors des primaires en 2016 », pique un proche de M. Retailleau. « C'est le cercle des poètes disparus », ironise son vice-président, Julien Aubert. Sur le fond, ces retrouvailles n'étonnent personne. Les deux se connaissent depuis la création de l'UMP en 2002 et s'étaient opposés à la li-

gne du « ni-ni », soit le refus de choisir entre le Front national et le Parti socialiste au second tour des cantonales de 2011, mise en place par le parti lors du mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy.

Candidate déçue à la primaire de 2016 (quatrième avec 2,56 %), elle avait soutenu, au second tour, Alain Juppé plutôt que de voler au secours de la victoire d'un François Fillon, incarnation d'une droite trop conservatrice à son goût. Chez Horizons, la Francilienne retrouvera plusieurs proches comme Tokia Saïfi, dont elle fut directrice de cabinet, ou encore le maire de Palaiseau (Essonne), Grégoire Lasteyrie, son directeur de campagne lors de sa campagne (ratée) pour Paris en 2014.

Pour l'heure, Nathalie Kosciusko-Morizet devrait rester en retrait du dispositif formel de la campagne. « Depuis son retour des Etats-Unis, Edouard et elle ont beaucoup

échangé. Mais son sujet n'est pas un sujet de place, elle veut peser sur le débat d'idées, en femme libre », assure Grégoire de Lasteyrie.

Ces prochains mois, Edouard Philippe entend poursuivre sur le chemin du rassemblement du centre et de la droite. A ses yeux, les ralliements sont le fruit d'une dynamique qui doit lui permettre de creuser un écart définitif sur le duo Attal-Retailleau d'ici à la fin de l'année. Dans cette optique, il convie à son grand meeting parisien du 5 juillet tous les parlementaires du socle commun (du MoDem à LR). Les élus d'Horizons sont aussi optimistes sur le ralliement à terme de deux figures LR, Jean-François Copé et Valérie Pécresse. « Mais attention de ne pas envoyer le message aux électeurs qu'on reprend le casting de l'époque Sarkozy », prévient un cadre. ■

ALEXANDRE PEDRO
ET MARIE POUZADOUX

La santé des présidents, un secret institutionnalisé

Dans « Le Crépuscule des dieux », Patrice Duhamel révèle les derniers mystères qui entourent les maladies des chefs d'Etat

Où s'arrête le secret médical, lorsqu'il s'agit du président de la République? Lorsque le chef des armées et gardien de l'arme nucléaire n'a plus la force de présider, faut-il le dire? Dans *Le Crépuscule des dieux* (Editions de l'Observatoire, 224 pages, 22 euros), Patrice Duhamel interroge l'opacité qui entoure la santé des chefs d'Etat à la lumière de nouveaux éléments. Principalement, le journal personnel du professeur Jean Bernard, qui fut l'un des trois médecins du président Georges Pompidou entre 1968 et 1974. Le célèbre hématologue, tenu par le secret médical, se confiait chaque soir à son carnet, et avait donné pour consigne que ses écrits soient rendus publics plusieurs dizaines d'années après sa mort. Vingt ans après la disparition du médecin, en avril 2006, Patrice Duhamel, qui était journaliste à la première chaîne de l'ORTF sous Georges Pompidou, s'est vu confier le précieux document.

Le récit du professeur est aussi poignant qu'édifiant. Il découvre en octobre 1968 la grave leucémie dont l'ex-premier ministre est atteint. Le médecin est alors confronté à un âpre dilemme, alors que la fin du règne gaulliste se profile : doit-il dire à son illustre patient la vérité sur le mal dont il est atteint, au risque de le voir abandonner son ambition présidentielle? « La vérité lui serait-elle révélée, il s'écroulerait », écrit-il dans son journal. Alors que le futur candidat avance inexorablement vers l'Elysée, Jean Bernard est empêché par la famille Pompidou de dire au principal intéressé la nature du mal dont il souffre. Alors que les médecins évoquent à l'époque un pronostic vital de dix ans, Georges Pompidou, qui a commencé son mandat le 20 juin 1969, résistera un peu plus de cinq ans, « dont deux années d'affaiblissement et d'agonie », résume Patrice Duhamel.

« Rumeurs extravagantes »

« Leucémie lymphoïde chronique ou Waldenström » : Jean Bernard écrit pour la première fois, le 14 septembre 1969, le nom du mal dont souffre le président, alors que *Le Monde* décrit un Georges Pompidou « bronzé, resplendissant de santé », lors d'un voyage à Bonn (Rhénanie-du-Nord-Westphalie). Mais très vite, il apparaît en surpoids, pâle et boursoufflé, en raison d'un traitement à base de cortisone. En mars 1973, l'ambassade américaine à Paris, dans un télégramme au département d'Etat, à Washington, fait état de « rumeurs extravagantes », selon lesquelles « le président souffrirait d'un cancer ou d'une autre maladie inconnue mais en stade terminal ».

En juin, Georges Pompidou réduit ses activités de représentation, l'Elysée invoquant « une grippe à rechutes ». « Le mensonge d'Etat est désormais institution-

Le professeur Bernard est empêché par la famille Pompidou de dire au principal intéressé la nature du mal dont il souffre

Pour François Mitterrand, comme sous Pompidou, « une véritable chape de plomb a occulté la vérité »

nalisé », souligne Patrice Duhamel. Le secrétaire général de l'Elysée, Edouard Balladur, « apparaît comme une sorte de vice-président ». Georges Pompidou est « soutenu, inspiré par l'espoir de tenir jusqu'à la fin du septennat, en 1976 », confie son fils Alain, médecin lui aussi, au professeur Bernard, en janvier 1974.

« Il vaut mieux ne pas en parler »

« L'hypothèse d'une démission de découragement n'est pas exclue », note ce dernier le 7 mars. Quelques jours plus tard, le voyage officiel en URSS tourne au supplice. « Pourvu que je ne reste pas mourir sur cette terre », souffle le président à l'infirmière militaire de l'Elysée qui l'accompagne, après un malaise au cours duquel il a perdu connaissance. « Ai-je le droit de laisser se prolonger pareille situation? », s'interroge Edouard Balladur, redoutant que le président ne soit mis publiquement en demeure de démissionner.

Incapable d'exercer la plénitude de ses fonctions, Georges Pompidou reste la plupart du temps alité à son domicile, quai de Béthune. « L'appartement de l'Elysée est absurde : on entre par les chambres, on sort par la salle à manger, on ne peut pas y être malade », lâche-t-il le 27 mars lors d'un conseil des ministres crépusculaire, qui sera le dernier. Georges Pompidou rend son dernier souffle le 4 avril 1974, mais le secret médical lui survit, sa femme, Claude Pompidou, exigeant le silence absolu sur le mal qui l'a emporté. « La maladie n'est pas honorable, il vaut mieux ne pas en parler », regrette Jean Bernard, un sentiment que le président « tenait de ses origines rurales ».

Son successeur, Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), victime pendant son septennat de deux légers malaises, choisira de ne rien dire sur sa santé. François Mitterrand (1981-1995) découvre six mois après son arrivée à l'Elysée qu'il est atteint d'un cancer très avancé avec métastases. Mais, comme sous Georges Pompidou, « une véritable chape de plomb a occulté la vérité », observe Patrice Duhamel. Chaque semestre, un faux bulletin de santé sera publié, mensonger ou très approximatif, au nom de la raison d'Etat. Des dirigeants de la majorité conseillent au premier ministre, Edouard Balladur, de saisir le Conseil constitutionnel, au titre de l'article 7 de la Constitution, sur les conditions d'un empêchement du président. M. Balladur s'y refuse « absolument ».

Depuis 2005 et l'accident vasculaire cérébral de Jacques Chirac (1995-2007), présenté comme un simple « accident vasculaire » par l'Elysée, la santé des présidents, parvenus plus jeunes à la fonction suprême, n'a plus été un sujet d'inquiétude. Mais le secret qui entoure le corps terrestre du roi n'est sans doute pas près d'être levé. ■

NATHALIE SEGAUNES

Sébastien Lecornu incité à ne pas baisser la TVA sur les carburants

Le conseil des prélèvements obligatoires, désormais présidé par Amélie de Montchalin, suggère en revanche d'alléger les taxes sur l'électricité

Dans sa bataille politique autour des carburants, Sébastien Lecornu a trouvé un nouvel allié : le conseil des prélèvements obligatoires, une institution liée à la Cour des comptes et désormais présidée par son ancienne ministre des comptes publics, Amélie de Montchalin. Face à l'envolée des prix provoquée par la guerre au Moyen-Orient, ce groupe d'une quinzaine d'experts pousse le premier ministre à tenir bon, et ne surtout pas baisser les taxes sur l'essence et le gazole pour limiter l'impact sur les consommateurs.

C'est pourtant la réclamation numéro un du Rassemblement national. Les aides ciblées accordées par le gouvernement aux routiers, aux pêcheurs, etc., ne sont « pas à la hauteur des difficultés des Français », répètent ses dirigeants sur tous les plateaux. Selon eux, la solution consiste à ramener la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les carburants de 20 % à 5,5 %, et de manière « pérenne », pour diminuer vraiment les prix à la pompe.

Erreur totale, juge le conseil des prélèvements obligatoires dans son rapport sur la fiscalité énergétique publié mercredi 3 juin. « A court terme, l'utilisation de l'outil fiscal pour compenser les fluctuations du prix des énergies fossiles serait contre-productive », écrivent

les experts. A cela, au moins trois raisons. D'une part, cela priverait l'Etat de ressources précieuses. La seule TVA sur les carburants a rapporté 14,8 milliards d'euros en 2025. La baisser à 5,5 % coûterait donc plus de 10 milliards d'euros à l'Etat. D'autre part, une telle mesure enverrait un signal en contradiction complète avec la nécessité de réduire la consommation d'hydrocarbures pour limiter le dérèglement climatique.

Le gazole dans le viseur

Enfin, les expériences passées, en France comme à l'étranger, montrent que « les ajustements de la fiscalité de l'énergie ne permettent pas de cibler les ménages et les entreprises les plus exposés, et sont difficiles à retirer », souligne le rapport. Sébastien Lecornu en sait quelque chose : le « bouclier énergétique » mis en place en 2022 par un gouvernement auquel il appartenait, celui de Jean Castex, a duré des années, au-delà du choc inflationniste provoqué par l'invasion russe en Ukraine. Il a coûté des dizaines de milliards d'euros, et creusé le déficit. « On ne finit pas de le rembourser », a constaté le premier ministre, le 21 mai. Au Royaume-Uni, certaines baisses fiscales décidées en 2022 « étaient encore en vigueur au début de 2026 », relève aussi le rapport.

Dans ces conditions, « des aides à la trésorerie ou, en cas de choc

« Les ajustements de la fiscalité de l'énergie ne permettent pas de cibler les ménages les plus exposés », souligne le rapport

prolongé, des mesures budgétaires ciblées et réversibles de soutien du revenu des entreprises et des professionnels les plus exposés, sont plus efficaces », estime le conseil des prélèvements obligatoires. De quoi conforter Sébastien Lecornu : c'est la ligne exacte qu'il défend depuis le début de la crise pétrolière, malgré les demandes de baisse des taxes ou de plafonnement des prix et des marges.

Pour autant, le rapport dévoilé mercredi ne prône pas l'inaction. La fiscalité énergétique « est marquée par une grande complexité », avec pas moins de 35 régimes dérogatoires, précise le conseil. Ces divers abattements et niches fiscales réduisent le rendement total de l'ordre de 15 milliards d'euros, pour le ramener autour de 60 milliards d'euros par an. Hérités du passé, ils n'ont plus toujours de

justification. Pourquoi taxer l'essence de 28 % de plus que le gazole? Pourquoi les ménages paient-ils davantage de taxes sur l'électricité que sur le fioul ou le gaz? Autre exemple : trois taux réduits, concernant notamment les taxis et les véhicules d'intervention des services départementaux d'incendie, restent en vigueur, alors qu'ils ne sont pas conformes aux règles européennes. Un peu de ménage serait donc bienvenu.

Une fois la crise énergétique actuelle passée, il faudra « réduire les incohérences de la fiscalité afin de ne pas entraver la transition énergétique », plaide le rapport. Il préconise d'aligner la fiscalité du gazole sur celle de l'essence, d'augmenter globalement la taxation des combustibles fossiles et de baisser celle de l'électricité.

Là encore, Sébastien Lecornu ne peut que se frotter les mains. Lors de sa conférence de presse sur les répercussions du choc pétrolier, le 21 mai, c'est la piste précise qu'il a esquissée : « Si une fiscalité devait diminuer dans les années à venir, ce serait la fiscalité sur les énergies produites en France, électricité en tête. » Les ministres concernés ont reçu le mandat de préparer des propositions en ce sens. L'ampleur du déficit public risque toutefois de rendre toute baisse fiscale difficile à intégrer à court terme dans un budget. ■

DENIS COSNARD

Loi « Bétharram » : pourquoi l'Eglise a refusé la levée du secret de la confession

L'article 9 de la proposition, prévoyant d'obliger les prêtres à dénoncer les crimes sexuels contre les mineurs dont ils auraient pris connaissance, a finalement été supprimé

L'Eglise de France a retenu son souffle jusqu'à presque minuit, lundi 1^{er} juin, inquiète que le législateur ne touche à un élément central de sa théologie : le sacrement de la confession. Dans l'Assemblée était discutée la proposition de loi (PPL) visant à « protéger les enfants et lutter contre les violences en milieu scolaire », dite loi « Bétharram », rédigée à l'issue des travaux de la commission d'enquête qui avait des mois durant tenté de comprendre comment de telles violences avaient pu être commises dans l'établissement du même nom. Entre autres mesures, le texte prévoyait dans son article 9 de lever le secret professionnel qui protège la confession, obligeant ainsi les prêtres à dénoncer les crimes sexuels contre les mineurs dont ils auraient pris connaissance à ce moment précis.

Si les députés, en quête d'un compromis pour faire voter l'ensemble de la PPL avant minuit lundi, ont renoncé à cette levée du secret, les ecclésiastiques demeureraient, mardi encore, passablement inquiets. Impossible pour eux d'être soumis à une telle obligation en contradiction totale avec la théologie de l'Eglise.

Dans un entretien accordé au quotidien *La Croix* mardi 2 juin, M^{gr} Matthieu Rougé, évêque de Nanterre, rappelait ainsi que le sacrement de la confession exprimait « le droit pour les fidèles qui le souhaitent d'avoir recours au pardon sacramentel dans un cadre de stricte confidentialité », faisant ainsi partie selon lui de « l'authenticité religieuse ».

Ainsi, pour les prélats, cette obligation de dénoncer ce qui a été entendu en confession, outre qu'elle provoque l'excommunication automatique de celui qui le fait, relèverait directement de l'atteinte à la liberté de conscience. « Dans la société, insiste ainsi auprès du Monde M^{gr} Vincent Jordy, archevêque de Tours, il doit y avoir des lieux, où chacun peut s'ouvrir, parler dans une totale confiance à l'autre, ou à son prêtre, cela relève des libertés fondamentales. »

Interrogés, les juristes conviennent que l'article de loi aurait pu poser un problème de cet égard. « Si ça avait été adopté, ça aurait pu être considéré comme une atteinte à la liberté de conscience. Mais est-ce que la raison d'ordre public qui justifierait cette atteinte serait suffisante et proportionnée? Il est probable que non », estime ainsi Emmanuel Tawil, professeur associé à l'université Paris-II Panthéon-Assas. Car, précise-t-il, « il n'est pas certain que lever ce secret permettrait d'éviter un crime dans la mesure où il ne semble pas que les prêtres aient eu vraiment à en-

tendre ce genre d'autodénonciation en confession ».

Pour les hommes de foi, cet article démontre une incompréhension de la nature de la confession. Beaucoup expliquent ainsi qu'il est rare d'entendre ce genre d'autodénonciations dans le cadre de ce sacrement. Ils admettent en revanche entendre des victimes, de tous les âges, rapporter le mal qui a pu leur être fait. Dans cette situation, précise ainsi M^{gr} Jordy, « il y a toujours la possibilité d'expliquer à la personne que ce qu'elle vient de dire doit être rapporté à une autorité ». Et de préciser : « Je ne peux pas m'en servir, mais si une victime me reparle en dehors du cadre de la confession, le statut de la parole change et je peux l'aider à aller dénoncer son agression. »

Encourager « à aller dénoncer »

L'évêque précise qu'il s'agit même d'une possibilité qu'il a enseignée aux prêtres en séminaire, « dont il faut user avec prudence ». M^{gr} Hervé Giraud, archevêque de Viviers (Ardèche), précise lui aussi qu'il n'arrive jamais qu'un agresseur se dénonce ainsi face à son confesseur. Il estime néanmoins que si cela venait à se produire, ce dernier pourrait le conduire à se rendre aux autorités. Pour lui, c'est justement le « secret absolu » qui pourrait « permettre à la personne de venir le dire et d'engager un dialogue pour aller se dénoncer ». Sans cela, pense-t-il, les auteurs de violence, et parfois les victimes, n'en parleraient tout simplement pas.

« Dans la confession on peut inciter à aller se dénoncer, confirme M^{gr} Antoine Hérouard, archevê-

que de Dijon, et si c'est un enfant ou un jeune qui vient parler de ce qui lui est arrivé à ce moment-là, le propre de la confession, c'est de le rassurer. Et ensuite leur demander s'ils sont d'accord pour en reparler en dehors de ce cadre, puis plus largement. » Certains ecclésiastiques estiment d'ailleurs que le principal problème de la confession n'est pas qu'y soient dénoncés des faits d'agression mais plutôt qu'ils s'y produisent. « C'est quand même contre cela, qui peut encore se produire, qu'on tente de lutter avec tout un tas de mesures », explique un prêtre sous le couvert de l'anonymat.

Dans son rapport paru en 2021, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (Ciase) avait en réalité déjà posé ce débat sur la place publique. Elle entendait ainsi, dans ses préconisations, rappeler « sans remettre en cause le secret de la confession en tant que tel », « que le secret de la confession constitue, au regard de la loi pénale en vigueur, un secret professionnel qui n'entre pas dans l'exception prévue au dernier alinéa de l'article 434-3, de sorte que ce secret ne peut pas être opposé à l'obligation légale de signalement de violences sexuelles commises sur des mineurs ou des personnes vulnérables ».

De son côté, Olivier Savignac, président de l'association de victimes Parler et Revivre, estime que « la protection des enfants doit l'emporter sur tout secret y compris religieux, aucun obstacle ne doit primer sur la protection des mineurs ». ■

SARAH BELOUEZZANE

« Dans la société, il doit y avoir des lieux où chacun peut s'ouvrir, parler dans une totale confiance à l'autre »

M^{gr} VINCENT JORDY
archevêque de Tours



L'IA en classe : « Je me sens comme un prof augmenté »

Des enseignants racontent comment l'intelligence artificielle agit tel un moteur pour revisiter leur pédagogie et rendre les élèves plus actifs

Marie-Claude Pignol est arrivée à saturation des « copies ChatGPT standardisées » que lui rendaient ses élèves. Alors, cette professeure de français d'un lycée du Loiret a décidé de voir comment travailler avec les intelligences artificielles (IA) génératives, au point d'aider désormais ses élèves à réviser l'épreuve de français du bac avec ces outils. « L'IA peut être un formidable partenaire de révisions en générant de multiples questions sur les cours à partir d'un document élaboré en classe », relate-t-elle.

Enseignante s'en sert aussi pour faire progresser les élèves en dissertation. Elle passe un sujet à la moulinette de plusieurs IA et les lycéens doivent expertiser les propositions. « Le rapport critique à la production de l'IA permet d'enrichir la lecture de l'œuvre et de dépasser les remarques trop attendues. Cela leur fait prendre conscience que, quel que soit l'outil, il faut repasser derrière », détaille l'enseignante convaincue.

Marie-Claude Pignol n'est plus un ovni dans l'éducation nationale. De plus en plus d'enseignants expérimentent ce que l'IA peut apporter à leurs enseignements. La France part de loin. En 2024, seuls 14 % des enseignants de collège ont déclaré avoir utilisé l'intelligence artificielle au cours de l'année, contre 36 % en moyenne dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), selon une enquête de cette instance internationale publiée en décembre 2025. A Singapour ou aux Emirats arabes unis, cette proportion monte à 75 %.

Mais « les pratiques progressent vite », selon Samuel Vitel, directeur général du Réseau Canopé, chargé de la formation continue des enseignants pour l'éducation nationale. Aujourd'hui, un professeur sur deux exprime le besoin de se former à l'IA.

Enseignant en sciences économiques et sociales (SES) dans l'académie de Nantes, Julien (qui

souhaite rester anonyme) a franchi le cap en 2025, après une journée pédagogique consacrée à l'intelligence artificielle dans son lycée. Depuis, cet enseignant, qui se dit volontiers « un peu geek », se sent « comme un prof augmenté ».

« Dans ma discipline, il y a un enjeu d'actualisation permanente des connaissances et des données sur lesquelles faire travailler les élèves », explique-t-il. L'IA lui permet de mettre à jour beaucoup plus rapidement les documents présentés en cours. L'enseignant peut ainsi « réagir très vite en fonction de l'actualité, comme sur le feuillet des droits de douane imposés par le président américain, Donald Trump ». Julien réalise ce travail en toute transparence vis-à-vis de ses élèves et leur précise quelle IA il a utilisée dans son support de cours. Cette information permet d'ouvrir le dialogue avec les élèves sur leur propre utilisation.

« Puissant levier de motivation »

Jeu de rôles pour incarner certains chapitres un peu techniques, vidéos à partir de ses cours pour aider aux révisions..., le professeur de SES explore les différentes potentialités de ces assistants virtuels. « J'avais ces idées depuis longtemps, mais, sans l'aide de ces outils, c'est trop chronophage », souligne-t-il.

Aucun enseignant interrogé n'imagine pour autant se faire un jour remplacer par l'IA. Elle agit au contraire comme un moteur pour revisiter leur pédagogie et rendre les élèves plus actifs. « L'IA remet au premier plan ce que l'on peut faire ensemble dans une salle de classe », affirme Mickaël Bertrand, professeur d'histoire-géographie à Dijon et formateur.

Pouvoir différencier les exercices donnés en fonction du niveau et du besoin de chaque élève apparaît comme un intérêt majeur pour ces enseignants. « Générer des exercices de grammaire ou de mathématiques à partir des intérêts des élèves (les mangas, l'équitation ou autre) peut être un puissant levier de motivation », dé-

« L'idée est de conserver les mêmes objectifs pour tous les élèves, mais d'y arriver par des chemins différents »

MICKAËL BERTRAND
professeur d'histoire

taille la formatrice Julie Higounet, qui coordonne actuellement un dossier pour la revue *Les Cahiers pédagogiques* sur les usages de l'IA dans l'éducation. « Il ne s'agit pas de donner des exercices moins exigeants aux plus fragiles. L'idée est de conserver les mêmes objectifs pour tous les élèves mais d'y arriver par des chemins différents », détaille Mickaël Bertrand pour qui la formation des enseignants est « primordiale » dans ce cadre.

Près de 60 000 professeurs – dont 30 000 en 2025 – ont participé depuis 2023 à des sessions d'une à vingt heures réalisées par le réseau Canopé. Le ministère de l'éducation nationale est en train de former un millier de formateurs sur le sujet, selon une audition de la direction générale de l'enseignement scolaire à l'Assemblée nationale, le 18 mai, et a publié en juin 2025 un « cadre d'usage de l'IA en éducation » pour donner les grandes lignes d'une approche « responsable, réflexive » et « frugale » de l'IA.

« Les usages restent fortement individu-dépendants », tempère néanmoins l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche dans un rapport de mai 2025. « L'éducation nationale doit encore davantage accompagner les enseignants aux changements qu'introduit l'IA », juge la députée (Renaissance) des Hauts-de-Seine Céline Calvez, rapporteuse de la mission parlementaire « Création, diffusion et acqui-

sition des connaissances : comment l'IA transforme notre éducation et notre culture », qui doit rendre ses travaux fin juin.

Le plus souvent portés sur l'innovation pédagogique, les enseignants qui utilisent l'IA ne sont pas pour autant des technophiles béats. Développer l'esprit critique de leurs élèves est au cœur de leurs préoccupations. William Michel, conseiller pédagogique dans la Seine-Maritime, mène des ateliers sur « l'IA et les émotions » avec des classes de CM1 ou CM2. « A cet âge, beaucoup d'enfants pensent que l'IA a quelque chose d'humain. Notre atelier a dans un premier temps l'objectif de déconstruire cette idée en posant des questions à des chatbots », décrit le pédagogue. « Est-ce que tu as des amis ? », « Quelle est ta date de naissance ? », « Qu'est-ce que tu ressens quand on te dit "t'es moche" ? », ont ainsi demandé les élèves pour ensuite décortiquer les réponses avec leurs enseignants.

Si les pratiques pédagogiques se développent, la question de l'évaluation reste un nœud pour beaucoup. « Nous allons revenir à une bonne vieille méthode socratique : évaluer la démarche davantage que le résultat », prédit Mickaël Bertrand. « L'IA questionne la nature des tâches que l'on donne aux élèves. On cherche à développer des activités cognitives de plus haut niveau : problématiser, essayer, enquêter... », approfondit Sylvie Grau, professeure en didactique des mathématiques à l'université de Nantes.

Comment ne pas augmenter les inégalités entre les élèves ? La question taraude aussi les enseignants après leurs premières expériences. « Les plus fragiles vont vers les solutions les plus simples, remarque, inquiète, Marie-Claude Pignol. Certains pensent que l'IA est plus forte qu'eux. Cela les soulage qu'on fasse tourner un robot pour penser à leur place, alors que nous devons tout au contraire leur apprendre à penser par eux-mêmes. » ■

SYLVIE LECHERBONNIER

Comptes de campagne de Jean-Luc Mélenchon en 2017 : quatre mises en examen

Ouverte en 2018, l'enquête concernant La France insoumise est terminée, selon les informations du « Monde »

Elles avaient été ouvertes en 2018 et ont trouvé leur conclusion huit ans plus tard. Deux informations judiciaires distinctes concernant La France insoumise (LFI) ont été closes le 7 mai par les juges d'instruction, a appris *Le Monde*, lundi 1^{er} juin.

Le 26 mai, *Le Canard enchaîné* avait annoncé la clôture des investigations d'une première information judiciaire, sur les assistants des députés européens « insoumis ». Selon nos informations, confirmées par le parquet de Paris, les investigations entreprises dans le cadre d'une deuxième information judiciaire, concernant la campagne de 2017 de Jean-Luc Mélenchon, ont également été clôturées. Dans les deux cas, LFI conteste depuis le début tout fait délictueux.

La comparaison entre les deux affaires s'arrête cependant là. Dans l'affaire des assistants parlementaires européens de LFI, aucune mise en examen n'a été prononcée. Laurent Maffei et Aiglène de Causans, les deux anciens assistants au cœur de la procédure, restent, depuis 2022 et à l'issue des investigations, placés sous le statut plus favorable de témoin assisté.

« Prêt illégal de main-d'œuvre »

A la source de ce dossier, le signalement envoyé à la justice début 2017 par l'ancienne eurodéputée du Front national Sophie Montel. « Elle entendait ainsi s'assurer que les faits qui étaient reprochés dans une procédure pénale distincte », celle des assistants parlementaires du Front national dans laquelle la cour d'appel doit se prononcer le 7 juillet, « soient également l'objet d'investigations concernant d'autres formations politiques », précise au *Monde* le parquet de Paris. Mais « en juin 2022, un rapport de l'office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales [conclut] qu'il n'était pas possible de caractériser d'infraction particulière ».

En l'absence de mise en examen à l'issue des investigations, cette procédure s'oriente vers un probable non-lieu. Le parquet doit encore rendre son réquisitoire définitif, dans lequel il demandera ou non un renvoi. Puis, les juges d'instruction décideront de suivre ou non le ministère public.

Dans le second dossier, celui sur les comptes de campagne de 2017 de Jean-Luc Mélenchon, la situation est toute autre. L'enquête s'est terminée par quatre mises en examen : l'association L'Ere du peuple, prestataire pendant la campagne, pour « prêt illégal de main-d'œuvre », « faux et usage de faux », « escroquerie aggravée » et « tentative d'escroquerie aggravée » ; le député de Seine-Saint-Denis Bastien Lachaud, alors trésorier de L'Ere du peuple, pour des chefs analogues (sans le caractère aggravant pour l'escroquerie et la tentative d'escroquerie) ; Marie-Pierre Oprandi, man-

Dans l'affaire des assistants parlementaires européens de LFI, aucune mise en examen n'a été prononcée

« Les prestations [de] L'Ere du peuple [étaient refacturées] avec une marge significative (entre 58 et 66 %) », selon le parquet de Paris

dataire financière de la campagne, pour « prêt illégitime de main-d'œuvre » et « usage de faux », et la députée de Paris Sophia Chikirou, qui dirigeait alors à la fois la communication de la campagne et le deuxième plus gros prestataire, par le biais de sa société Mediascop, pour « escroquerie aggravée », « abus de biens sociaux » et « recel d'abus de confiance ». Tous restent présumés innocents.

Cette enquête-ci fait suite à un signalement de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, en mars 2018, à l'issue du contrôle des comptes de campagne du candidat Mélenchon. Factures à l'appui, les rapporteurs de cette commission se sont inquiétés de possibles surfacturations de la part de prestataires proches de LFI intervenant dans la campagne de Jean-Luc Mélenchon. Or, toute facturation supérieure au prix du marché est illégale, car les prestations effectuées dans le cadre des campagnes font l'objet d'un remboursement par l'Etat.

« Les prestations [de] L'Ere du peuple [étaient refacturées] avec une marge significative (comprise entre 58 et 66 %) », précise le parquet de Paris. Quant à Mediascop, la société de Sophia Chikirou, elle « dégageait à l'occasion des prestations un niveau de rentabilité (...) très supérieur à celui pratiqué par les professionnels ayant une activité similaire (...) et qui ne pouvait être justifié au regard des expériences antérieures de sa dirigeante ainsi que des tarifs que la société pratiquait habituellement ».

Si prouver une surfacturation pendant une campagne est très complexe – car cela demande par exemple de comparer des prestations faites en urgence –, les multiples mises en examen dans ce dossier laissent davantage entrevoir la perspective d'un éventuel procès. Une analyse juridique que conteste LFI dans une réaction envoyée à l'Agence France Presse et au *Monde* : « Le candidat Jean-Luc Mélenchon et le directeur de campagne Manuel Bompart n'ont été ni entendus par les juges au cours de l'instruction ni mis en examen. Par ailleurs, la contre-expertise demandée par le conseil de la société Mediascop et qui a été accordée a démontré clairement qu'il n'y avait eu aucune surfacturation, comme nous le disons sans relâche depuis maintenant huit ans. En toute logique, au vu de l'ensemble de ces éléments, nous nous attendons donc à la fin de cette enquête sans aucun procès ».

Aucune audience n'est à attendre avant l'élection présidentielle de 2027. Les étapes suivantes (réquisitoire définitif et ordonnance de renvoi) peuvent prendre encore plusieurs mois et le calendrier d'audience est plein. ■

LAURA MOTET

A Paris, les élites se déchirent sur l'École alsacienne

Une partie du personnel a fait grève, mardi, sur fond de jeux de pouvoir entre parents influents

L'événement est suffisamment exceptionnel pour être noté : mardi 2 juin, une partie des personnels de l'École alsacienne à Paris était en grève. Ils réclament l'annulation du vote du nouvel organigramme de direction adopté lors d'un conseil d'administration, le 26 mai, alors que deux élus représentant les enseignants n'étaient pas présentes.

Pour cet établissement privé sous contrat qui accueille 1 850 élèves, la plupart enfants de la bourgeoisie intellectuelle, le mouvement social arrive en point d'orgue d'une crise sans précédent. Elle se noue en novembre 2025, lorsque le conseil d'administration de l'association École alsacienne désigne un successeur à l'emblématique directeur, Pierre de Panafieu, qui doit partir à la retraite en 2027 après avoir incarné l'école pendant vingt-cinq ans.

Ce dernier conteste les conditions dans lesquelles Nicolas L'Hôtellier, le proviseur du lycée français de Sydney, en Australie, a été choisi pour le remplacer au détriment de son dauphin, Brice Parent, le directeur du collège-lycée. Un conflit s'ensuit, soldé par le licenciement pour faute grave de Pierre de Panafieu, en février – décision cassée par le conseil des prud'hommes, qui prévoit son retour dans ses fonctions au 29 mai. Mais à quelques heures de l'échéance, dans la nuit du 26 mai, le conseil d'administration publie sur l'intranet de l'établissement un nouvel organigramme de di-

rection pour la rentrée 2026. Si Pierre de Panafieu est bien de nouveau directeur, un poste d'adjoint est également créé pour Nicolas L'Hôtellier. Brice Parent, candidat malheureux au poste de directeur, n'est pas reconduit.

Pour les soutiens de Pierre de Panafieu, il s'agit d'un tour de passe-passe destiné à lui couper l'herbe sous le pied à la veille de son retour. Son héritage, incarné par Brice Parent, leur semble liquidé par cette décision.

Le conseil d'administration, dont l'un des membres a accepté de répondre au Monde sous couvert d'anonymat, assure pour sa part avoir respecté les règles : « Le directeur intérimaire, Jacques Donadieu, a nommé l'équipe de direction comme le prévoient les textes, assure cet administrateur. M. L'Hôtellier sera le prochain directeur de l'École alsacienne, à l'issue d'une période de tuilage avec M. de Panafieu. » « Un directeur par intérim ne saurait en profiter pour modifier un organigramme dont les équilibres sont en place depuis cent cin-

quante-deux ans », tonne Thomas Clay, un parent d'élève par ailleurs avocat et professeur de droit, investi dans la défense de M. de Panafieu. « Ce n'est pas une question de personne ou de rivalité, mais une question fondamentale autour de la règle, ce bien commun à respecter et à défendre », résume Pierre de Panafieu auprès du Monde.

Ambiance à couteaux tirés

Est-ce une simple « crise de succession, comme en connaissent de nombreuses associations », selon les mots de l'administrateur cité plus haut ? Pas tout à fait. Ce long imbroglio administrativo-judiciaire est nourri de procédures et d'assignations réciproques, mais aussi de messages cinglants sur des boucles WhatsApp où les parents d'élèves campent sur leurs positions. Dans une école réputée pour son apaisement où, à la rentrée dernière, personne n'aurait imaginé pareille discorde, l'ambiance en salle des professeurs est à couteaux tirés. Plusieurs personnes, y compris parmi les cadres, sont en arrêt maladie.

La violence des échanges a de quoi surprendre, au vu de la sociologie de cet établissement d'excellence. L'École alsacienne, nichée dans le très chic 6^e arrondissement, accueille traditionnellement des enfants d'artistes et d'intellectuels : une pétition prenant la défense de M. de Panafieu a été signée par les écrivains Laurent Gaudé et Patrick Modiano, tous deux père et grand-père d'élèves de cet établissement qui a scola-

risé le chanteur Thomas Dutronc, la journaliste Léa Salamé et le comédien Edouard Baer. Elle est une sorte de miroir inversé du très traditionnel collège Stanislas qui est dans la même rue. Ce dernier est réputé intraitable sur les performances scolaires ? Ici, au contraire, on garde les enfants de la maternelle à la terminale, en développant leur fibre artistique et en notant leur progression, dans les petites classes, par un code couleur plutôt que par des chiffres.

En toile de fond, les défenseurs de Pierre de Panafieu et de Brice Parent craignent une remise en cause de leur projet, alors que ce binôme a œuvré pour une plus grande ouverture sociale. A leurs yeux, le conseil d'administration défend un élitisme plus conventionnel, qui confine au repli sur soi. « A mon sens, il y a dans cette crise une incompréhension sur ce qu'est l'Alsacienne, une école laïque héritière de l'éducation libérale protestante, et de ses pédagogies actives tournées vers la coopération et l'épanouissement de l'enfant », souligne l'ancien ministre de l'éducation Vincent Peillon, qui soutient Pierre de Panafieu. A l'inverse, au conseil d'administration, on dénonce une trop forte personnalisation de la direction et « la longévité excessive des mandats », justifie la présidente, Elizabeth Barbier-Jeanneney.

Même si une partie des parents ne se positionne pas et souhaite surtout le retour à la normale, d'autres familles se déchirent : une deuxième association de parents a

« L'Alsa » n'est pas seulement l'école de leurs enfants : c'est aussi là qu'ils ont passé leur jeunesse

été créée face au « manque de transparence » de la structure historique. Parmi ceux qui s'opposent au conseil d'administration, certains ne seraient pas contre un peu de sang neuf. Mais la « brutalité » des méthodes émeut. Fin avril, lors d'une réunion de parents dans un amphithéâtre de l'université d'Assas, Elizabeth Barbier-Jeanneney s'est levée sous les huées du public en s'écriant : « Je ne parle pas à des gens qui n'ont pas été élevés. »

Il se trouve, justement, que nombre d'entre eux ont été élevés sur ces mêmes bancs – et le détail a son importance. « L'Alsa » n'est pas seulement l'école de leurs enfants : c'est aussi là qu'ils ont passé leur jeunesse. L'attachement viscéral des uns et des autres à cet établissement explique en partie la dimension homérique de cette bataille. M^{me} Barbier-Jeanneney a été l'enseignante de mathématiques de nombreux parents, dont l'avocat Thomas Clay, Julien Marion, trésorier au sein du conseil d'administration, a passé son baccalauréat à l'Alsacienne, tout comme le réalisateur Yann Legargeant, secrétaire de l'association et petit-fils d'un autre directeur historique.

Un entre-soi qui vaut aussi pour les liens de cette école avec les sphères du pouvoir. En janvier, les ex-ministres de l'éducation Jack Lang, Pap Ndiaye et Vincent Peillon avaient fait parvenir au conseil d'administration une lettre de soutien à Pierre de Panafieu – les deux derniers ont été parents d'élèves. L'ancien ministre et candidat à la présidentielle Gabriel Attal, qui a fait toute sa scolarité à l'Alsacienne, a aussi pris la plume pour défendre son directeur.

A travers les parcours et les responsabilités des uns et des autres – plusieurs membres du conseil d'administration sont conseillers d'Etat –, de nombreux liens peuvent être tissés entre les acteurs de ce conflit, ce qui alimente une ère du soupçon généralisé. La discrétion du ministère de l'éducation nationale – lui aussi dirigé par un conseiller d'Etat – contribue à nourrir les inquiétudes.

Si le ministère n'a pas à intervenir dans la gouvernance d'un établissement privé sous contrat, il est l'employeur de nombreux agents publics qui sont professeurs à l'École alsacienne. L'entourage de la rectrice de Paris, qui recevait mardi dans la matinée des représentants du personnel, assure que l'institution est restée dans son rôle : « L'Académie a été saisie en février par des parents d'élèves et des personnels de l'établissement, indique le recteur de Paris au Monde. Ces plaintes n'ont pas été ignorées du recteur. » ■

SYLVIE LECHERBONNIER ET VIOLAINE MORIN

Est-ce une simple « crise de succession », comme en connaissent de nombreuses associations ? Pas tout à fait

Bonnes adresses

Tarifs 01/01/26

Prix à la ligne : 15,50 € HT - 18,60 € TTC
Autres formats : nous consulter
stephane.pesque@mpublicite.fr

Reproduction interdite

LE PLUS GRAND ESPACE ARMOIRES LITS À PARIS • Conditions exceptionnelles !

ARLITEC, CELIO, CLEI, DUEBI ITALIA

LIT RELEVABLE SEUL, 2 EN 1 AVEC CANAPÉ OU BUREAU, COUCHAGE SIMPLE OU DOUBLE... UNE SOLUTION POUR CHACUN !

Nos armoires lits sont installées par des professionnels qualifiés.

EspaceTopper® 100 ans
Maison familiale depuis 1926

Armoires lits et aussi consoles et tables basses extensibles, bibliothèques, dressings, tables de repas... :

147 rue St-Charles Paris 15 • 7j/7 • 01 45 75 02 81. M° Charles Michels
Canapés, literie, mobilier : toutes nos adresses sur www.topper.fr

LIT COFFRE + MATELAS COUCHAGE 140
990€

Lit coffre Topper Confort en bois ou tissu + matelas Cälin Dunlopillo

Bois massif Fond en HDF
Grande capacité de rangement
Garantie 5 ANS
Livraison IDF sous 48h selon les stocks

Matelas : 20 cm
Coffre : 38 cm

Par l'Espace Topper
LA BOUTIQUE DU LIT COFFRE

Unique à Paris ! Plus de 25 modèles • Matelas de grandes marques
Paris 15 : 60 rue de la Convention • 01 40 59 02 10 • 7j/7
M° Charles Michels / Paris 12 : 56-60 cours de Vincennes
01 43 41 80 93 • 7j/7 • M° Nation

MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE

MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE
Déplacements réguliers et gratuits dans toute la France
Expertises gratuites & paiement immédiat
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement
par téléphone au 06 19 89 55 28
email : antique.charles@gmail.com / maison-charles-antique.fr

Le Monde
RUBRIQUE BONNES AFFAIRES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?
stephane.pesque@mpublicite.fr

Le Monde // RUBRIQUE BONNES ADRESSES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

Professionnels ou particuliers, Le Monde devient votre vitrine
stephane.pesque@mpublicite.fr

Des médecins de la Fondation Vallée ripostent aux accusations

Après la fermeture de quatre unités de soin, des pédopsychiatres de l'hôpital réfutent toute banalisation des pratiques d'isolement

Il y a trois mois, la fermeture des quatre unités d'hospitalisation complète d'un des plus grands hôpitaux pédopsychiatriques franciliens, la Fondation Vallée, à Gentilly (Val-de-Marne), provoquait un électrochoc dans la profession. La décision, rare, annoncée en urgence par l'agence régionale de santé (ARS) le 19 février, après des signalements de pratiques d'enfermement des enfants hospitalisés – et une inspection –, n'en finit pas de faire des vagues.

Dans un courrier qui devait être présenté aux instances de gouvernance de l'établissement, mercredi 3 juin, et adressé aux autorités sanitaires le 27 mai, des médecins qui ont exercé à des postes clés dans ces services ont décidé, pour la première fois, de donner leur version des faits, en répondant, point par point, au rapport de l'ARS diffusé le 6 mai, qui a jus-

tifié la procédure de fermeture. « Imprécisions », « inexacitudes », « extrapolations infondées », « affirmations non étayées »... Dans ce document de 28 pages que *Le Monde* a pu consulter, les praticiens hospitaliers contestent les principales critiques émises par les inspecteurs.

Au cœur des accusations, le recours, décrit comme usuel et banalisé, à des pratiques d'isolement et de contention, censées rester exceptionnelles, encore plus pour les mineurs. L'un des cinq signataires de ce courrier, le docteur Richard Buferne, qui exerce depuis trente-cinq ans à la Fondation Vallée, était chef du pôle pédopsychiatrique au moment de la visite des quatre inspecteurs, les 17 et 18 novembre 2025 (fonction qu'il n'exerce plus depuis décembre). A 64 ans, et à quelques mois de la retraite, il précise : « Nous avons consigne

de ne pas nous exprimer jusqu'à la publication du rapport. Dans cette procédure, nous n'avons pas eu l'opportunité de nous défendre car nous n'avons été entendus qu'au début de l'inspection. »

Une mise en cause a particulièrement choqué le pédopsychiatre, comme ses collègues : celle d'une contention des enfants – le fait d'attacher des jeunes patients. « Les inspecteurs ont trouvé des bracelets, encore sous plastique, au fond d'un placard, mais on ignore leur existence, soutient-il. Et dans tous les cas, ce type de matériel, sans sangle, ne peut suffire pour réaliser une contention mécanique. » De mémoire de soignant, la contention mécanique sur un enfant n'a été utilisée qu'une fois, en 2011. Quand un jeune est « en crise », le psychiatre concède en revanche qu'une « contention physique », « dans les bras des soignants », peut s'imposer. « Mais cela n'a rien à voir », dit-il.

« Situations de danger »

Autre incompréhension, sur les mises à l'isolement épinglées par les inspecteurs : celles-ci relèvent « toujours d'un ultime recours », défend-il. « On isole des patients lorsqu'on a épuisé toutes les autres possibilités, pour protéger l'enfant de lui-même, les autres patients ou les soignants. » Du point de vue de la loi, un flou persiste concernant cette pratique, régulièrement dénoncée par la contrôleur générale des lieux de privation de liberté. Seules les personnes hospitalisées sous le régime du soin « sans consentement » peuvent être soumises, dans certaines conditions, à l'isolement ou à la contention. Or, la très grande majorité des mineurs, comme les patients pris en charge en « soins libres », sur décision de leurs parents.

Dans les quatre unités fermées, les inspecteurs ont comptabilisé 71 mises à l'isolement sur dix mois (de janvier à novembre 2025), concernant 14 enfants, principalement âgés de 9 à 14 ans, sur une durée moyenne d'une heure et onze minutes. Ils ont estimé qu'au vu des défaillances en matière de traçabilité, ce chiffre global devait être « sous-estimé ».

Parmi les médecins, si l'on concède des problèmes de traçabilité, on conteste l'interprétation qui en a été faite. « On ne comprend pas la disproportion entre ce qui a été vu et la décision de fermeture sèche, réagit le docteur Benjamin Petrovic, 49 ans, qui, en vingt ans d'exercice à la Fondation Vallée, a notamment exercé la direction par intérim de l'une des unités incriminées. Sans doute qu'ici, comme dans d'autres hôpitaux, l'utilisation des chambres d'isolement, même si elle ne se faisait que dans des situations de danger pour les patients eux-mêmes ou pour les équipes, était encore trop fréquente, dit-il, mais la pratique avait commencé à changer, depuis 2022, avec des groupes de travail, la mise en place d'espaces d'apaisement, des formations... » Lui comme d'autres tient à le rappeler : il y avait de grandes difficultés de ressources humaines, médicales comme paramédicales, qui ont empêché de faire cesser plus vite ces isolements.

Les réserves s'expriment jusqu'aux plus hautes instances de l'hôpital francilien. La psychiatre Juliette Grémion, présidente de la commission médicale d'établissement depuis janvier, estime ainsi qu'il existe « des erreurs factuelles » dans ce rapport, citant elle aussi l'absence de recours à la contention. Si elle ne conteste pas le nombre d'isolements, elle tient à insister sur un

« Ces peluches au plafond, c'était un jeu des enfants, ils s'amusaient à les lancer... Qui peut croire qu'on les prive de leurs doudous ? »

NATHALIE JAOUËN
éducatrice

contexte qui serait loin d'être celui d'une « banalisation » : « Cela n'allait peut-être pas assez vite, mais nous étions engagés dans une dynamique pour diminuer ces pratiques », assure-t-elle.

Ce sont aussi ces mêmes scènes choquantes décrites par les inspecteurs que des soignants dénoncent comme « très éloignées de la réalité ». Telle cette pièce dans laquelle des « doudous » étaient accrochés au plafond, inaccessibles aux enfants. Nathalie Jaoüen, éducatrice spécialisée dans ces unités, se souvient pourtant de l'avoir bien précisé aux inspecteurs : « Ces peluches au plafond, c'était un jeu des enfants, ils s'amusaient à les lancer... Qui peut croire qu'on les prive de leurs doudous ? »

Emoi au-delà de la fondation

« Je regrette le peu d'éléments objectifs dans ce rapport, dénonce, sous couvert d'anonymat, une autre psychiatre, aujourd'hui en congé maternité. Elle dément, pêle-mêle, une absence de projets de soin individualisés pour de nombreux patients épinglés par les inspecteurs, ou un lien avec les familles limité, voire empêché, mettant à l'inverse en avant plusieurs dispositifs, comme des réunions heb-

domadaires impliquant les jeunes patients, ou un cahier de liaison entre équipe et parents, développés pour maintenir ce contact.

L'émoi s'est exprimé au-delà des personnels de la fondation. Le 13 mai, à l'appel de la CGT Santé, qui réfile depuis des mois les accusations de mauvaises pratiques, environ 300 personnes, issues de différents hôpitaux, se sont rassemblées devant l'établissement pédopsychiatrique, pour dénoncer un rapport « truffé d'erreurs » et la « désorganisation » des soins engendrée par cette fermeture. La CGT santé continue d'alerter sur les difficultés de prise en charge rencontrées par les anciens patients de la Fondation Vallée, ce que l'ARS francilienne dément. Une quinzaine de mineurs, souffrant pour la plupart de troubles du spectre autistique, ont quitté la structure à la fermeture des unités. La plupart sont accueillis en institut médico-éducatif.

En face, du côté des tutelles, ces contestations n'infléchissent pas le discours. « On ne peut que regretter une forme de déni qui demeure », estime Etienne Pot, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, en soutenant que « le rapport fait état d'un recours à l'isolement dans des proportions et une durée totalement anormales ». L'ARS rappelle, entre autres éléments, que des « signalements précis et circonstanciés », provenant notamment de professionnels de l'établissement, ont justifié l'inspection, qui a constaté une banalisation des pratiques d'isolement ne résultant certes pas d'une « volonté de pratique déviante », mais d'une « dépendance à une solution unique, faute d'alternatives maîtrisées ». ■

MATTEA BATTAGLIA
ET CAMILLE STROMBONI

Santé mentale : une prise en charge prioritaire pour les élèves en détresse

Les formes sévères de souffrance psychique perdurent, selon deux enquêtes menées auprès de presque 20 000 enfants et adolescents

On ne compte plus les alertes, depuis la crise due au Covid-19, et même avant, sur la dégradation de la santé mentale des jeunes. Hospitalisations pour tentatives de suicide, passages aux urgences avec des « idées noires » ou après des gestes « auto-infligés » (scarifications, brûlures, etc.), centres médico-psychologiques débordés... Dans la plupart des établissements de santé, les voyants sont au rouge.

A ces observations cliniques et à ces remontées « de terrain » s'ajoute la veille épidémiologique assurée par Santé publique France. L'agence sanitaire a rendu publics, mardi 2 juin, les résultats de deux enquêtes d'envergure. L'une porte sur les adolescents scolarisés en collège et lycée (EnClass, pour « Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances »), l'autre sur des écoliers de 6 à 11 ans (Enabee, pour « Etude nationale sur le bien-être des enfants »), soit un échantillon d'environ 11 400 élèves du secondaire d'un côté, et de 8 200 écoliers de l'autre (les questionnaires de ces derniers étant combinés avec ceux de parents et d'enseignants).

Perception de sa santé, de sa vie actuelle et de son bien-être mental, sentiment de solitude, plaintes psychologiques, symptômes de nature dépressive, comportements suicidaires... Le champ des questions posées aux collégiens et lycéens est large, ce qui fait la richesse du tableau général. Cela le rend, aussi, difficile à appréhender dans sa complexité.

« La santé mentale des élèves suit une évolution contrastée, a fait valoir devant la presse Michel Vernay, à la tête de la direction des maladies non transmissibles et traumatismes chez Santé publi-

que France, en présentant les résultats d'EnClass, qui reposent sur des données collectées en 2024. Après une dégradation marquée des indicateurs entre 2018 et 2022, on constate des évolutions favorables, mais aussi la persistance de vulnérabilités, avec des indicateurs systématiquement plus défavorables pour les jeunes filles que pour les jeunes garçons, et des écarts qui s'accroissent au fil de la scolarité. »

Détecter plus précocement

C'est sur le cadre scolaire que le gouvernement entend s'adosser pour détecter plus précocement les problèmes de santé mentale. Chaque jeune qui sera « repéré » par l'éducation nationale bénéficiera d'un « coupe-file pour avoir rendez-vous dans les 24-48 heures » avec un « psychologue, psychiatre ou pédopsychiatre », a promis, mardi sur Franceinfo, la ministre de la santé, Stéphanie Rist, en amont d'une réunion convoquée avec d'autres représentants du gouvernement pour dresser le bilan de la « grande cause santé mentale », lancée en 2025 et reconduite en 2026. A charge pour les professionnels de santé du territoire de « s'organiser entre eux » de manière à « libérer des créneaux » pour ces « urgences », a-t-elle ajouté.

Certaines statistiques sont jugées encourageantes. Ainsi, la proportion d'élèves déclarant un bon niveau de bien-être mental, au collège comme au lycée, évolue à la hausse entre 2018 et 2024 (70 % des collégiens et 63 % des lycéens, respectivement + 11 points et + 12 points par rapport à 2022). La part de jeunes signalant un sentiment de solitude, quant à elle, décroît (15 % des collégiens et 20 % des lycéens, respectivement - 6 points et - 7 points).

Mais d'autres signaux sont alarmants. Les déclarations des symptômes de dépression, qui avaient crû de 2 points entre 2018 et 2022, progressent de 3,5 points, pour s'établir à 18,9 % des élèves (25,7 % des filles). Les symptômes les plus fréquemment déclarés sont le manque d'énergie, les difficultés de concentration et le sentiment de découragement. Plus d'une lycéenne sur cinq indique avoir déjà ressenti l'envie de mourir, contre 11,9 % des garçons.

« Si la proportion globale de lycéens déclarant des pensées suicidaires dans l'année a diminué de 4 points, pour revenir au niveau de 2018 – en deçà de 20 % –, les tentatives de suicide déclarées au cours de la vie augmentent, tant chez les jeunes garçons, et dépassent 15 % au global », a expliqué Christophe Léon, chargé de projets scientifiques chez Santé publique France. Trois pour cent des lycéens ont signalé que leur tentative de suicide les avait menés à une hospitalisation, une part stable dans le temps.

Concernant l'enquête Enabee, les principaux enseignements chiffrés ont déjà été publiés il y a trois ans : 13 % des enfants, du CP au CM2, présentent au moins un trouble « probable » de santé mentale. Le nouvel éclairage apporté mardi se concentre sur leurs « contextes de vulnérabilité ». Entre autres enseignements, l'impact du Covid-19, les conflits entre parents séparés, la situation financière difficile du foyer ou encore le harcèlement scolaire font partie des situations associées, « sans qu'il soit possible d'établir de lien de causalité à partir de cette enquête », a précisé Stéphanie Monnier-Besnard, cheffe de projet et épidémiologiste chez Santé publique France. ■

M. BA.

LITTÉRAIRE

Le Monde **NouvelObs** Télérama

KAOUTHER ADIMI MATHILDE BEAUSSAULT DOMINIQUE BLANC DANIEL BOURRION
JULIETTE BROCAL CAMILLE BROUTIN ROLAND BUTI CHARLOTTE CASIRAGHI
AGATHE CHARNET CÉCILE COULON NADIA DAAM PAULINE DELABROY-ALLARD
BAPTISTE DELENGAIGNE JEAN-CHRISTOPHE DEVENEY BENJAMIN DIERSTEIN
FLORENCE DUPRÉ LA TOUR JÉRÔME FERRARI ALAIN FINKIELKRAUT
SAMUEL GALLET PAUL GASNIER FRANÇOISE GILLARD JUDITH GODRÈCHE
THÉO GROSJEAN EMMANUEL GUIBERT PHILIPPE JAENADA

6-7 JUN

ENTRÉE GRATUITE

MOT!

FESTIVAL

POUR MOTS

LA VILLETTE

PARRAINÉ PAR RIAD SATTOUF

RAMSÈS KEFI HÉLÈNE LAURAIN NATACHA LEVET VICTOR MALZAC
CHOWRA MAKAREMI BERNARD MINIER ANNA MOUGLALIS SAWAKO NATORI
SAMIRA NEGROUCHE JULES NIANG SARAH OROKIETA OVIDIE DANIEL PENNAC
SÉPHORA PONDY VICTORIA QUESNEL ÉRIC REINHARDT DIANE RICHARD
MANAL SALAMÉ RYŌKO SEKIGUCHI ABDELLAH TAÏA CHANTAL THOMAS
GABRIELLE DE TOURNEMIRE ÉMILIE TRONCHE LAURA VAZQUEZ
ADÉLIE VERNHES ÉRIC VUILLARD VANESSA WAGNER REBEKA WARRIOR

RENCONTRES SUR RÉSERVATION MOT-POUR-MOTS.FR

Combien y a-t-il de « riches » en France ?

Pour mesurer cette population, l'Observatoire des inégalités tente de pallier l'absence de critères admis par tous

Qui sont les riches en France ? Combien sont-ils ? A ces questions hautement inflammables et éternellement débattues, l'Observatoire des inégalités apporte une réponse, dans son quatrième rapport sur les riches, publié mardi 2 juin. Pour l'association indépendante, sont riches les Français qui vivent – une fois payé l'impôt sur le revenu – avec au moins 4292 euros par mois pour une personne seule, 6438 euros pour un couple sans enfants et 10730 euros pour une famille avec deux adolescents âgés de plus de 14 ans.

Sur la base de ces chiffres, qui correspondent au double du niveau de vie médian – ce qui signifie que la moitié des ménages se situe en dessous, l'autre en dessous –, la France compte donc 4,8 millions de riches, soit 7,5 % de la population. Une proportion relativement stable sur les dernières années. « Après un pic à 9 % en 2011, le taux de richesse fluctue entre 7 % et 8 % de la population depuis dix ans », observe Anne Brunner, directrice des études de l'Observatoire des inégalités.

Mais la richesse peut aussi être définie par le fait de détenir un patrimoine important, immobilier ou non. Pour l'Observatoire, ces riches-là sont ceux qui détiennent un patrimoine supérieur à 820400 euros, soit quatre fois le patrimoine médian ; ils représentent 11 % de la population. Les millionnaires en patrimoine sont un peu moins nombreux : 6,5 % de la population. La proportion de contribuables qui s'acquittent de l'impôt sur la fortune immobilière n'est que de 0,6 %.

L'Observatoire des inégalités, qui documente cette question depuis une vingtaine d'années, a également tenté de tracer un portrait sociologique des plus aisés. Sans grande surprise, les trois quarts d'entre eux sont des cadres supérieurs du privé ou du public, et 13 % sont chefs d'entreprise. L'accumulation du patrimoine tout au long de la vie et les pro-

gressions de carrière lient aussi le niveau de richesse à l'âge : 73 % des riches ont plus de 45 ans. Un tiers d'entre eux vit en Ile-de-France, non loin des sièges des administrations et des grandes entreprises, et le reste se répartit sur le territoire, avec des régions plus représentées que d'autres, par exemple la région frontalière avec la Suisse.

Un chantier ouvert

Autre observation, les inégalités tendent à s'accroître au sein même de la catégorie la plus aisée de la population : si la part des riches est relativement stable, les « hyper-riches », eux, sont de plus en plus fortunés – leur niveau de vie moyen a progressé de 40 % entre 1996 et 2023. Les 500 plus grosses fortunes de France ont vu leur valeur globale multipliée par 6,6 au cours des vingt dernières années.

Ces chiffres, qui suscitent toujours l'intérêt, peuvent prêter à la discussion, voire à polémique. Et pour cause : il n'existe en France aucune définition officiellement admise de la richesse. Alors que la statistique publique admet un seuil de pauvreté, actuellement de 1288 euros par mois pour une personne seule, l'équivalent n'existe pas à l'autre bout du spectre des revenus ou du niveau de vie.

La seule mesure de la richesse qui existe au travers des services statistiques nationaux comme l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ou les services rattachés aux ministères sociaux est celle des inégalités. L'explication d'ordinaire apportée à ce paradoxe est que la définition d'un seuil de richesse ne répond à aucun objectif de politique publique : définir la pauvreté permet de mieux accompagner les personnes concernées et de construire des politiques de lutte contre ce fléau. Rien de tel en ce qui concerne la richesse. Pour affiner le diagnostic, la mesure de la pauvreté s'accompagne aussi d'indicateurs non monétaires, comme les indices « de privation matérielle et sociale » produits par l'Insee.

L'absence d'indicateurs de richesse peut donc amener à s'interroger, mais les choses sont en train de changer, sans doute grâce aux travaux de l'Observatoire des inégalités. Saisi par Louis Maurin, directeur de l'Observatoire, le Conseil national de l'information statistique (CNIS), qui réfléchit sur les outils et les moyens de la statistique publique, a ouvert un chantier sur le sujet. Lors de sa réunion du



A Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), en juin 2024. MARTIN ARGYROGLO/DIVERGENCE

Les inégalités tendent à s'accroître au sein même de la catégorie la plus aisée des Français

che que soi, ce qui peut tronquer la vision de sa propre aisance. La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, le service statistique des ministères de la santé et de la solidarité) le montre bien dans son Baromètre d'opinion, une étude réalisée chaque année. L'édition 2024 nous apprend que, en 2023, plus d'un Français sur deux s'identifiait aux classes moyennes (34 % à la classe moyenne inférieure et 21 % à la classe moyenne supérieure) tandis que 7 % seulement des personnes se reconnaissaient comme étant aisées. Et parmi les 20 % les plus aisés du point de vue de leur niveau de vie, les deux tiers considéraient appartenir à la classe moyenne.

Différentes dimensions

« Il est important d'appréhender les situations de richesse dans leur pluralité, et de ne pas avoir une approche uniquement centrée sur les revenus », insiste Christel Colin, directrice des statistiques démographiques et sociales à l'Insee et membre du groupe de travail du CNIS. Il est vraisemblable qu'à l'issue de ces travaux, dont on ne connaît pas l'échéance, l'institution proposera plutôt la création d'un panel d'indicateurs couvrant les différentes dimensions de la richesse, y compris celle liée aux conditions de vie ou au sentiment de sécurité financière, plutôt qu'un simple seuil monétaire.

La question qui reste en suspens est celle de la finalité. « C'est quoi l'objectif : d'avoir plus de riches ou moins de riches ? », s'interroge Pierre Madec, qui relève que « le mot "riche", tout comme le mot "pauvre", est un peu stigmatisant. » Le ou les indicateurs permettront sans nul doute d'avoir davantage de données sur la part la plus aisée de la population, d'interroger les politiques socio-fiscales ou le système de redistribution sociale. Mais la réponse à la question est loin d'être claire. Elle mérite pourtant d'être posée, à quelque mois d'une échéance politique majeure. ■

BÉATRICE MADELINE

Le pays compte 4,8 millions de riches, soit 7,5 % de la population. Une proportion stable sur les dernières années

11 mars, le CNIS a « préconisé de poursuivre et d'approfondir les travaux de mesure des inégalités de revenus et de patrimoine, et notamment de mener des travaux méthodologiques afin d'examiner la pertinence d'indicateurs de richesse monétaires et non monétaires, qui seraient les pendents des indicateurs de pauvreté ».

Le sujet est loin d'être simple. « Paradoxalement, il est plus diffi-

cile de définir la richesse que la pauvreté », explique Bertrand du Marais, conseiller d'Etat et président du CNIS. « Les riches constituent une population très hétérogène ; en théorie, il y a beaucoup plus d'homogénéité chez les pauvres », observe Muriel Pucci Porte et Pierre Madec, auteurs d'une note publiée en 2022 sur le sujet par l'Observatoire français des conjonctures économiques.

La question est de savoir comment on mesure la richesse en conjuguant les revenus et le patrimoine. Faut-il intégrer une sorte de « rente » du patrimoine ? Faut-il corriger les revenus des dépenses contraintes ou obligatoires ? Faut-il prendre en compte le fait d'être propriétaire ou locataire ? »

La notion de richesse renvoie aussi aux perceptions de chacun : on trouve toujours plus ri-

De Neuilly à la frontière suisse, ces villes où vivent les plus aisés

Le classement de l'Observatoire des inégalités, publié mardi, est dominé par l'Ouest parisien et les villes des abords de Genève

Vendu. L'annonce immobilière, publiée fin 2025, pour un superbe hôtel particulier de 1925 détenu par le roi du Maroc à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) a été remplacée par ce seul mot. La propriété, 1325 mètres carrés habitables plus un jardin paysager, avec piscine privée, hammam, salle de sport, et un toit-terrasse offrant une vue imprenable sur le bois de Boulogne, a fait l'objet d'un compromis de vente en avril, selon plusieurs sources. Le roi du Maroc en demandait 20 millions d'euros. Ni l'acquéreur ni le prix final ne sont connus à ce stade. L'affaire devrait être bouclée en septembre.

Neuilly-sur-Seine, aux portes de Paris. Ses centaines d'hôtels particuliers. Ses boulevards arborés. Ses bonnes écoles. Sa taxe foncière

parmi les plus faibles du pays. Son calme. Ses caméras, avec des dépenses de sécurité de 100 euros par an et par habitant, contre 36 euros en moyenne dans les villes de France. Ses annonces immobilières qui font rêver... « Dans un monde qui change, cette ville coche pas mal de cases pour les acquéreurs de biens immobiliers », résume Thibault Gallot-Lavallée, notaire à Neuilly-sur-Seine. Y compris une certaine homogénéité de la population. Homogénéité ? Une litote. C'est ce que montre le classement des villes comptant la plus forte proportion de personnes aisées réalisé par le bureau d'études Compas et publié par l'Observatoire des inégalités, mardi 2 juin. Dans cette étude portant sur les communes de plus de 10000 habitants, Neuilly-sur-Seine apparaît

comme la ville où les ménages les mieux nantis sont, proportionnellement, les plus nombreux.

« Populations semblables »

Les auteurs se sont intéressés aux contribuables dont les revenus dépassent le double du niveau de vie médian, donc 4300 euros par mois pour une personne seule, 6400 euros pour un couple sans enfant et 10700 euros pour une famille avec deux enfants de plus de 14 ans. Près de 5 millions de personnes sont concernées en France, soit 7,5 % de la population. Or, à Neuilly-sur-Seine, ce taux atteignait 49 % en 2023. « Près de la moitié des Neuilléens ont un niveau de vie supérieur au seuil de richesse, une proportion 6,5 fois plus élevée que la moyenne nationale », relève l'Observatoire des inéga-

lités. Parmi les habitants de la ville figurent nombre de personnalités, comme Amel Bent, Patrick Bruel, Franck Dubosc, Sophie Marceau ou encore Mireille Mathieu.

La suite du classement est dominée par l'Ouest parisien, comme Le Vésinet (Yvelines, 45 % de hauts revenus) ou Saint-Cloud (Hauts-

« Près de la moitié des Neuilléens ont un niveau de vie supérieur au seuil de richesse », relève le rapport

de-Seine, 35 %), et par les arrondissements les plus cossus de la capitale. La part des personnes disposant de revenus au moins deux fois supérieurs à la médiane atteint 46 % dans le 7^e arrondissement de Paris, 45 % dans le 8^e, 42 % dans les 6^e et 16^e.

La surprise est ailleurs. En deuxième position du classement arrive Divonne-les-Bains (Ain). Cette commune compte un taux de personnes aisées (48 %) presque aussi élevé que Neuilly-sur-Seine. Le cas n'est pas à part. Quatre autres villes proches de Genève (Suisse) suivent : Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), Gex (Ain), Saint-Genis-Pouilly (Ain) et Vétraz-Monthoux (Haute-Savoie).

Au total, les 20 villes où ce « taux de riches » est le plus fort se situent toutes autour de Paris ou à proxi-

mité de la frontière suisse, donc dans l'orbite d'une capitale politique et économique. « Les habitants des communes concernées acceptent de payer un montant important pour s'y loger du fait de prix de l'immobilier très élevés, relève le rapport. En contrepartie, ils s'assurent de vivre entourés de populations semblables et notamment de scolariser leurs enfants avec des camarades d'un milieu privilégié. Les élus de ces communes assurent aussi dans le temps l'homogénéité de la population avec un taux le plus souvent faible de logements sociaux. »

Il faut atteindre la 30^e place du classement, avec Bondoues (Nord), dans la banlieue riche de Lille, pour trouver une ville située dans un autre territoire. ■

DENIS COSNARD

Le prix des équipements informatiques explose

La course à l'IA et la guerre en Iran se répercutent sur les tarifs des produits grand public, sans baisse en vue

Le phénomène est tel qu'il a déjà des surnoms : « ramaggedon », ou « rampocalypse ». Mélangeant « RAM » (mémoire vive) et ambiance de fin du monde, ces termes utilisés dans la presse spécialisée illustrent la hausse alarmante des prix de certains composants informatiques. Elle a été accentuée ces derniers mois par la course mondiale à l'intelligence artificielle (IA), et la guerre contre l'Iran. Pour les consommateurs, cette inflation se constate sur les prix à l'achat de matériel.

En France, l'Insee a, par exemple, relevé une augmentation de l'ordre de 6,34 % des prix pour les ordinateurs, portable et tablettes entre janvier et mai 2026.

Cette hausse globale peut sembler limitée. Mais c'est parce qu'elle absorbe encore les ventes de machines assemblées et commercialisées à partir de stocks constitués par les constructeurs à des prix négociés avant la flambée des prix de certains composants précis.

Car au cours de la même période, l'inflation a particulièrement touché les semi-conducteurs comme la mémoire vive et les disques durs de dernière génération. « La RAM et le stockage de type SSD coûtent beaucoup plus cher depuis fin 2025 », confirment au Monde les équipes de l'Insee chargées du suivi des prix à la consommation. Le site allemand 3DCenter, spécialiste de l'analyse des données et des ventes de matériel informatique, en fait état dans son dernier index de prix de mai.

Exemple frappant du jeu vidéo
Des tendances similaires sont observables sur les sites marchands francophones. Un exemple parmi les nombreux cas documentés dans les communautés de passionnés d'informatique : un disque dur SSD externe haute performance de 256 Go, vendu 48 euros en juin 2024 par la marque Transcend sur Amazon, s'affichait, à la fin de mai 2026, commercialisé à 114 euros par le même vendeur.

L'envoi du prix s'est accéléré en janvier, selon les chiffres enregistrés par Keepa, un service de suivi des prix sur le site marchand. De telles tendances se répercutent, fatalement, sur les coûts des appareils assemblés, tant la RAM et les SSD se retrouvent dans la plupart des machines électroniques grand public. L'industrie du jeu vidéo en fournit les exemples les plus marquants. Le 2 avril, le

L'inflation a particulièrement touché les semi-conducteurs comme la mémoire vive et les disques durs de dernière génération

prix officiel d'une PlayStation 5 standard de Sony, sortie en novembre 2020, augmentait de 550 euros à 650 euros. Même chose pour la console portable SteamDeck, de Valve : depuis le 27 mai, sa version avec 512 Go de stockage coûte 779 euros (contre 579 euros jusque-là), soit une hausse de près de 35 %. Côté Nintendo, le dernier modèle de Switch doit voir son prix augmenter de 30 euros (+ 6,5 %) d'ici au 1^{er} septembre.

« La logique économique des fabricants était de vendre des consoles sur lesquelles ils faisaient peu de marge, celle-ci se faisant plutôt sur les jeux, abonnements et accessoires. Or, le renchérissement des prix de certains composants (SSD, cartes réseau...) rend ce modèle caduc. Ainsi, on a pu voir le prix de certaines consoles augmenter plusieurs années après leur lancement, chose difficilement envisageable avant », détaille l'Insee.

« Ces nouveaux prix reflètent le coût des composants et d'autres contraintes logistiques mondiales, qui se répercutent dans l'ensemble du secteur », a justifié Valve. Le constructeur japonais Sony évoque, lui, des « pressions persistantes du contexte économique mondial ». Depuis février, la guerre lancée contre l'Iran par les États-Unis et les tensions régionales persistantes ont perturbé plusieurs chaînes de production et de distribution en Asie et au Moyen-Orient – celle des circuits imprimés notamment.

Elles ont aussi déstabilisé les routes commerciales mondiales par lesquelles transitent les composants et ont fait grimper le prix des énergies. Or, les « coûts énergétiques qui augmentent » ont pour conséquence « des puces plus chères à produire et à acheminer ainsi que des tensions sur certains matériaux (gallium, germanium, gaz ultrapurs, comme le néon, l'hélium, l'argon, le krypton...) », explique-t-on à l'Insee.

Pays plus généreux
Cette nouvelle baisse du pouvoir d'achat, la première depuis 2023, s'explique presque exclusivement par le quasi-doublement des prix du pétrole et du gaz depuis le début des attaques américano-israéliennes sur l'Iran, 28 février. En mai, la hausse des prix de l'énergie sur un an atteignait 10,9 %, tandis que le reste de l'inflation n'était que de 2,4 %.

tamer un rattrapage progressif du pouvoir d'achat perdu. Au troisième trimestre 2025, seule la moitié des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques avait retrouvé un niveau de salaire moyen équivalent à celui de la fin 2021; dans la zone euro, les rémunérations restaient en moyenne en recul de 2 %, et en France, d'environ 1 %.

« C'est uniquement un choc de prix, mais pas un petit choc, commente Emile Gagna, économiste à Candriam, une société de gestion d'actifs. [Avant le conflit], on attendait à peu près 2 % d'inflation en zone euro cette année. Finalement, on sera plutôt à 3,5 %. Ça fait un prélèvement de pouvoir d'achat de 1,5 %. » Il prédit que les salaires réels en zone euro vont stagner cette année. « Et en France, ils seront négatifs », ajoute sa collègue Florence Pisani, cheffe économiste de Candriam.

Si la France est un peu plus touchée que le reste de l'Europe, c'est parce que la situation de l'emploi y était déjà médiocre avant le début du conflit au Moyen-Orient. Le chômage est reparti à la hausse, à 8,1 % au premier trimestre 2026, en hausse de 0,7 point sur un an. Cela réduit le pouvoir de négociation des salariés pour obtenir des



Dans une usine de production de substrat céramique à cuivre plaqué direct, le 8 mai 2025, à Jinhua, en Chine. SHI BUFA/VCG VIA REUTERS

technologies de l'Institut français des relations internationales (IFRI). Tandis qu'en Chine la course à l'IA vise aussi à « réduire ses dépendances extérieures ».

Problème : les data centers sont gourmands en ressources, que ce soit en eau, en électricité... ou en semi-conducteurs. « Tout le monde, les entreprises comme les États, achoppent sur le même goulet d'étranglement : celui de la disponibilité des équipements de calcul », poursuit Mathilde Velliet, qui parle d'un scénario « assez inédit par l'ampleur des secteurs que cela touche, et par la complexité de la chaîne de valeur de l'IA ».

La plupart des analystes ne voient pas de répit à court terme. A la fin de février, le cabinet américain Gartner – qui parle, lui, de *memflation* – estimait une hausse combinée de la mémoire vive et des disques SSD à hauteur 130 % au niveau mondial pour 2026.

Des perspectives similaires pour les coûts de fabrication des composants, envisagés au moins jusqu'en 2027, ont aussi été émises par l'institut TrendForce.

Bien sûr, les constructeurs de semi-conducteurs profitent largement d'un tel contexte. A

l'image de Samsung et de SK Hynix, en Corée du Sud, et de Micron, aux États-Unis : leur chiffre d'affaires et leur valorisation boursière ont explosé, atteignant récemment 1000 milliards de dollars (859 milliards d'euros) de capitalisation.

Mais l'euphorie industrielle participe aussi à déséquilibrer la disponibilité mondiale des composants. En décembre 2025, Micron annonçait l'arrêt de la vente aux consommateurs de sa marque de mémoire vive et de disques durs Crucial, préférant se concentrer, jusqu'à nouvel ordre, sur les besoins des géants de l'IA.

Tous ces phénomènes combinés sont de nature à « réduire l'offre disponible pour les PC et tablettes

L'euphorie industrielle participe aussi au déséquilibre de la disponibilité mondiale des composants

pour le public », avertit l'Insee, et à faire augmenter durablement les factures des matériels informatiques. Chez Gartner, on anticipe des hausses des prix des PC de 17 % en moyenne en 2026 (13 % pour les smartphones) ainsi qu'une recomposition plus vaste du marché. « Nous nous attendons à ce que l'offre des PC à moins de 500 dollars disparaisse d'ici à 2028 », commentait, au début de mars, un analyste du cabinet américain.

En réaction, les consommateurs pourront se tourner vers des solutions de bon sens (sobriété numérique, occasion, prolonger la durée de vie de leurs machines...). L'équation n'est parfois pas aisée quand les mises à jour de fabricants, ou de constructeurs, rendent obsolètes des terminaux anciens mais fonctionnels.

Plus généralement, « les fabricants semblent s'orienter vers des appareils plus puissants et mieux équipés, capables de faire fonctionner des applications embarquées utilisant l'IA », ajoute l'Insee. Ce qui participera, aussi, à ce que les appareils deviennent toujours plus chers. ■

« Mécontentement politique »
Le nouveau choc salarial pèse davantage alors que pendant près de deux décennies le pouvoir d'achat des ménages n'a progressé que faiblement en Europe. C'est particulièrement vrai au Royaume-Uni, « qui est sur le point de connaître sa quatrième période de recul des salaires réels » depuis la grande crise financière

de 2008, note Julia Diniz, économiste à la Resolution Foundation, un groupe de réflexion britannique. Elle calcule que si les salaires avaient progressé depuis 2008 à la même vitesse que leur tendance d'avant la crise financière, ils seraient aujourd'hui un tiers plus élevés. Soit une perte de pouvoir d'achat moyen cumulée sur dix-huit ans qui atteint près de 1200 livres (1390 euros) par mois. De quoi « largement expliquer le mécontentement politique et économique qui règne au Royaume-Uni », poursuit M^{me} Diniz.

Même aux États-Unis, où l'économie est pourtant nettement plus dynamique, la perte de pouvoir d'achat provoquée par le conflit au Moyen-Orient est sensible. En avril, l'inflation y était de 3,8 % tandis que la hausse du salaire horaire atteignait 3,6 %.

ÉRIC ALBERT

En Europe, les salaires reculent pour la première fois depuis trois ans

L'inflation en zone euro a atteint 3,2 % sur un an, en mai. Pendant ce temps, les salaires ne devraient progresser que de 2,6 % en 2026

Le choc énergétique déclenché par la crise dans le détroit d'Ormuz provoque une nette baisse du pouvoir d'achat à travers toute l'Europe. L'inflation au mois de mai a atteint 3,2 % sur un an en zone euro, selon les données publiées par Eurostat, mardi 2 juin. Le rythme de la hausse des prix dépasse ainsi celui de la progression des salaires, qui devrait être de 2,6 % cette année, selon l'indice publié par la Banque centrale européenne, qui suit la progression des négociations collectives à travers le continent.

Cette baisse des salaires réels, qui se retrouve aussi aux États-Unis et au Royaume-Uni, intervient alors que les ménages se remettent à peine du choc inflationniste de 2022 et 2023. Pendant deux ans, les salaires avaient très fortement baissé, avant d'en-

talement un rattrapage progressif du pouvoir d'achat perdu. Au troisième trimestre 2025, seule la moitié des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques avait retrouvé un niveau de salaire moyen équivalent à celui de la fin 2021; dans la zone euro, les rémunérations restaient en moyenne en recul de 2 %, et en France, d'environ 1 %.

Pays plus généreux
Cette nouvelle baisse du pouvoir d'achat, la première depuis 2023, s'explique presque exclusivement par le quasi-doublement des prix du pétrole et du gaz depuis le début des attaques américano-israéliennes sur l'Iran, 28 février. En mai, la hausse des prix de l'énergie sur un an atteignait 10,9 %, tandis que le reste de l'inflation n'était que de 2,4 %.

augmentations. Par ailleurs, à cause du déficit public déjà très élevé, le gouvernement français a pour l'instant choisi de protéger ses citoyens au minimum, se contentant d'aides ciblées aux grands conducteurs et à quelques métiers spécifiques (pêcheurs, agriculteurs...). Le reste des pays européens se montre plus généreux, l'Espagne ayant réduit de moitié

la TVA sur l'essence, tandis que l'Italie et l'Allemagne ont mis en place des aides fiscales similaires. Ces décisions amortissent en partie les pertes de pouvoir d'achat. « La France ne réduit pas les taxes parce qu'elle ne peut pas se le permettre. Les consommateurs français subissent le choc de plein fouet », expliquait le 25 mai au *Financial Times* Claus Vistesen, du cabinet de conseil économique Pantheon Macroeconomics.

« Mécontentement politique »
Le nouveau choc salarial pèse davantage alors que pendant près de deux décennies le pouvoir d'achat des ménages n'a progressé que faiblement en Europe. C'est particulièrement vrai au Royaume-Uni, « qui est sur le point de connaître sa quatrième période de recul des salaires réels » depuis la grande crise financière

de 2008, note Julia Diniz, économiste à la Resolution Foundation, un groupe de réflexion britannique. Elle calcule que si les salaires avaient progressé depuis 2008 à la même vitesse que leur tendance d'avant la crise financière, ils seraient aujourd'hui un tiers plus élevés. Soit une perte de pouvoir d'achat moyen cumulée sur dix-huit ans qui atteint près de 1200 livres (1390 euros) par mois. De quoi « largement expliquer le mécontentement politique et économique qui règne au Royaume-Uni », poursuit M^{me} Diniz.

Même aux États-Unis, où l'économie est pourtant nettement plus dynamique, la perte de pouvoir d'achat provoquée par le conflit au Moyen-Orient est sensible. En avril, l'inflation y était de 3,8 % tandis que la hausse du salaire horaire atteignait 3,6 %.

ÉRIC ALBERT

La nouvelle liste des 33 « palaces de France » révélée

La dernière promotion du label d'Etat contient six entrées et quatre sorties et sera valable pendant trois ans

Dans la salle de l'hôtel particulier Salomon de Rothschild, à Paris, les murmures cessent. Serge Papin, le ministre des PME, qui compte aussi parmi ses attributions le tourisme, monte sur scène pour annoncer la liste des 33 hôtels de luxe qui ont obtenu le label Palace. Une distinction attribuée par l'agence gouvernementale Atout France, pour une durée de trois ans. « *Le Palace, c'est la Palme d'or de l'hôtellerie française* », assure, mardi 2 juin, le ministre, ex-patron des magasins U, bien loin de ses habituelles interventions sur la prime carburant ou les aides aux petites entreprises.

Face à un parterre d'élégants directeurs d'hôtel cravatés, il s'agit-là de donner le sceau de l'Etat à un secteur qui incarne, selon Serge Papin, « *l'excellence aux yeux du monde entier* ». Et qui continue, en France, son expansion. Dans les palaces, un univers raffiné composé de suites luxueuses, de services ultra-personnalisés et de restaurants gastronomiques, la nuit coûte en moyenne 1900 euros. Soit une hausse de 79 % depuis 2019, selon la dernière édition de l'Observatoire des palaces du cabinet Rydge Conseil.

« Hauts patrimoines »

La liste des titulaires de ce label, qui existe depuis 2010, compte six nouveaux entrants – pour obtenir cette distinction, chaque hôtel candidate, subit un oral et des visites, réalisées par une commission de personnalités nommées par décret. Parmi les nouveaux lauréats, le groupe LVMH se taille la part du lion, avec le Bulgari Hôtel, ouvert en 2021 dans un ancien immeuble de bureaux proche des Champs-Élysées, et Le Cheval Blanc Paris, dans l'ex-Samaritaine. La famille Barrière gagne

Avec deux hôtels à Paris, le groupe LVMH se taille la part du lion parmi les nouveaux lauréats

cette distinction pour son hôtel Fouquet's des Champs-Élysées. Rentrent aussi dans ce club le Four Seasons de Megève (Haute-Savoie), de la famille Rothschild, le Martinez, à Cannes (Alpes-Maritimes), propriété du fonds souverain du Qatar, et le Royal Champs-Élysées Hôtel, à Champillon (Marne), près d'Épernay, qui appartient à l'Américain Mark Nunnally, directeur du cabinet de conseil Bain.

Quatre hôtels ont été déçus de leur titre et doivent se contenter des cinq étoiles, la catégorie juste en dessous : le Byblos, adresse mythique de la jet-set à Saint-Tropez (Var), le Mandarin Oriental et le Park Hyatt, à Paris, l'Hôtel du Palais, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Les raisons ? Ils ne correspondaient plus aux exigences du cahier des charges ou se sont engagés dans des opérations de travaux de rénovation, comme le Mandarin Oriental, racheté en 2024 (pour 205 millions d'euros) par le groupe italien Statuto.

Pour ces hôtels, avant tout concentrés à Paris, sur la Côte d'Azur et à Courchevel (Savoie), le label Palace est avant tout un efficace outil de communication. Il leur permet de développer leur notoriété auprès de leur cible : les fameux « HNWI » (*High Net Worth Individuals*, des personnes possédant un patrimoine élevé) dont le nombre a explosé ces dernières années. Selon le « World Wealth

Report » publié chaque année par le groupe Caggemini, le nombre de ces « hauts patrimoines », définis comme les individus détenant au moins 1 million de dollars (soit 860 000 euros) d'actifs hors résidence principale, est de 23 millions dans le monde. Ils étaient 8 millions en 2004.

« *Pour un hôtel, être labellisé Palace a un impact économique important, car cela va amener davantage de clientèle et leur permet d'augmenter les prix* », résume Vanguelis Panayotis, du cabinet MKG Consulting, spécialisé dans l'hôtellerie et le tourisme. Pour autant, certains n'en voient pas l'intérêt : le Ritz, à Paris, reste volontairement hors de cette catégorie, ne souhaitant pas dépendre de cette commission pour la gestion de son image. Ce label Palace est aussi une manière, pour ces hôtels, de booster leur attractivité auprès de leurs employés, et d'améliorer leur marque employeur.

« *Ce qui me frappe, parmi ces nouveaux entrants, c'est qu'on compte quand même trois propriétaires français. La France revient dans le jeu* », poursuit Vanguelis Panayotis. Car c'est là tout le paradoxe : si ces palaces sont des lieux de mise en valeur du patrimoine historique et de l'excellence de la gastronomie, du service et de l'artisanat français, ils sont en majorité entre les mains de sociétés ou de familles étrangères. A Paris, Le Crillon appartient à la famille royale d'Arabie saoudite, tout comme le Georges-V ; le Meurice et le Plaza Athénée sont la propriété du Sultan de Brunei, le Bristol appartient à la famille allemande Oetker, le Peninsula et le Royal Monceau à un fonds du Qatar...

« Pur produit d'ego »

Pour acheter et gérer un palace, il faut en effet être capable d'aligner des centaines de millions d'euros. Et d'accepter, parfois, de perdre de l'argent dans leur ges-

Pour ces établissements, le label Palace est avant tout un efficace outil de communication

tion opérationnelle. Les palaces génèrent en effet de lourds frais de fonctionnement pour leurs restaurants, leurs piscines, leurs spas, ils ont beaucoup de personnel : au moins deux salariés pour chaque client.

« *Si l'exploitation ne permet pas de dégager énormément d'argent, les propriétaires se rattrapent avec la valorisation de l'immobilier, qui peut être très conséquente* », décrypte Stéphane Botz, fondateur du cabinet Rydge Conseil. « *Ce sont des investissements de long terme. Le palace, c'est un pur produit d'ego, un actif*

trophée, qui permet de montrer sa richesse », résume Olivier Petit, du cabinet In Extenso.

Pour le monde du luxe, cette mise en avant tombe à pic, alors que les palaces traversent en ce moment une période compliquée. Leur clientèle, essentiellement étrangère (à 80 %), est particulièrement réactive aux soubresauts géopolitiques. Depuis la guerre au Moyen-Orient, les établissements parisiens affichent des taux d'occupation très faibles, en raison de la perte de clients venus d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, du Qatar... « *En avril, les taux d'occupation des palaces sont en chute de 10 ou 20 points par rapport à [2025], et tournent autour de 50 %* », observe Olivier Petit. Et contrairement aux autres secteurs de l'hôtellerie, il n'est pas question de baisser les prix dans les palaces, même si ceux-ci sont à moitié vides. ■

JESSICA GOURDON

PERTES & PROFITS | MÉTAUX

PAR ISABELLE CHAPERON

L'aluminium, métal brûlant

Pétrole, gaz naturel, soufre, sucre, engrais azotés... La liste des marchés perturbés par le blocage du détroit d'Ormuz est longue. Selon le rapport « Cyclope » – la bible annuelle de l'étain, du riz ou du charbon –, publié mardi 2 juin, si l'on met de côté les cours de l'énergie (et ceux de l'huile de soja), c'est l'aluminium qui a connu l'impact le plus significatif sur son prix depuis l'attaque américano-israélienne en Iran, avec une hausse de 10 % en moyenne entre février et mars.

« *On va avoir un problème sur l'aluminium* », métal classé par l'OTAN comme étant « *en risque d'approvisionnement extrêmement élevé* », s'inquiète Yves Jégourel, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, qui a codirigé le rapport avec l'économiste Philippe Chalmin.

La raison ? Selon les analystes d'UBS, 23 % de l'aluminium primaire produit dans le monde en dehors de Chine provient du Moyen-Orient. Ces lingots ne peuvent plus s'écouler sur les marchés mondiaux. Pire, d'importantes fonderies à Bahreïn ou en Arabie saoudite ont été endommagées, et il faudra des mois, voire des années, avant qu'elles ne retrouvent leur pleine capacité. Dès lors, même si la demande des industriels de l'automobile, du transport ou de l'emballage promet d'être moins forte qu'attendu, du fait du choc

énergétique, elle excède largement l'offre. D'où une hausse des prix qui risque de durer.

Dans ce maelström, Aluminium Bahrain (Alba), opérateur de la plus grande fonderie au monde, vient de réaliser un coup de maître. Le 28 février, le jour même où les Etats-Unis et Israël lançaient leur attaque contre Téhéran, il signait un accord d'exclusivité pour acquérir Aluminium Dunkerque, premier site de production d'aluminium primaire en Europe, pour 2,2 milliards de dollars (1,9 milliard d'euros).

Cette transaction, officialisée mardi dans le cadre du sommet Choose France, permet à cet acteur régional de s'implanter en Europe, son second marché après le Moyen-Orient, tout en bénéficiant d'une énergie bas-carbone.

Après avoir connu bien des vicissitudes depuis l'ère Pechiney, Aluminium Dunkerque s'était retrouvé, en 2021, dans le giron d'un fonds d'investissement américain qui, c'est assez rare pour le signaler, a bien géré cet héritage industriel. Bpifrance, vigie patrimoniale de la puissance publique, prendra 6 % du capital aux côtés d'Alba afin de s'assurer que les intérêts souverains de la France sont respectés. Sécuriser l'avenir de ce site d'excellence au moment où l'aluminium entre en zone de turbulences : voilà une stratégie industrielle qui n'est pas à côté de la plaque. ■

L'ÉCOLOGIE N'EST PAS
UNE PUNITION
C'EST UN HORIZON QUI S'OUVRE



Au Crédit Coopératif, nous sommes fiers d'accompagner Poppins qui réinvente les habitudes de consommation pour les rendre plus responsables. Grâce à leur application, chacun peut louer facilement les objets des voisins et des commerçants du quartier en toute confiance. Simple et intuitive, leur solution offre une seconde vie à des biens souvent oubliés. Le constat est là : chaque foyer français stocke en moyenne 2,5 tonnes d'objets*, dont près d'un tiers reste inutilisé. Poppins transforme ainsi ces ressources en bénéfices concrets pour la planète, pour les budgets et pour la vie de quartier. Tout ce qu'il faut est déjà là.

Notre engagement, c'est de les aider à accomplir leur. Jour après jour.

**UN AVENIR.
UNE BANQUE.**

Devenez client



* Étude ADEME 2018 : <https://presse.ademe.fr/2018/09/consorsponsible-lademe-a-etudie-la-face-cachee-des-objets.html>
DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE. Crédit Coopératif - Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable
RCS Nanterre 349 974 931 - APE 6419Z - N° de TVA intracommunautaire FR 06 349 974 931 - Intermédiaire en assurance (courtier, mandataire d'intermédiaire d'assurance, mandataire d'assurance) - ORIAS 07 005 463 - Siège social : 12, boulevard Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre cedex
Téléphone : 01 47 24 85 00 - www.credit-cooperatif.coop - Crédit photo : Amandine Ramet - Typographie : Artus - LaSuite - andCo

De haut en bas : Vanessa Duval, gérante de la station-service de Blosville (Manche), qui dispose de plusieurs distributeurs automatiques. Laetitia Morancom, cliente régulière des lieux, a choisi un poulet. Le 5 mai.

PHOTOS : SIMONE PEROLARI POUR « LE MONDE »

REPORTAGE

BLOSVILLE (MANCHE) -
envoyée spéciale

La tomate aux fleurs choisie par Evelyne Noir-Henri s'est coincée dans les spirales métalliques du distributeur automatique. Cette touriste belge a beau secouer la machine et pianoter frénétiquement sur l'écran tactile, rien n'y fait. Le pique-nique improvisé sur la plage d'Utah Beach, toute proche, risque de tomber à l'eau. C'est sans compter l'intervention de Vanessa Duval, gérante de la station-service adjacente. Après deux clics, le précieux fromage tombe enfin. Rassurés, la vacancière et son mari poursuivent leurs achats dans les distributeurs voisins, avant de repartir les bras chargés d'huîtres et de crevettes.

La station-service est l'un des deux derniers commerces de Blosville, commune de la Manche d'environ 300 habitants. L'autre, la boulangerie, a failli disparaître, faute de repreneurs, en 2020. Si elle a finalement rouvert en 2024, c'est grâce à une opération de « revitalisation du bourg » soutenue par la commune et la région. Quand le père de Vanessa Duval, ancien maire du village aujourd'hui âgé de 72 ans, était enfant, il y avait encore trois épiceries, une boucherie, un bureau de poste et un tabac.

En France, plus de la moitié des 34 875 communes ne disposaient plus d'aucun commerce en 2021, contre un quart en 1980, selon l'Insee. Dans ces zones désertées, les distributeurs alimentaires automatiques ont pris le relais. A Blosville, ces automates se trouvent entre les pompes à essence et les bornes de recharge électrique, dans un cabanon en bois. La grande pancarte qui le surplombe promet une ouverture 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et des produits bio en vente directe.

PLACE DE VILLAGE

Depuis 2021, Vanessa Duval loue ce local, où elle entreposait autrefois son stock, à quatre producteurs et deux restaurateurs locaux. Ils y ont installé six automates qu'ils gèrent quotidiennement. Plus d'une centaine de petits casiers blancs réfrigérés s'alignent le long des murs, garnis de fruits de mer, fromages et produits laitiers, œufs, viande, fruits et légumes, pizzas et burgers.

Il suffit de deux heures pour voir défiler plus d'une dizaine de clients. « Dans la région, tout le monde les utilise », assure Laetitia Morancom, agent de recouvrement chez un huissier. La quadragénaire y fait ses commissions plusieurs fois par semaine. Didier (il n'a pas souhaité donner son nom de famille), retraité de 69 ans, est lui friand du distributeur de fromages, et s'y rend « toutes les deux semaines ». Amandine Legendre, éleveuse de volailles de 32 ans, passe régulièrement pour les fruits et légumes. Claude, salarié de Naval Group de 38 ans, au moins une fois par mois.

Depuis le bureau de tabac de sa station-service, Vanessa Duval surveille du coin de l'œil les allées et venues autour des distributeurs sur ses écrans de surveillance. « J'en vois au moins une quarantaine tous les jours, rien que sur mes heures d'ouverture. » La gérante n'intervient que lorsqu'un client a besoin d'aide. Devant ce succès, elle envisage d'installer d'autres distributeurs, de viande,

de fromage de chèvre, et pourquoi pas d'accessoires pour la voiture.

Comme une place de village, la station-service de Vanessa Duval réunit la plupart des services de Blosville. Au fil des fermetures, elle a absorbé une partie des commerces disparus : bureau de tabac, relais postal, épicerie et, un temps, dépôt de pain. Au milieu des distributeurs alimentaires, des casiers Mondial Relay, de la machine à café et de la tablette tactile du relais de poste, Vanessa et sa collègue Charline Holley sont les dernières présences humaines de ce petit univers automatisé.

« Certaines personnes paient aux bornes puis viennent dans la station juste pour discuter. Ils râlent, disent ne pas vouloir parler qu'aux machines », raconte la gérante. « On est pompistes, postières, épicières, buralistes... et psys », ironise sa collègue. « On connaît la plupart des gens, on en voit certains tous les jours, ils nous racontent leur vie. » Charline, « qui se souvient de tout », selon sa

patronne, ne manque jamais de demander des nouvelles. « Et cette période d'essai ? Elle a été renouvelée ? », s'inquiète-t-elle auprès d'une habituée.

Depuis peu, les deux femmes font aussi PMU et Française des jeux. Comme les boulangers, coiffeurs ou pharmaciens, elles entretiennent ce que le think tank Destin commun appelle les « liens légers », ces micro-interactions du quotidien, ni intimes ni engageantes et pourtant essentielles

« On est pompistes, postières, épicières, buralistes... et psys »

CHARLINE HOLLEY
employée
de la station-service

au « sentiment de reconnaissance et d'appartenance à une communauté locale ».

Accoudés près de la machine à café, deux clients, gobelet fumant en main, suivent les courses hippiques les yeux rivés sur l'écran de télévision. Ils discutent, lancent une plaisanterie à la cantonade. Puis, sous la pluie normande, partagent une dernière cigarette avant de reprendre la route.

« SOUTENIR LE TERROIR »

En cinq ans, trois autres regroupements de bornes de ce type sont apparus dans un rayon de 20 kilomètres autour de Blosville. Et le phénomène dépasse la Normandie. Le Casier français, leader du marché, qui comptait trois installations en France en 2019, devrait atteindre les 800 d'ici à l'été. En six ans, son chiffre d'affaires est passé d'environ 100 000 euros à près de 6 millions. Et la demande ne se tarit pas. Entre 2025 et 2026, les demandes des producteurs et d'artisans ont augmenté de 30 %,

et celles des collectivités territoriales de 40 %, explique Manuel Moutier, le président de l'entreprise. « Le Covid-19 a remis en lumière les avantages des circuits courts et a habitué les consommateurs aux retraits automatisés. »

« C'est facile : on fait son panier, on valide, puis on paye avec sa carte comme dans n'importe quel magasin », explique Didier, en naviguant parmi les camemberts au lait cru sur l'écran tactile. « Et, quand il y a de petits bugs, on peut appeler directement les producteurs, qui nous recontactent immédiatement », témoigne Laetitia Morancom.

Comme tous les jours, vers midi, un employé réapprovisionne l'automate de hamburgers. En une quinzaine de minutes, il est de nouveau garni de sandwiches « faits maison », vendus entre 5 et 9 euros. L'entreprise normande pour laquelle il travaille, Gang of Pizza, qui s'est spécialisée dans les plats préparés pour distributeurs, compte plus

de 500 points de vente. Comme elle, les autres producteurs viennent quotidiennement remplir leurs casiers. Le maraîcher passe plusieurs fois par jour : les fruits et légumes sont plus difficiles à conserver et les stocks se vident rapidement. Amandine Legendre, qui était venue pour un chou-fleur, repartira donc avec un filet de 5 kg de pommes de terre (6,50 euros).

Les distributeurs séduisent surtout par leurs produits locaux. Laetitia Morancom sort d'un des casiers un poulet dodu de 3,5 kg (43 euros), élevé à quelques kilomètres de là. Elle préfère « faire travailler les agriculteurs [locaux] plutôt que d'aller au supermarché et acheter de la viande qui vient d'on ne sait où ». Didier reconnaît que « les prix sont un peu plus élevés qu'en grande surface », mais apprécie de pouvoir « soutenir le terroir français ». Et puis, cette tomate aux fleurs (7,20 euros) est, décidément, « très, très bonne ».

Dans cette région où la plupart des commerces ferment avant 19 h 30 et restent clos le dimanche, les distributeurs apportent une flexibilité bienvenue. « C'est le seul endroit ouvert quand je finis le travail, vers minuit », témoigne Louïs Duchesne, 24 ans, barman à Cherbourg. Ils permettent aussi d'éviter des détours supplémentaires dans une région où la voiture est indispensable. Surtout avec la hausse du prix des carburants. Claude apprécie ainsi de pouvoir « faire d'une pierre deux coups », et trouver son repas de midi à côté des casiers Mondial Relay où il est venu chercher un colis. ■

SACHA LECLÈRE



PLEIN CADRE

Un brin d'humanité dans un univers automatisé

A Blosville, dans la Manche, la gérante d'une station d'essence et son employée proposent de nombreux autres services pour pallier la disparition des petits commerces locaux

Les organisations engagées pour le climat confrontées à l'embarrasant recours à l'IA

L'utilisation de ChatGPT et son impact carbone font débat au sein des ONG et des entreprises

Alice (le prénom a été modifié) travaille pour Amnesty International. Elle s'étonne de constater que ses collègues ont recours chaque jour à ChatGPT pour préparer des réunions, faire des campagnes de communication, rédiger des briefs... « Je leur ai dit que je trouvais ça pas terrible, elles m'ont dit "ah bon?" », raconte la vingtennaire, qui refuse catégoriquement d'utiliser l'intelligence artificielle (IA). « L'impact écologique est évident », plaide-t-elle. Chaque requête à l'agent conversationnel émet davantage de gaz à effet de serre (GES) qu'une recherche classique, dans des proportions variant de dix à soixante, selon les sources. Ces requêtes, qui relèvent d'initiatives spontanées, ne sont pas prises en compte dans le bilan carbone d'Amnesty International. « Il est demandé de ne pas utiliser l'IA tant qu'on n'a pas de charte », justifie l'ONG.

Chez Greenpeace France et WWF France, même son de cloche : en l'absence d'introduction

23%

C'est la progression des émissions de gaz à effet de serre des opérateurs de centres de données en France en 2024, selon une étude de l'Arcep de mai 2026. Elles sont liées à une hausse de 12 % de la consommation énergétique.

85,5%

C'est le pourcentage des gaz à effet de serre émis par l'assistant Le Chat qui sont imputables à l'énergie consommée pendant la phase d'entraînement et d'utilisation du modèle Large 2, selon une étude réalisée par Mistral AI en juillet 2025, en partenariat avec Carbone 4 et l'Ademe.

officielle, l'IA n'est pas prise en compte dans les émissions de GES. « Notre position de principe est de ne pas y recourir », expose la responsable de communication d'une ONG française de protection de l'environnement, qui a requis l'anonymat. « Mais, en pratique, on observe un mille-feuille de pratiques individuelles, et on est en pleine réflexion pour en objectiver l'impact », confie-t-elle. La question a de quoi embarrasser ces organisations engagées pour le climat : elles ne peuvent se départir complètement du recours à cette technologie, mais ne savent pas encore comment la concilier avec leurs valeurs.

Un calcul « très difficile »

On retrouve le même conflit de valeurs du côté des sociétés privées qui revendiquent des objectifs RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) ambitieux. « On est au cœur d'une dissonance cognitive vis-à-vis de l'IA », reconnaît Yves Nicolas, directeur du programme IA du groupe Sopra Steria. La multinationale française spécialisée dans la numérisation des entreprises collectionne les médailles en matière environnementale : certification SBTi (Science Based Target Initiative), label Numérique responsable (NR), classement dans la liste « A » des bons élèves du climat par l'ONG Carbon Disclosure Project... Cela ne l'a pas empêchée d'adopter massivement l'IA générative (IAG). « Tous nos métiers l'utilisent », assume Yves Nicolas. Ainsi, 3,2 % des émissions carbone du groupe sont imputables à l'achat de biens et services informatiques. « Mais on est incapables d'isoler la partie IA du bilan », admet le directeur technologique.

Car même de bonne foi, les entreprises qui s'attellent à ce calcul se heurtent à un exercice « très difficile », décrit Thomas Brilland,

« On est au cœur d'une dissonance cognitive vis-à-vis de l'IA »

YVES NICOLAS
directeur du programme IA
du groupe Sopra Steria

chef de projet au sein du service « sobriété numérique » de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Il n'existe aucune méthodologie standardisée pour mesurer l'impact carbone de l'IA. « Plein de paramètres peuvent jouer, comme la fréquence d'utilisation de l'outil, le modèle utilisé... » L'Agence de la transition écologique préconise une approche en analyse de cycle de vie pour comptabiliser les émissions carbone de bout en bout. « On remonte à l'extraction des métaux, le transport, la distribution, la phase d'utilisation, jusqu'à la fin de vie », précise Thomas Brilland. Mais les fournisseurs d'IA restent opaques sur les détails du parcours. Du côté d'OpenAI ou d'Anthropic, l'accès à ces données, considérées comme un secret industriel, donne lieu à un bras de fer avec les entreprises. Tout juste devine-t-on que la phase la plus polluante correspond à l'entraînement et à l'exécution des modèles.

Le français Mistral AI l'a révélé en juillet 2025 en copubliant avec l'Ademe et Carbone 4 une étude estimant l'impact carbone de son modèle Large 2. Résultat : une page de texte générée par le robot conversationnel Le Chat émettrait 1,14 gramme d'équivalent CO₂, soit autant que dix secondes de streaming vidéo. Google lui a emboîté le pas en calculant l'impact de son IA Gemini en août 2025, avec sa propre méthodologie.

A l'échelle individuelle, l'impact des requêtes reste marginal. Mais à l'échelle des entreprises, l'IAG fait d'ores et déjà dévier les trajectoires de décarbonation. « Les dirigeants se rendent compte que leurs objectifs ne sont plus tenables », observe David Laurent, délégué général adjoint d'Entreprises pour l'environnement. Cette association regroupe une soixantaine de sociétés françaises autour des enjeux de transition écologique. « Au mieux, elles arrivent à une stabilisation, mais ce n'est même plus la peine de parler de réduction d'émissions », acte-t-il. L'impact majoritaire est induit par la consommation énergétique des centres de données. Et le bilan pourrait encore s'alourdir avec l'avènement des IA agentiques (dotées d'autonomie), « parce que contrairement au salarié humain, l'agent IA n'arrête pas de converser », entrevoit Hugues Ferreboeuf, spécialiste du numérique au Shift Project. Il salue la nouvelle stratégie nationale bas-carbone, adoptée en décembre 2025. Elle contient pour la première fois une trajectoire de consommation pour les data centers, même s'il n'y a « pas beaucoup de choses dites sur les moyens d'y arriver ».

Les acteurs économiques esquisseraient pourtant des voies plus soutenables : recourir à des IA « traditionnelles », plus ciblées et moins énergivores, former les salariés, ou encore « mettre les services RSE à leur bonne place dans l'entreprise », comme le formule Fabienne Tatot, secrétaire nationale de l'Union générale des ingénieurs cadres et techniciens de la CGT spécialisée dans les questions numériques. Selon elle, il ne faut toutefois pas trop en attendre des entreprises, engagées dans une « course folle à l'IA ». Elle invite à « avoir une réflexion politique sur ce sujet ». ■

AGNÈS RAIMBAULT



CARNET DE BUREAU
CHRONIQUE PAR JULES THOMAS

L'hostilité persiste envers les lanceurs d'alerte

Un statut en progression, mais qui reste à consolider. Tel est le bilan dressé par le Défenseur des droits, à l'occasion de son rapport bisannuel sur la protection des lanceurs d'alerte en France, publié jeudi 28 mai. L'autorité administrative indépendante a vu son nombre de saisines au titre de cette protection multiplié par dix entre 2021 et 2025, passant de 89 à 929. Sur la période 2024-2025, 77 % des réclamations adressées au Défenseur des droits concernent le milieu du travail (50 % dans le secteur privé et 27 % dans le secteur public).

Un lanceur d'alerte est une « personne physique qui signale ou divulgue, sans contrepartie financière directe et de bonne foi, des informations portant sur un crime, un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général », au sens de la loi Wasserman de 2022. Cette dernière fait suite à la loi Sapin 2, qui a créé en 2016 le statut de lanceur d'alerte. « La notion de lanceur d'alerte s'incarne à travers une diversité de visages : secrétaire, médecin, agriculteur ou simple citoyen, ils ont tous à cœur de défendre l'intérêt général », résume la Défenseure des droits, Claire Hédon.

LICENCIEMENTS, MUTATIONS... LES REPRÉSAILLES RESTENT UN POINT NOIR

La loi Wasserman a donné l'opportunité à l'individu concerné de lancer l'alerte en externe auprès d'une autorité compétente ou par une « divulgation publique », sans avoir à solliciter obligatoirement au préalable l'outil interne à son organisation, comme c'était le cas auparavant. Les entreprises et administrations de plus de 50 salariés ont l'obligation

d'établir une procédure de recueil et de traitement des signalements, mais le non-respect de cette obligation n'est pas sanctionné.

Les 41 autorités externes (Haute Autorité de santé, Conseil national de l'ordre des médecins, Agence française anticorruption, etc.) fonctionnent bien, et voient leur nombre de signalements exploser (4 600 en 2024, 10 500 en 2025), sur des sujets variés : corruption, fraude, pratiques de harcèlement institutionnel, etc. Mais les représailles restent un point noir persistant pour les salariés concernés : licenciements, mutations, harcèlement, etc. Il est pourtant illégal pour un employeur de licencier un lanceur d'alerte.

Les enquêtes des autorités comme le Défenseur des droits peuvent être utiles devant les tribunaux, où la jurisprudence reste en construction. « Certaines juridictions s'appuient sur nos raisonnements pour reconnaître la qualité de lanceur d'alerte. Nous continuons à observer trop fréquemment le licenciement d'un salarié ou l'isolement professionnel d'un agent public, déplore M^{me} Hédon. Devant un conseil de prud'hommes qui a pris en compte nos observations, l'entreprise devra prouver que son licenciement n'a rien à voir avec l'alerte. » Un changement culturel reste à opérer. « Il serait intéressant que les entreprises recense le nombre de fois où elles sont sollicitées par les lanceurs d'alerte et, si possible, les suites données, propose la Défenseure des droits. Cela aiderait à promouvoir une culture de l'alerte et à montrer que ce n'est pas un coût mais une économie. » ■

AVIS D'EXPERT | GOUVERNANCE

Rachat d'actions et plan social : la même logique

Au-delà de leur verser un dividende, une entreprise peut rémunérer ses actionnaires en rachetant ses propres titres, puis en les annulant. Il y a alors moins d'actions en circulation, et le bénéfice par action des actionnaires restants augmente comme par magie. Cet effet, dit « relutif », soutient le cours de Bourse par une augmentation apparente du bénéfice par action, réalisée sans création de richesse supplémentaire. Les marchés se méfient de cette technique qui reste pourtant très utilisée. Une étude de l'Institut français de gouvernement des entreprises (*Preuves à l'appui*, avril 2026) mesure l'ampleur du phénomène. Entre 1999 et 2024, les entreprises du SBF 120 – l'indice qui regroupe les 120 valeurs principales d'Euro-next Paris – ont consacré 335 milliards d'euros au rachat de leurs propres actions. La pratique était marginale après sa libéralisation en 1998 : 10 % des entreprises de l'indice y recouraient alors. Elles sont 76 % à le faire en 2024.

Les montants ont changé d'échelle : moins de 5 milliards d'euros en 1999, près de 31 milliards en 2024. Les trois quarts des rachats sont le fait de 21 entreprises. L'industrie et l'extraction concentrent près de 60 % des montants, TotalEnergies représentant à elle seule 60,3 milliards d'euros, soit 18 % du total. Le phénomène français paraît pourtant modeste au regard de celui des États-Unis, où, au cours de la même période, les 20 premières entreprises ont racheté 4 205 milliards d'euros d'actions.

Le rachat d'actions demeure donc une pratique courante du capitalisme spéculatif. L'entreprise utilise ses résultats pour rendre plus flatteuse la valeur générée par son activité. Tout se passe comme si les profits étaient trop abondants pour ses besoins réels, au point d'être consommés pour annuler son propre capital ; ou comme si l'entreprise n'avait pas une vision assez crédible et suffisamment prometteuse de son avenir pour offrir ses profits. Dans les

deux cas, l'indicateur « bénéfice par action » est optimisé. Mais il l'est par escamotage du sous-jacent économique.

On assiste parfois au même spectacle dans la gestion de la masse salariale. En apparence, un plan de licenciements réduit le nombre de salariés. Mais, dans les faits, les activités supprimées peuvent être externalisées et réalisées par des prestataires, consultants ou intérimaires. Le résultat final reste comparable, mais le ratio de productivité apparente des employés s'améliore magiquement : moins de salariés semblent produire autant de richesse. L'organisation paraît plus performante. En réalité, elle déporte sur son écosystème l'investissement en compétences humaines et en savoir-faire. Dans le cas du rachat d'actions, on fait disparaître des parts de capital pour améliorer le bénéfice par action ; dans celui du plan social, on sous-trait des emplois pour augmenter la productivité par salarié. Au vu des ratios, l'entreprise est plus efficace. Pourtant, elle n'est ni plus créative ni plus robuste. Elle a seulement ôté ce qui abaissait le bon ratio. C'est le principe du passe-passe : l'œil se fixe sur l'indicateur pendant que la réalité est hors champ.

Les marchés ne sont pas dupes de ces tours. Ils les entretiennent néanmoins, parce que la course à l'évaluation exige des signes simples, communs et crédibles pour exciter les paris. Le capitalisme spéculatif ne demande pas que la richesse augmente toujours. Il lui suffit que les bons chiffres apparaissent au bon endroit. ■

Pierre-Yves Gomez est professeur émérite à l'EM Lyon.

TOUT SE PASSE COMME SI LES PROFITS ÉTAIENT TROP ABONDANTS POUR LES BESOINS RÉELS DE L'ENTREPRISE

L'INTELLIGENCE DU CORPS ET L'IA

Les chirurgiens deviendront-ils, demain, de simples « gestionnaires de système » ? Dans *Le Chirurgien et l'Algorithme* (PUF, 304 pages, 24 euros), essai stimulant du professeur de sociologie Gérard Dubey, un professionnel de santé, chef de service en chirurgie digestive, évoque les progrès de la robotique et de l'intelligence artificielle (IA). Il anticipe un jour prochain où, selon lui, « les industriels du robot (...) seront en mesure de faire (...) du GPS, de la navigation complexe [dans le corps des patients] et de sécuriser la chirurgie ». Ce sera alors le chirurgien qui « accompagner[a] le robot et non l'inverse », conclut-il. La profession de chirurgien, telle qu'on la connaît, est-elle amenée à disparaître, face à la poussée technologique ? C'est l'une des nombreuses questions posées par la progression de l'IA, et dont se saisit M. Dubey dans son ouvrage.

Pour ce faire, le chercheur nous entraîne dans les coulisses de l'activité chirurgicale, livrant les résultats d'une enquête de trois ans dans des services hospitaliers en France et au Maroc. Enquête passionnante qui permet d'approcher toute la complexité du processus opératoire, notamment en amont de l'intervention. On comprend l'importance des interactions entre professionnels pour affiner la stratégie, mais aussi celle des rendez-vous avec les patients, où le chirurgien doit parfois « faire par-

ler les silences ». On découvre aussi la préparation mentale des professionnels de santé, quelques heures avant l'opération, reproduisant les gestes à venir, tels des skieurs anticipant leur descente. On comprend surtout que l'incertitude règne en salle d'opération : « Trouver le passage (le bon angle, la bonne voie) pour "naviguer" dans le corps n'est jamais joué d'avance », résume l'auteur. « Il s'agit moins de programmer que d'apprendre à vivre avec ce désordre, à le déjouer », de « composer avec une réalité rêvée et agissante. »

Des leurrés

De fait, « l'infinie variabilité individuelle du vivant » fait que chaque être est unique : la nature des tissus diffère et les réactions du corps, « monde changeant » par définition, s'imposent aux soignants. C'est là le cœur de la thèse défendue par M. Dubey : face à une telle hétérogénéité, la « transparence » et l'assistance sécurisée offertes par la technologie ne sont parfois que des leurrés. « On ne se saisit pas de la chair comme on calcule. » Les solutions capables de proposer une stratégie opératoire doivent ainsi être appréhendées avec précaution.

En découlent, aux yeux de l'auteur, deux implications : il importe tout d'abord que le travail « artisanal » propre au chirurgien et l'« intelligence de la chair » qui l'accompagne aient toujours droit de cité dans les blocs opératoires.



LE CHIRURGIEN ET L'ALGORITHME
de Gérard Dubey,
PUF, 304 p., 24 €

Par ailleurs, la technologie, si elle peut en certains cas sécuriser le processus opératoire, renforce les incertitudes pour le chirurgien. Son mode de pensée, ses critères de décision, sa définition de la « normalité » diffèrent de ceux de la machine. Et des événements imprévus peuvent survenir.

Il est donc essentiel que les savoir-faire soient préservés et que soit « cultivé(e) une sensibilité à l'incertain qui garantisse un état d'éveil et de vigilance permanent ». En conséquence, alors que « le sens clinique » n'apparaît pas « encapsulable » dans des modèles numériques, le chirurgien ne pourra, selon l'auteur, devenir un simple opérateur. L'enjeu des décennies à venir sera au contraire, à ses yeux, d'articuler intelligences humaine et artificielle autour de l'acte opératoire, dans un « dialogue des nombres avec le vivant ». ■

FRANÇOIS DESNOYERS

SEUL(E) DANS PÉKIN

Comment les dissidents chinois contestent le régime

FACE À UN POUVOIR RÉPRESSIF 213 A partir de 2020, les trois années de politique « zéro Covid » et leurs confinements drastiques ont suscité de nombreuses protestations, favorisant la politisation des jeunes. Les autorités ayant repris la main, ils choisissent la résistance passive

REPORTAGE

MILAN (ITALIE) - envoyé spécial

P arfois, Qi Hong s'ennuie un peu, depuis qu'il vit en Angleterre. S'il apprécie la tranquillité de la petite ville où le gouvernement britannique l'a envoyé, après sa demande d'asile, il n'a pas grand-chose à faire, mis à part les cours de langue, nécessaires à son avenir dans le pays. Il évite de participer à toute autre activité et se tient à distance de la communauté chinoise. Le prix à payer pour un coup d'éclat retentissant. Fin août 2025, en banlieue de Chongqing, dans le centre de la Chine, un slogan était apparu sous la forme de sinogrammes blancs projetés sur les six étages de la façade d'un immeuble qui en compte plus d'une vingtaine : « A bas le fascisme rouge, renversons la tyrannie communiste ! » Installé à la fenêtre d'une chambre d'hôtel juste en face, un puissant projecteur faisait tourner plusieurs autres mots d'ordre : « Plus de mensonges, nous voulons la vérité ; plus d'esclavage, nous voulons la liberté. »

Qi Hong, électricien de 43 ans, a préparé son coup minutieusement avant de quitter le pays, avec sa femme et ses deux filles. Après avoir réuni le matériel nécessaire, il a loué une chambre d'hôtel située à la hauteur idéale, et effectué quelques tests, avec des phrases anodines. Neuf jours après son départ, il a enclenché à distance le projecteur. Les slogans sont restés affichés une cinquantaine de minutes, jusqu'à ce que cinq policiers entrent en trombe dans la chambre et débranchent le matériel. Sur une vidéo, on voit un jeune agent, désarmé, jeter un regard dans un coin de la pièce, vers une caméra qui filme la scène. Qi Hong a tout anticipé : pour une fois, c'est un dissident qui surveille la police.

Outre la caméra pointée sur la façade et celle placée dans la chambre, une troisième filme la maison de sa mère, petite bicoque de bois dans la campagne verdoyante du Sichuan. La police ne manque pas de lui rendre visite, d'après une vidéo diffusée le lendemain. Puis ses proches et moins proches sont interrogés à leur tour par la police : « Même des oncles que je ne voyais jamais », précise Qi Hong avec un rire nerveux. Joint par vidéo, ce père de famille, cheveux courts, casquette, parle vite. Il raconte son éveil politique quand, jeune migrant venu de la campagne, il a subi le harcèlement de la police dans les grandes villes, puis sa décision de quitter le pays, et la préparation de sa performance en secret. Personne, pas même son épouse, n'était au courant, jure-t-il. « J'ai tout fait tout seul pour protéger ma famille. » Son frère a été détenu une quinzaine de jours, et son neveu, dont il était proche, a été détenu plusieurs mois.

Frapper fort, torturer, condamner pour l'exemple grâce à une justice aux ordres et, souvent, harceler les proches des activistes : grâce à ses méthodes musclées, le régime chinois parvient à réduire les critiques, à l'intérieur du pays, à la portion congrue. Les coups d'éclat comme celui de Qi Hong sont rares. L'un de ses inspirateurs s'appelle Peng Lifa. En octobre 2022, peu avant un important con-

grès du Parti communiste, il avait déployé une large banderole sur un pont traversant l'un des périphériques de Pékin, qui dénonçait à la fois les mesures de confinement liées à l'épidémie de Covid-19 et l'oppression. Arrêté aussitôt, l'homme, âgé de 52 ans, a complètement disparu depuis. Il aurait été condamné à neuf ans de prison en 2025, pour « provocation de troubles », entre autres chefs d'inculpation, d'après des organisations de défense des droits humains.

En Chine, qui pointe à la 178^e place sur 180 au classement de Reporters sans frontières sur la liberté de la presse, la justice condamne plus de 99 % des accusés. L'un des plus célèbres, le Prix Nobel de la paix Liu Xiaobo, est mort en détention en 2017, tandis que les intellectuels ouïgours Ilham Tohti et Rahile Dawut ont été condamnés à la prison à perpétuité en 2014 et en 2023.

A Hongkong, le magnat de la presse Jimmy Lai, âgé de 78 ans, a été condamné à vingt ans de réclusion en février, pour atteinte à la sécurité nationale. Intellectuels, religieux, journalistes, artistes, défenseurs des droits humains, pétitionnaires, ils sont des centaines de milliers à croupir ainsi en prison. Des millions d'autres, en majorité des membres des « minorités ethniques », sont passés par des camps de rééducation. Quant aux exécutions, appliquées chaque année, la Chine n'en communique pas le nombre, mais les estimations en font le premier pays au monde en la matière.

PAYS LE PLUS SURVEILLÉ AU MONDE

L'état s'est resserré depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, en 2012. La même année, un « communiqué sur l'état actuel de la sphère idéologique », aussi appelé « document numéro 9 », est publié en interne. Il décrit sept « valeurs occidentales » à combattre, dont la liberté de la presse, l'indépendance de la justice et « la démocratie constitutionnelle à l'occidentale ». Le document « marque un tournant, dans la mesure où il prend pour cible très explicitement les domaines les plus dynamiques du monde intellectuel. Il est suivi de mesures d'application concrètes (lois mémorielles sur l'outrage aux martyrs, encadrement des avocats et des ONG) et affecte fortement les domaines des médias, de la culture et de l'université », rappelle le sinologue Sebastian Veg, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

Le pays, habitué à des phases d'ouverture et de repli depuis la prise de pouvoir des communistes, en 1949, connaît une glaciation inédite depuis celle qui avait suivi le mouvement étudiant de Tiananmen, en 1989. En 2015, plusieurs centaines d'avocats spécialisés dans la défense des droits humains sont arrêtés en quarante-huit heures. Pour les médias, dont la reprise en main avait commencé avant même l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, l'espace est encore réduit. En 2018, Xi Jinping tombe le masque : il fait voter l'abolition de la limite à deux mandats pour le poste de président, ouvrant la porte à un pouvoir à vie. Les purges que le président chinois entreprend régulièrement dans les rangs de l'armée et de l'administration, voire dans les entrepri-

ses d'Etat, maintiennent la société sous tension. Pour les citoyens ordinaires, les espaces d'expression disparaissent à mesure que les réseaux sociaux, comme Weibo et WeChat, renforcent la censure de tout message un tant soit peu politique. Les internautes chinois étaient déjà largement coupés du monde, l'accès à la plupart des sites Internet étrangers étant bloqué dans le pays depuis la fin des années 2000. Dans le même temps, l'espace public se couvre de caméras de vidéosurveillance, faisant de la Chine le pays le plus surveillé du monde.

Dans ce contexte où la résistance paraît vaine, la colère des Chinois ne disparaît pas pour autant. Chaque année, des milliers de protestations ont lieu, mais elles sont généralement circonscrites : des ouvriers occupent une usine pour obtenir des salaires impayés, des habitants protestent contre un projet d'incinérateur d'ordures, des chrétiens, contre la destruction de leur église. « En apparence, les protestations sont similaires à ce qui se passe dans des pays démocratiques : blocages, occupations, défilés... Mais la différence est qu'elles ne durent pas, et ont de moins en moins d'ampleur, parce que le Parti communiste vise immédiatement toute forme d'organisation », explique Lu Yuyu, 46 ans, fondateur de Yesterdayprotests, un site qui répertorie les mouvements sociaux en Chine. Condamné en 2017 à quatre ans de prison pour avoir diffusé les informations qu'il récoltait sur les réseaux sociaux chinois, il a quitté la Chine clandestinement en 2023 et poursuit désormais ses activités du Canada.

Les technologies rendent la répression plus efficace qu'auparavant. « Je suis allée à l'école en Chine : on savait que certains élèves jouaient le rôle d'informateurs et pouvaient dénoncer des camarades ou des enseignants, donc on s'autocensurait. Mais maintenant il y a des caméras dans les salles de classe, et l'intelligence artificielle pour analyser les discours. Les moyens technologiques décuplent l'efficacité du système de surveillance fondé sur les humains », résume Wang Yaqiu, chercheuse associée au Penn Project de l'université de Pennsylvanie.

Spécialiste des droits humains, elle cite également le cas des « pétitionnaires », des citoyens s'estimant lésés par le pouvoir local, qui peuvent, en théorie, se rendre à Pékin pour faire appel auprès d'une administration chargée de rece-

POUR LES CITOYENS, LES ESPACES D'EXPRESSION DISPARAISSENT À MESURE QUE LES RÉSEAUX SOCIAUX RENFORCENT LA CENSURE DE TOUT MESSAGE UN TANT SOIT PEU POLITIQUE



voir les plaintes. « Avant, ils devaient échapper à la police de leur ville, qui arrêtait en chemin. Aujourd'hui, ils sont placés sur des listes noires et ne peuvent même plus prendre le train pour la capitale », précise Wang Yaqiu.

La performance millimétrée réalisée par Qi Hong paraît d'autant plus exceptionnelle. Peu connu avant ses vidéos sur les immeubles (un anonymat qui lui a permis de monter son opération sans être inquiété), il avait dû alors trouver des relais d'opinion. Fin août 2025, il a ainsi contacté plusieurs blogueurs chinois, dont Lu Yuyu, le fondateur de Yesterdayprotests, et Li Ying, qui gère le compte en mandarin le plus suivi sur la plateforme X. La publication de ses vidéos cumulerait plus de 21,4 millions de vues.

« J'ÉTAIS INQUIET POUR MES PARENTS »

Derrière ce compte se cache un discret artiste chinois de 34 ans, devenu en quelques années l'un des principaux opposants au régime chinois. Installé à Milan, en Italie, Li Ying gère aujourd'hui un réseau d'une trentaine de personnes qui reçoivent des contributions de toute la Chine, en analysant la crédibilité et les diffuseurs, notamment sur les plateformes X, YouTube et Threads (le réseau de Meta), espérant toucher le plus de Chinois possible grâce aux VPN, ces logiciels de contournement de la censure, largement utilisés en Chine.

Rencontré fin avril, Li Ying ose enfin arpenter le « Chinatown » de Milan. Depuis quelques années, le dissident évitait ce quartier du nord de la capitale économique italienne, trop dangereux car le Parti communiste chinois sait mobiliser sa diaspora pour surveiller ou harceler des « ennemis du peuple ». Mince, en veste en coton bleu marine et tee-shirt blanc, casquette noire sur la tête, il déambule dans le quartier qui a longtemps accueilli surtout des magasins de textile. Combien, parmi ses 2,2 millions d'abonnés sur X, sont des Chinois installés ici ?

S'il ose de nouveau sortir, après quatre années à regarder par-dessus son épaule et à enchaîner les démenagements, c'est

LE CONTEXTE

En 1940, Otto et Elise Hampel, résidant à Berlin, distribuaient furtivement des cartes postales dans les boîtes aux lettres. « Que sommes-nous devenus ? Un troupeau de moutons ! », écrivaient-ils au dos. Arrivé au pouvoir depuis sept ans, Hitler avait déjà dépecé les institutions démocratiques, supprimé les libertés civiles, réprimé toute opposition. Pendant deux ans, jusqu'à leur arrestation en 1942, le couple berlinois, condamné à mort et exécuté, a écrit 285 cartes, une tâche dérisoire, pour contester le régime impitoyable auquel ils faisaient face. Leur histoire inspirera à l'écrivain allemand Hans Fallada *Seul dans Berlin*, un récit paru en 1947 à partir des archives de la Gestapo, et considéré par Primo Levi comme l'« un des plus beaux livres sur la résistance allemande antinazie ». Cette résistance, si tenue soit-elle, reste d'actualité dans les autocraties, quelle que soit leur nature, qui ne souffrent aucune contestation. Comment vit-on dans son propre pays avec le sentiment d'être seul(e) au milieu des siens ?



Une visite à Hongkong du président chinois, Xi Jinping, présentée sur un écran géant, à Pékin, le 1^{er} juillet 2022.
MARK SCHIEFELBEIN/AP

parce que l'Italie a expulsé, début mars, huit ressortissants chinois accusés d'avoir participé à des actes de répression transnationale contre des dissidents sur le territoire italien. Au moins trois d'entre eux auraient directement travaillé sur le cas de Li Ying, affirme le quotidien *Il Foglio*. «Cela veut dire que le gouvernement italien ne reste pas les bras croisés», se rassure Li Ying, qui s'exprime d'une voix posée.

Il continue pourtant de payer un prix élevé pour son travail. Tous ses proches ont été harcelés, ses amis, ses anciennes petites amies, ses camarades de classe, en Chine et en Italie, interrogés pour connaître les moindres détails de sa vie privée. Sa mère, enseignante à la retraite, ne peut plus voyager loin de chez elle, et reçoit la visite de la police plusieurs fois par mois. «Elle est constamment surveillée. J'ai l'impression qu'elle purge ma peine de prison à ma place», soupire Li Ying.

Attablé à une terrasse à deux pas de la place du Duomo, la magistrale cathédrale de Milan, le trentenaire raconte devant un café comment il était devenu l'un des principaux adversaires du régime chinois. «Une surprise totale», répète-t-il. Arrivé en Italie en 2016, il suit une école d'art sans faire de vagues, jusqu'à l'irruption de la pandémie de Covid-19, en 2020. «J'étais inquiet pour mes parents, restés en Chine, et eux s'inquiétaient pour moi», témoigne Li Ying, le visage pâle – il passe l'essentiel de ses journées devant un ordinateur.

Un énième blocage de son compte Weibo l'a poussé à migrer sur Twitter. Son compte, «Professeur Li n'est pas votre professeur», est ainsi nommé parce qu'il a enseigné l'art à des enfants, mais surtout parce qu'il se contente de diffuser des informations, sans faire la leçon à personne. Sa popularité explose en 2022: alors que le reste du monde sort du Covid-19, le régime chinois, soucieux de ne pas perdre le contrôle de la situation avant un important congrès, s'engage dans une politique forcenée de confinement.

Quand, enfermés sur leur lieu de travail, des milliers d'ouvriers de chez Foxconn, principal sous-traitant d'Apple, af-

frontent les forces de sécurité de l'entreprise, à Zhengzhou, dans le centre, le compte de «Li Laoshi» (Professeur Li) le raconte. Quand un bus, en route pour un centre de confinement, tombe dans une rivière, tuant une quarantaine de personnes, dans le Guizhou (Sud), il relaie l'information. Quand des habitants d'Urumqi, la capitale du Xinjiang, dans l'Ouest, défilent après un incendie meurtrier dans une résidence confinée, fermée par des chaînes, ces vidéos sont, là encore, diffusées sur son compte.

FEUILLES DE PAPIER BLANCHES

Cette même année, le 26 novembre, un étudiant de l'université des postes et télécommunications de Nankin, au nord de Shanghai, proteste en silence en tenant une feuille de papier A4, dont la blancheur représentait tout ce qu'il n'a pas le droit de dire. Il sera bientôt rejoint par des dizaines d'autres élèves, portant le même symbole.

A Shanghai, Arthur (un pseudonyme), 27 ans à l'époque, ne lâche pas son smartphone et lit avidement le compte de «Professeur Li», tant les événements s'enchaînent. Mais, ce soir du 26 novembre, ce sont ces amis qui lui font passer le mot sur WeChat: un rassemblement est prévu sur la rue Urumqi, en plein centre de Shanghai, en mémoire des victimes de l'incendie au Xinjiang. Sur place, plusieurs centaines de personnes, surtout des jeunes, occupent un carrefour dans le calme, sous l'œil d'agents de police presque nombreux. «Quelqu'un a distribué des feuilles blanches. Et on les a tous brandies», raconte Arthur, joint au téléphone.

Comme la plupart des manifestants, Arthur participe pour la première fois de sa vie à une manifestation. «C'était vraiment différent de tout ce qui se passait en ligne», se souvient-il. La foule entonne l'hymne national chinois, *L'Internationale*, et le thème *Do You Hear the People Sing?* («entendez-vous le peuple chanter?»), issu de la comédie musicale française *Les Misérables*. Les slogans s'enchaînent, contre la politique zéro Covid, pour la liberté d'expression et d'information.

Puis un jeune homme s'écrie: «Xi Jinping, démission! A bas le Parti communiste!» Des dizaines de manifestants s'époumonent avec lui. «C'est comme si une barrière était tombée à ce moment-là», décrit Arthur, aujourd'hui étudiant en thèse dans une université d'Europe du Nord. Les protestations de Shanghai marquent un tournant pour lui. «Avant, tant que ça ne me concernait pas personnellement, je ne me préoccupais pas de politique, comme la plupart des Chinois de ma génération, admet-il. Mais, si c'était à refaire, je chanterais ces slogans de tout mon cœur!»

Présente à la même manifestation, Rei Xia, militante féministe, se fait arrêter le lendemain, alors que beaucoup de gens, curieux ou contestataires, se pressent encore sur les lieux. «Je pense que je n'ai pas couru assez vite», raconte aujourd'hui la jeune femme, en robe de velours sombre, à la terrasse d'un café parisien. Elle passe quarante-huit heures en garde à vue, est libérée mais arrêtée de nouveau quelques jours plus tard, quand les autorités décident de mater ce mouvement qui prend de l'ampleur. Entretemps, des rassemblements ont eu lieu à Pékin et dans une dizaine de villes.

Si l'on compte tout au plus quelques centaines de personnes à chaque fois, la diffusion de la contestation a de quoi in-

quiéter Pékin. «Dans un pays totalitaire, l'organisation spontanée de la société est un danger», note le politologue Jean-Philippe Béja, auteur de *Surveiller et punir en Chine. Laogai et technosurveillance, de 1946 à nos jours* (La Découverte, 320 pages, 23 euros). Confronté à la colère grandissante de la population, le pouvoir chinois finit par abandonner sa politique zéro Covid, début décembre 2022.

Malgré ce relâchement, Rei Xia est détenue un mois durant. A Pékin, plusieurs jeunes femmes, considérées par les autorités comme des meneuses, passent quatre mois derrière les barreaux. Fin 2023, Rei Xia est de nouveau arrêtée lors de la fête d'Halloween, qui rencontre un succès exceptionnel cette année-là. Après trois ans de restrictions, des dizaines de milliers de jeunes envahissent le centre de Shanghai. La plupart n'ont pas la moindre intention politique, mais plusieurs costumes font clairement référence à l'actualité.

Un participant s'est déguisé en caméra de surveillance, d'autres en *dabai* (littéralement «grand blanc»), ces exécutants de la politique zéro Covid, enveloppés dans des combinaisons de pied en cap. Rei Xia, elle, est sortie couverte de feuilles blanches. Sa seconde détention est plus dure: six semaines à l'isolement, une puissante lumière allumée toute la nuit, et de copieuses intimidations. Elle s'est, de toute façon, résolue à fuir la Chine.

Beaucoup de Chinois de la classe moyenne décident en effet de quitter le pays pendant ou après la période de confinement, à la recherche de liberté et de stabilité. Les plus engagés recréent des communautés intellectuelles sinophones à New York, à Tokyo, à Londres, où fleurissent des librairies indépendantes qui sont autant d'espaces de débat. Rei Xia, elle, s'installe aux Pays-Bas, où elle collabore avec des collectifs féministes et des ONG, comme Chinese Youth Stand for Tibet, un groupe de Chinois Han (l'ethnie majoritaire) qui défend les droits des Tibétains.

En Chine, plus de trois ans après la fin de la pandémie, la mobilisation a changé de forme. Assommée par les confine-

ments et par une grave crise immobilière, l'économie tourne au ralenti. Dans ce contexte morose, beaucoup de jeunes choisissent de «rester couchés» (*tangping*, en mandarin), une expression à la mode sur les réseaux sociaux. Un art de la paresse, en réaction aux injonctions de leurs aînés au sacrifice et à la réussite. «Ils ne veulent plus marcher dans cette course délirante. C'est une manière de dire: tu nous emmerdes!, s'exclame Jean-Philippe Béja en mimant un bras d'honneur. Or cette résistance passive peut fournir le terrain d'une résistance active.» Les autorités ne s'y trompent pas: le 28 avril, une vidéo publiée par le ministère de la sécurité publique définit cette tendance comme une tentative d'empoisonner la jeunesse chinoise par des «forces étrangères hostiles».

Quelles sont les demandes des résistants d'aujourd'hui? «Si l'on en juge par les revendications des feuilles blanches, on est dans la continuité du mouvement démocratique: ce n'est pas la revendication d'élection des dirigeants, mais la demande du respect des libertés fondamentales: c'est-à-dire liberté d'association, d'expression, de manifestation. Et ça, c'est vrai depuis 1949», poursuit le politologue.

ÉVÉNEMENTS À HUIS CLOS

Qu'ils soient avocats, artistes ou militants, ceux qui, en Chine, tentent de continuer la lutte savent que la discrétion est la condition de la poursuite de leurs activités. Plutôt que des actions de rue, les féministes organisent des ateliers de lecture ou des clubs de théâtre. L'important est de créer des liens, de faire vivre une communauté sans attirer l'attention des autorités. «Tout est dans la présentation des événements. Quand j'organise une rencontre théâtrale, par exemple pour inviter les participants à rejouer un conflit social dans une usine, je la présente comme un jeu de rôle. On ne parle surtout pas de la situation du Tibet, mais on peut évoquer les «cultures des minorités», témoigne un artiste basé à Pékin, qui préfère garder l'anonymat. Ces dernières années, il n'organise plus que des événements à huis clos.

A Milan, Li Ying s'interrompt pour jeter un œil sur son iPhone grand format posé sur la table du café. De temps à autre, il est interpellé dans un groupe de conversation sur messagerie sécurisée. Le collectif qu'il gère, financé par des dons, choisit souvent d'écartier une publication dont la source serait trop facilement identifiable. Certains contributeurs ont déjà été arrêtés en Chine. «On les prévient, mais en général les gens qui nous écrivent sont conscients des risques», précise Li Ying. Depuis 2024, même les abonnés au compte X de «Professeur Li» ont été convoqués en masse par la police chinoise.

Il baisse la voix: une personne asiatique vient de s'asseoir à la table voisine. L'activiste préfère changer de place. Son domicile a été surveillé, son appartement visité par des membres de la Mafia italienne en service commandé, qui ont aspergé sa porte de peinture – «ce jour-là, j'ai cru que j'allais mourir», dit-il. Ses comptes en ligne sont la cible de tentatives de piratage plusieurs fois par semaine. «On ne souhaite pas la révolution – je suis trop conscient des risques de chaos –, mais j'espère que la Chine pourra devenir une démocratie pacifique. Pour cela, il faut éduquer les gens aux droits et à la vie civique», dit-il avant de rallumer une cigarette. Il s'est mis à fumer en 2022, pour supporter la pression. «La répression crée un sentiment d'isolement. Mais il y a plus de dissidents en Chine que les gens ne le croient.» ■

SIMON LEPLÂTRE

Prochain épisode Seul(e) dans Alger

L'ITALIE A EXPULSÉ EN MARS HUIT CHINOIS ACCUSÉS D'AVOIR PARTICIPÉ À DES ACTES DE RÉPRESSION TRANSNATIONALE CONTRE DES DISSIDENTS SUR LE TERRITOIRE ITALIEN



En kiosque



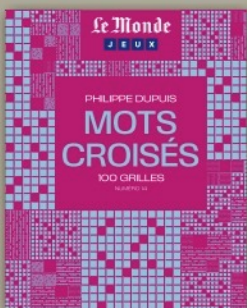
Hors-série



Hors-série



Hors-série



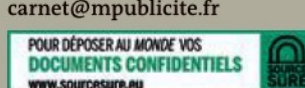
Magazine numéro 14

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr



Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Iselme BALLIET DION

est né le 20 mai 2026, à Dijon.

Il fait la joie de son frère Edme, de ses parents, Emeline et Henri et de ses grands-parents.

Décès

Saint-Gengoux-le-National.

Jacques Badet, son époux, Marianne, Sébastien, ses enfants et leurs conjoints, Jean-Yves, François, ses beaux-enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants Et son arrière-petite-fille, Maurice Godé, son frère, Josée Godé, sa belle-sœur, Jean-Paul Badet, Roger Badet, Ronald Passard, ses beaux-frères Ainsi que toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Anne-Marie BADET, née GODÉ, inspectrice générale honoraire de l'Éducation nationale, chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le vendredi 29 mai 2026, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Anne-Marie repose à la chambre funéraire de Saint-Gengoux-le-National. Les obsèques seront célébrées le jeudi 4 juin, à 15 heures, en l'église de Saint-Gengoux-le-National, suivies de son inhumation au cimetière.

Fleurs naturelles uniquement.

La famille remercie chaleureusement toute l'équipe médicale qui l'a entourée.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Paris.

M^{me} Colette Daube, sa mère, MM. Augustin, Clément et Victor Daube, ses enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Jean-Michel DAUBE, agrégé de l'Université, professeur à l'ENSAM puis à l'INALCO et en classes préparatoires IPESUP et LPA dont il est cofondateur,

survenu le 28 mai 2026, à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans.

Une bénédiction aura lieu à 14 h 30, le vendredi 5 juin, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris 13^e.

L'inhumation aura lieu à 16 heures, au cimetière parisien d'Ivry, 44, avenue de Verdun, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuel Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Maisons-Alfort.

Dominique Grosdidier, sa compagne, Brigitte Gajic et Claire Lavenu, ses sœurs, Nathalie Gajic, sa nièce, Françoise Lavenu, sa tante,

ont la tristesse de faire part du décès de

Christian LAVENU, organiste,

survenu le 31 mai 2026, à Créteil.

113, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94700 Maisons-Alfort.

Sabah Abouessalam-Morin, son épouse, Irène Léothaud Et Véronique Nahoum-Grappe, ses filles ainsi que leurs époux, Gilles Léothaud et Michel Grappe, Rolland, Gilles, Louna et Alice, ses petits-enfants, Ljuba, son arrière-petite-fille,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Edgar MORIN, résistant, humaniste et inlassable voyageur vers des oasis de vie et de pensée, grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu le 29 mai 2026, à Paris, dans sa cent cinquantième année.

Un hommage national lui a été rendu ce mercredi 3 juin, à 11 heures, aux Invalides, Paris 7^e.

Pierre Leroy, président de l'IMEC Et Nathalie Léger, directrice de l'IMEC,

ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

Edgar MORIN.

Figure majeure de la pensée contemporaine, il avait fait à l'IMEC l'honneur de lui confier l'ensemble de ses archives.

L'IMEC s'associe à la douleur de son épouse, de ses enfants et de ses proches.

Philippe Lemoine Et les membres du comité exécutif du Forum d'Action Modernités,

remercient leur président d'honneur,

Edgar MORIN,

pour son engagement et son soutien constant, personnel et humain.

Abrazo !

« Caminante, no hay camino, se hace camino al andar. » Antonio Machado. Voyageur, il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant.

Nos amis

Edgar MORIN

et

Julio LE PARC

nous ont quittés le 29 et 30 mai 2026.

Le président, Jean-Marc Laforêt, au nom de la Maison de l'Amérique latine, prend part au chagrin de celles et ceux qui, sur les deux rives de l'Atlantique, les aimaient et les admiraient.

(Le Monde du 1^{er} juin et du 2 juin).

Paris.

Anna et Leif, Marie et Ryan, Caspar et Karuna, ses enfants et leurs conjoints, Léon, Carl, Kurt, Rosa, Zoé, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Christine MUSCHALEK, née FAYOLLE,

survenu le 21 mai 2026, à Paris.

La cérémonie d'adieu aura lieu le 13 juin, à 10 heures, en la salle de la Coupole du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Paris.

Alexandra, Noa et Anna, ses filles, leurs mères, Andrée et Henriette, Monique et Christiane, ses sœurs Et toute sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre NESTERENKO,

survenu le 26 mai 2026, à Paris.

La cérémonie d'adieu aura lieu le 5 juin, à 11 heures, au cimetière Les Moussets, à Corneilles-en-Parisis (Val-d'Oise).

Nantes. Paris.

Maryvonne Parnet, sa femme, Yvon Parnet, son frère, Ses neveux et nièces Et Anne Delmas,

ont l'immense peine de faire part du décès de

Gabriel PARNET,

survenu le mardi 26 mai 2026, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas de Nantes.

Gabriel repose au funérarium, 9, chemin de la Justice, à Nantes (Loire-Atlantique).

Selon ses volontés, ses cendres seront dispersées à Lans, commune de Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Julien et Florence Reinauld, son fils et sa belle-fille, Arthur et Clémence, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Claude REINAULD,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie se déroulera le jeudi 4 juin 2026, à 14 h 30, en la salle Mauméjean du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 55, rue des Rondeaux, Paris 20^e, suivie de l'inhumation, à 16 h 30, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e.

claudereinauld@gmail.com

Marie-Hélène en union avec Olivier (†) Fond, Isabelle Moulin et Didier Catrain, Nathalie et Nicolas Delvaux, ses filles et ses gendres,

Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

David RUZIÉ, professeur émérite des Universités, agrégé des facultés de droit, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 2 juin 2026, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 juin, à 15 heures.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy.

Ni fleurs ni couronnes.

La famille rappelle à votre souvenir son épouse

Annie,

décédée en 2013.

Correspondance : druzie@orange.fr

Michel TREGUER (1940 - 2026), X 59, homme de télévision et de radio, écrivain,

s'en est allé le 28 mai 2026.

Ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité de sa famille.

genevieve.robin@wanadoo.fr

Anniversaires de décès

Le 4 juin 2020,

Daniel BONNECHÈRE.

Notre amour est vivant.

Michèle.

Il y a quatorze ans, disparaissait

Claude BOUKOBZA, psychanalyste, fondatrice de l'unité Mère-Enfant du centre hospitalier de Saint-Denis.

Sa mémoire et ses écrits restent présents.

Une pensée pour sa fille,

Sarah,

disparue en 2014.

Dominique Claudet, son époux, leurs fils, Joachim et Ariel.

Christine LEROY, 4 juin 2006.

« Rien ne dure et pourtant rien ne passe. Et rien ne passe justement parce que rien ne dure. » Philip Roth.

Cours

Professeure agrégée de l'Éducation nationale donne cours d'anglais tous niveaux. Cours académiques (à l'oral et à l'écrit), conversations, tutorat, remise à niveau, examens. Tél. : 06 20 36 75 18.

ambonnerot75@gmail.com

Le Monde

Abonnement

Quotidien + numérique

637€ 169€ pour 6 mois (prix de vente au numéro)



- ✓ Le journal et ses suppléments livrés chaque jour chez vous
- ✓ Tous les contenus du Monde sur le site et les applications

Abonnez-vous en ligne sur : abo.lemonde.fr/quotidien6MZ

BULLETIN D'ABONNEMENT

252EMQAD6MMAZARIN

À compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - AT100 - 62066 Arras Cedex 9

Je m'abonne à l'offre Quotidien + numérique du Monde pendant 6 mois pour 169€ (au lieu de 637€) et je bénéficie d'un laissez-passer pour le jeu immersif de la Bibliothèque nationale de France.

> 6 quotidiens + « M le magazine du Monde » + tous les contenus sur le site et les applications

Je règle par :
 Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du Monde
 Carte bancaire (paiement sécurisé) en appelant le 03 28 25 71 71 (tarif d'un appel local), du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____
 E-mail : _____
 @ _____
 Je souhaite être informé par voie numérique des offres du Monde
 Je souhaite être informé par voie numérique des offres des partenaires du Monde
 Tél. : _____

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 6769, AVENUE PIERRE-MÉNÉZIES-FRANCE - 75707 PARIS CEDEX 13 - 433 891 850 RCS Paris. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 30/06/2026. Votre chèque-cadeau ainsi que la procédure d'utilisation seront envoyés par e-mail pour vous permettre de réserver votre session du jeu immersif à la BnF Richelieu via le site Cultural.fr. En remplissant ce formulaire, vous confirmez que vous acceptez les CGU et vous consentez à ce que la Société Editrice du Monde, responsable de traitement, traite vos données collectées ou supposées lors de l'utilisation de ses services, pour les finalités suivantes : (i) fourniture du service ou de l'information demandée, (ii) activation et gestion de votre compte, information sur les avantages associés, (iii) sous réserve de finalisation d'un achat, gestion de votre contrat, (iv) analyse, amélioration et personnalisation de ses services et de votre expérience utilisateur, (v) personnalisation de communications éditoriales ou de communications sur des offres de produits et services similaires à ceux déjà souscrits, (vi) sous réserve de votre consentement collecté via ce formulaire ou précédemment lors de l'usage de ses services ou de ceux d'un tiers, identification unique, actions marketing et ciblage publicitaires par voie numérique en faveur de ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires, analyse et statistiques (vii) actions marketing par voie postale sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires et (viii) toute autre action marketing autorisée par la loi et n'étant pas fait l'objet d'une opposition de votre part. Pour en savoir plus ou exercer vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité des données, limitation des traitements) contactez notre DPO via notre formulaire. En cas de réclamation : CNIL. Pour toute réclamation liée à l'abonnement souscrit et non résolue par le service client, vous pouvez recourir au service de médiation du Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP), accessible à l'adresse www.cmap.fr ou à l'adresse postale : CMAP - 39, avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris.

Timothy Ridout, un altiste en mode majeur

A 30 ans, le musicien britannique sort un disque magnifique, « Alto Appassionato », consacré à la musique française

PORTRAIT
LONDRES

Mettre à ses cordes les multiples contours de la voix humaine, tel est le Graal de tout instrumentiste. Beaucoup s'en approchent, quelques élus y parviennent. C'est le cas de Timothy Ridout, l'un des plus remarquables talents éclos ces dernières années. Le virtuose britannique joue de l'alto, un instrument hybride, à la croisée des genres (ni l'aigu brillant du violon ni le grave profond du violoncelle). Nous avons découvert le jeune soliste sur Internet, dans une vidéo de la *Symphonie concertante* de Mozart, qui voit le violon et l'alto se faire la cour. Le partenaire qui lui donne la réplique au violon est excellent, mais on ne voit et n'entend que lui, Timothy Ridout, son jeu illuminé, son visage transcendé par la joie.

Le violoncelliste français Bruno Philippe l'a rencontré à l'Académie Kronberg, en Allemagne, il y a une dizaine d'années. Il se souvient du choc lorsqu'il a découvert le garçon encore pouspin, fraîchement débarqué de la Royal Academy of Music de Londres, les premiers prix des concours Cecil-Aronowitz et Lionel-Tertis en poche. « J'étais moi-même en dernière année d'études, et j'ai été subjugué par son aisance, le charisme qu'il dégage en jouant et sa technique sans limites, se remémorait-il. Pour moi, il était clair que cet inconnu exploserait un jour. C'est ce que j'ai tout de suite raconté autour de moi. » Les deux étudiants noueront des liens autour de Schubert.

L'altiste, de son côté, garde un souvenir vif de cette période foisonnante, où jeunes musiciens et artistes de renom se côtoyaient quotidiennement. « Nous avions des classes de maître avec de grands noms intimidants, le pianiste Andras Schiff, le chef Simon Rattle, le violoniste Gidon Kremer, sans compter les cours avec ma professeure, Nobuko Imai, énoncateur. C'est là que j'ai compris qu'il n'y avait pas une seule bonne manière de jouer la musique, mais qu'il fallait au contraire trouver sa propre voie, faire des choix artistiques, être vrai et honnête. Cela a été libérateur pour moi. »

Elevé à Luton, dans le Bedfordshire, avec ses trois frères et sœurs, Timothy Ridout a toujours respiré en musique depuis sa

naissance, le 25 juin 1995, à Londres. La mère est violoncelliste, le père, pianiste de jazz, les grands-parents, pianistes amateurs. Il y a même ce cousin compositeur, Alan Ridout (1934-1996), dont Gidon Kremer a enregistré une pièce pour violon seul et récitant, *Ferdinand*. Comme nombre d'enfants en Angleterre, Timothy chante dans des chœurs, des comédies musicales. « Je ne me souviens pas avoir commencé un jour », assure celui qui se voit déjà faire une carrière de chanteur et choisit son instrument à 8 ans parce qu'une des professeurs, altiste, a joué à l'école le thème d'Hedwige composé par John Williams pour *Harry Potter*. « Je prenais des cours, participais à l'orchestre des jeunes, mais je n'étudiais pas sérieusement. »

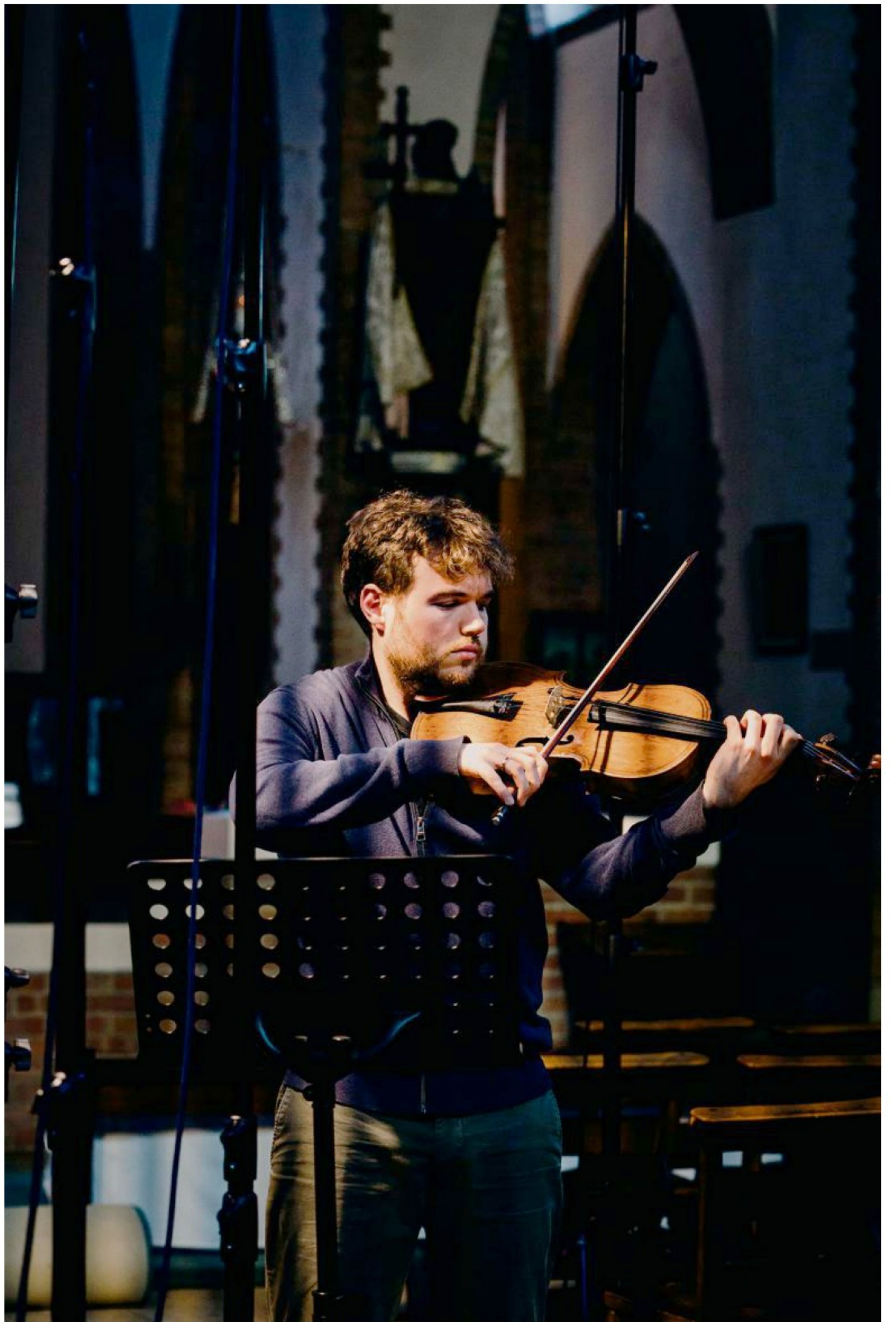
Il faudra le traumatisme de la mue à 12 ans, pour que l'adolescent recherche dans l'instrument ce chant qui se dérobe. Mettre les bouchées doubles. Rattraper le temps perdu de l'insouciance. Ses parents ne l'ont jamais poussé à devenir musicien. A 14 ans, Timothy Ridout se présente seul au département junior de la Royal Academy of Music.

Catalogue de blagues

Ce rapport à la vocalité est précisément ce qui frappe le pianiste américain Jonathan Ware, qui partage avec lui l'album de musique française, *Alto Appassionato*, paru en avril chez Harmonia Mundi. Les deux artistes se sont connus en 2018 au sein du programme d'insertion Young Classical Artists Trust. Une grande partie de la carrière de Jonathan Ware est tournée vers la voix, notamment les sopranos Golda Schultz et Elsa Dreisig qui l'accompagne.

« Dès mes premières collaborations avec Timothy, j'ai compris qu'il était aussi curieux des textes que les chanteuses avec lesquelles je travaille, affirme-t-il. Lors de notre première interprétation de la *Dichterliebe*, de Schumann, un cycle de *Lieder* qu'il a transcrit pour l'alto, j'ai perçu dans son jeu une imitation des consonnes qui donne vie à la langue allemande : des "z" longs ou des "sch" qu'il faisait vibrer d'une manière inédite. » Et le pianiste de décrire l'expressivité frémissante de son duettiste, le modelé parfait d'un legato articulé par la respiration, son travail sur le timbre « comme un excellent chanteur savourerait les mille nuances d'une voyelle ».

A 30 ans, Timothy Ridout s'inscrit dans la tradition d'excellence de l'école d'alto britannique, dont Lionel Tertis (1876-1975), fut le pionnier. Avec la flûte, l'instrument est le grand déshérité du concerto virtuose romantique, que les compositeurs ont préféré confier au violon ou au violoncelle. Longtemps moqué pour avoir été, dans un premier temps, le refuge des mauvais violonistes, l'alto, s'il manque de répertoire musical, est en revanche pourvu d'un long catalogue de blagues qui



Timothy Ridout, à l'église Saint-Silas-le-Martyr de Kentish Town, à Londres, en mai 2024. TING RU-LAI POUR HARMONIA MUNDI

se transmettent encore dans les conservatoires. Cela va du : « Comment empêcher qu'on te vole ton violon ? Mets-le dans un étui d'alto » au : « Pourquoi l'alto est-il appelé "Bratsche" en Allemagne ? Parce que c'est le son qu'il fait quand tu t'assois dessus », en passant par : « Comment le canon a-t-il été inventé ? Deux altistes essayaient de jouer le même passage ensemble ». Une légende urbaine à laquelle Timothy Ridout offre un cinglant démenti, lui qui possède à la fois les graves mordants ou sensuels du violoncelle et plus encore la pureté rayonnante du violon jusque dans l'extrême aigu.

L'ancien étudiant promu par la BBC New Generation Artists joue une rareté. Un instrument italien de Peregrino Di Zanetto, luthier à Brescia à la fin du XVI^e siècle, d'abord prêté temporairement par la Beare's International Violin Society avant qu'un mécène anonyme ne le rachète pour un octroi définitif en 2019. Timothy Ridout ouvre avec précaution la boîte qu'il a apportée dans la très belle bibliothèque Art déco de l'Institut culturel français de Londres, dans le South Kensington. Le son ample, chaud et lumineux emplit l'espace sans effort.

Son instrument est une rareté, un alto italien de Peregrino Di Zanetto, luthier à Brescia au XVI^e siècle

« Cet alto est arrivé dans ma vie il y a presque dix ans jour pour jour, confie le musicien qui vient alors de remporter le concours Lionel-Tertis. Je jouais alors un très bel alto de Giovanni Grancino fabriqué à Milan en 1677, propriété de la collection de la Royal Academy of Music. J'ai écrit à la Beare's Violin Society, précisant ce que je cherchais en termes de taille et de caractéristiques. Ils m'ont présenté toute une sélection. Mais rien ne convenait vraiment. »

C'est au moment où le musicien s'appête à repartir bredouille que la fondation pense à un dernier instrument, plus grand que souhaité et pas facile à jouer. « C'était un son que je n'avais encore jamais entendu, se délecte l'altiste. Tant de profondeur, de couleurs différentes : j'avais le sentiment que

plus je le jouerais, plus il se révélerait. Dix jours plus tard, je donnais avec lui mon premier concert, et je suis très heureux, une décennie plus tard, d'en faire une centaine par an désormais. »

Déclaration d'amour

Déjà doté d'une importante discographie (en moyenne une parution par an depuis 2017), Timothy Ridout, s'il a déjà gravé quelques-uns des incontournables du répertoire comme *Harold en Italie* d'Hector Berlioz ou le *Concerto* pour violoncelle d'Edward Elgar, aime surtout prendre des chemins de traverse. Tour à tour soliste, chambriste ou en concerto avec orchestre, de la musique baroque à la création contemporaine, il use de la transcription comme d'un palliatif aux chefs-d'œuvre que les compositeurs « auraient vraisemblablement écrits pour l'alto s'ils avaient eu sous la main des interprètes plus convaincants », assène-t-il.

Son dernier album, *Alto Appassionato*, est une déclaration d'amour à la musique française autour de la fameuse *Sonate en la* majeure de César Franck, initialement pour violon, couplée à des mélodies de Gabriel Fauré et des pièces d'Henri Busser, Léon Hon-

noré et Georges Enesco. « Après ma mue, j'ai continué à prendre des cours de chant et j'ai un peu étudié Fauré, dont j'ai toujours adoré la musique, confie Timothy Ridout. Il se trouve que lorsque j'ai obtenu les *Gramophone Classical Music Awards*, il y a quatre ans, pour mon disque Elgar, j'ai eu l'occasion d'entendre le ténor français Cyrille Dubois, qui avait été aussi distingué pour son intégrale Fauré. Son interprétation m'a bouleversé. »

S'ils ne tarissent pas d'éloges sur l'artiste, Bruno Philippe et Jonathan Ware soulignent aussi la simplicité de Timothy Ridout, dont la carrière jalonne les plus grandes salles internationales. « Collègue et ami fidèle, ouvert et loyal » pour le premier, Timothy Ridout « sait travailler dur, mais aussi se détendre et organiser un barbecue dans le jardin pour ses invités », précise le second. Nous le verrons repartir et se mêler à la foule londonienne, avec son étui d'alto à la main. Derrière le passager anodin, un talent qui confine au génie. ■

MARIE-AUDE ROUX

Alto Appassionato, chez Harmonia Mundi. Concerts : Rencontres musicales d'Evian (Haute-Savoie), les 24 et 25 juin. Lesmelezes-evian.com

L'altiste possède à la fois les graves mordants ou sensuels du violoncelle et la pureté rayonnante du violon

Le combat de Nastassja Kinski pour son image

L'actrice réclame la suppression d'une scène dans laquelle elle apparaît quasi nue, adolescente

BERLIN - correspondante

Le cinéma allemand est resté jusqu'ici relativement à l'écart de la vague MeToo qui a secoué la scène française. L'actrice allemande Nastassja Kinski tente toutefois depuis plus de dix ans d'obtenir la suppression d'une scène la montrant quasi nue, âgée de 13 ans, dans un des premiers films du réalisateur allemand Wim Wenders, *Faux mouvement*, sorti en 1975.

Elle y joue le rôle de Mignon, une adolescente muette, et y apparaît allongée dans un lit, vêtue uniquement d'un slip alors qu'un homme en sous-vêtements s'allonge sur elle, la giflé, puis lui caresse le visage. Le film, ainsi que le livre dont il est tiré, ne fait pas mystère du fait que les deux personnages ont des relations sexuelles. Le long-métrage raconte le parcours d'un jeune homme aspirant écrivain qui, au cours de ses voyages, croise plusieurs compagnons de route un peu étranges, dont un ancien combattant accompagné d'une

jeune fille muette. Il s'agit du premier film dans lequel apparaît l'actrice, qui a tourné d'autres films avec Wim Wenders et est devenue par la suite une star mondiale.

Aujourd'hui âgée de 65 ans, Nastassja Kinski essaie d'obtenir la suppression de cette scène qui ne dure que quelques minutes. Elle demande également une indemnisation. La libération de la parole des actrices dans le sillage de l'affaire Weinstein et du mouvement MeToo l'a poussée à s'exprimer sur le malaise que lui a toujours inspiré ce passage, a-t-elle expliqué dans un entretien au quotidien *Süddeutsche Zeitung* publié le 23 mai. «*Même si, à 13 ans, je ne savais pas encore grand-chose, j'avais déjà remarqué que ce n'était pas normal.*»

Vendredi 29 mai, alors qu'il recevait le prix d'honneur de l'Académie allemande du cinéma lors du gala à Berlin, Wim Wenders a reconnu qu'il ne «*referait plus cela de la même façon aujourd'hui*». «*Ce fut un chapitre difficile de ma vie, a-t-il déclaré. Les sensibilités ont changé, nous*

vivons dans un monde complètement différent de celui d'il y a cinquante ans.» Le réalisateur ne s'était exprimé qu'une seule fois sur le sujet, en 2024.

«Pas protégée»

La demande de Nastassja Kinski soulève une question qui «*vous concerne tous*», a-t-il poursuivi vendredi soir en s'adressant aux cinéastes présents dans le public : «*Comment gérer le patrimoine cinématographique ?*» Peut-on et doit-on couper une scène si elle fait du mal à une actrice – «*que j'ai beaucoup admirée et que j'admire*» ? Il s'est dit assez «*seul et désemparé*» face à cette ques-

tion. «*Je ne veux pas porter ce fardeau tout seul.*» Retirer la scène du film créerait un précédent qui affecterait «*vous tous*». «*Cela ouvrirait la voie à d'autres films par la suite.*»

Même à l'époque, la scène aurait pu être tournée autrement sans que le contenu du film en soit altéré, fait valoir de son côté Nastassja Kinski aujourd'hui. Elle explique qu'elle n'avait pas été prévenue, ni préparée à devoir se déshabiller devant plusieurs personnes. Dans un entretien accordé à la chaîne RTL en mars 2024, elle a dit avoir été si mal à l'aise qu'elle s'est enfermée pour pleurer après la scène, laquelle fut tournée plusieurs fois. «*C'était mon premier film, c'était mon premier réalisateur et il ne m'a pas protégée*», déplore-t-elle, affirmant avoir refoulé son malaise pendant des années. Sa mère, avec qui elle vivait à l'époque, n'était pas présente lors du tournage, et leur situation financière était difficile, explique-t-elle.

«*Nous essayons depuis dix ans d'établir un dialogue avec M. Wenders, explique Christian Schertz, l'avocat de Nastassja Kinski, au Monde. Il s'est toujours caché derrière ses avocats. Mais maintenant que cela a échoué, nous allons demander à la société de production et à lui-même que cette scène ne*

L'actrice dit avoir été si mal à l'aise qu'elle s'est enfermée pour pleurer après la scène, laquelle fut tournée plusieurs fois

soit plus diffusée, ni montrée. Il n'y a pas eu de consentement valable à cette diffusion, ou à cette scène, car Nastassja Kinski était mineure à l'époque. Et sa mère n'avait pas été pleinement informée de cette scène, qui ne figure pas dans le roman original de Peter Handke.»

«Wenders est intouchable»

L'entourage du réalisateur fait valoir que celui-ci aurait préféré un échange personnel plutôt que par avocats interposés, et évoque des tentatives de discussion qui auraient échoué, s'émouvant du fait que la demande survienne quarante ans après les faits. D'après l'actrice, ses relations avec Wim Wenders ont toutefois toujours été bonnes. «*Si j'étais lui, je dirais publiquement : "Je connais Nastassja depuis son en-*

fance, nous avons fait de belles choses ensemble. Cela fait maintenant presque la moitié d'une vie, mais à l'époque, je ne me rendais pas compte que c'était mal, et je tiens à m'excuser. Je vais désormais tout faire pour que cette scène ne soit plus diffusée», explique Nastassja Kinski. «*C'est son film, il en a le pouvoir.*»

«*Il est très étonnant que l'élite culturelle allemande ne réagisse pas du tout à cela*», observe Christian Schertz, pour qui «*Wenders est intouchable en Allemagne*». En 2025, Nastassja Kinski a trouvé un accord avec la chaîne NDR avec laquelle elle était également en conflit au sujet d'un téléfilm tourné en 1976, dans lequel elle apparaissait nue, alors âgée de 15 ans. Ce film, un épisode de la célèbre série *Tatort*, programmée tous les dimanches soir en Allemagne depuis plus de cinquante-cinq ans, avait été vu par 25 millions de téléspectateurs. Au point que le responsable des téléfilms à la NDR Christian Granderath avait estimé en 2017 que ce film, resté célèbre en partie grâce à la prestation de l'actrice, avait constitué «*une initiation sexuelle pour de très nombreux adolescents de sexe masculin*». Le film ne figure désormais plus dans la vidéothèque de la chaîne. ■

ELSA CONESA



Nastassja Kinski, âgée de 13 ans, dans «Faux mouvement», de Wim Wenders (1975). WIM WENDERS STIFTUNG 2015

Télérama
Le Monde
LA VIE

Au fil du Mékong

Cambodge et Vietnam

UNE CROISIÈRE CULTURELLE EXCLUSIVE

Du 1^{er} au 14 novembre 2026

EN COMPAGNIE DE NOS INVITÉS :
 Elisabeth Marshall, journaliste, chroniqueuse à *La Vie*,
 Isabelle Morin-Larbey, spécialiste des pratiques et spiritualités orientales
 et Brice Pedroletti, correspondant du *Monde* pour l'Asie du Sud-Est.

Au rythme de ses habitants, partez à la découverte de la péninsule indochinoise et vivez une véritable odyssée du Mékong.

EXTENSION EN OPTION
 Du 13 au 16 novembre 2026 à Hué, ancienne cité impériale classée à l'Unesco et ses alentours (Vietnam).

Pour toute information ou réservation, vous pouvez contacter Rivages du Monde au 01 83 96 83 43 OU à croisiere-ivlm@rivagesdumonde.fr (réf LMMEK26).

«Not Suitable for Work», portrait de jeunes New-Yorkais déboussolés

La sitcom de Mindy Kaling rappelle la grande époque de «Friends»

SÉRIE

Pour son projet le plus personnel depuis la fin de *Mes premières fois*, Mindy Kaling revient sur la Côte est (dont elle est originaire) pour brosser le portrait de cinq jeunes célibataires new-yorkais habitant le même immeuble du quartier de Murray Hill, dans le sud-est de Manhattan.

Trois hommes dans un appartement, deux femmes dans l'autre, la configuration rappelle immanquablement celle de cinq autres «amis» qui ont fait le bonheur de la télévision pendant dix saisons. Et on n'avait pas vu de série aussi proche, dans l'esprit, de la sitcom créée par Marta Kauffman et David Crane depuis longtemps – y compris dans le côté un tantinet ringard de ses péripéties.

Not Suitable for Work débute alors que la jeune et jolie AJ (Ella Hunt) débarque dans l'immeuble pour y emménager chez Abby (Avantika Vandanapu), son amie de jeunesse. A l'autre bout du couloir, trois autres copains d'avant, Josh (Jack Martin), Davis (Will Angus) et Kel (Nicholas Duvernay), partagent eux-mêmes un appar-

tement. Un incident (un incendie) et des coïncidences que seule permet la fiction (une vieille histoire de coucherie, entre autres) scellent un début d'amitié entre les cinq jeunes gens, qui fluctuent au rythme des petites joies et des grandes peines que réserve cette décennie dans laquelle se dessinent les trajectoires de vie.

Carrières à l'ancienne

L'époque est brutale, et cette jeune génération court encore plus après l'argent, la reconnaissance et le statut que celle de *Friends*. Plus le temps de traîner au Central Perk, le café se prend désormais à emporter. Si AJ et Davis ont choisi la sécurité (et l'épuisement) en négociant des fusions et acquisitions dans une banque d'affaires, Abby trime comme assistante d'une styliste de stars et Kel est à deux doigts de lâcher ses études de médecine pour tenter sa chance à Broadway. Quant à Josh, il se rêve en nouvelle gloire du journalisme.

Ces carrières à l'ancienne sont parsemées de questionnements tout aussi anachroniques, comme de savoir si c'est mal d'avoir une liaison avec son patron, ou d'utili-

ser ses relations pour obtenir un poste. Côté sentiments, la série noue et dénoue des triangles improbables, essentiellement hétérosexuelles, dont le nœud central reste la séparation plus ou moins stricte entre ce qui relève du professionnel et de l'intimité.

Cela n'empêche pas la série de se révéler efficace d'un point de vue comique, qui tire sa matière de l'écrasement de cette «gen Z» entre des boomeurs blasés et une «génération alpha» qui trépigne au lycée. A défaut d'être tout à fait contemporaine, Mindy Kaling dresse du haut de ses 46 ans un portrait drôle et tendre de ces jeunes adultes, interprétés par une brochette de nouveaux venus très sympathiques. Leur alchimie, combinée à la rythmique imparable des dialogues, donne à la série son charme, et du potentiel pour une saison deux. ■

AUDREY FOURNIER

Série créée par Mindy Kaling.

Avec Ella Hunt, Avantika Vandanapu, Will Angus, Jack Martin, Nicholas Duvernay (EU, 2026, 9 x 30-45 min). A la demande sur Disney+.

Les 80 ans effervescents des Nuits de Fourvière

Jusqu'au 25 juillet, 60 spectacles, concerts, performances et bals masqués en plein air sont à l'affiche

SCÈNE

Souffler 80 bougies pendant deux mois est le défi des Nuits de Fourvière. Depuis le 28 mai et jusqu'au 25 juillet, le festival lyonnais, créé en 1946, fête sa longévité et son succès avec 60 spectacles, concerts et performances. Sur la colline de Fourvière, son adresse historique, les deux merveilleux théâtres antiques s'affirment plus que jamais comme un rendez-vous de plein air pris d'assaut par les spectateurs.

La cuvée spéciale 2026 déplie un programme de références musicales mondiales, dont Massive Attack, MC Solaar et Youssoupha, Vanessa Paradis, Los Van Van ou encore Pulp. Le théâtre n'est pas en reste avec Angelica Liddell, Rebecca Chaillon, Vimala Pons et Tg Stan. Huit bals pétaradants scandent la manifestation comme d'excellentes retrouvailles en bonne compagnie.

Tou feu tout swing

« On avait envie de faire la fête avec le public qui nous est fidèle depuis si longtemps, partager les cultures, faire circuler les corps et les imaginaires », s'enthousiasment Emmanuelle Durand et Vincent Anglade, codirecteurs depuis 2022, qui se sont visiblement régalez à décliner des soirées thématiques plus effervescentes les unes que les autres. Entre un bal masqué avec Madame Arthur et Barbara Butch, un club disco à pratiquer en roller ou l'Extra Bal façon karaoké piloté par le chorégraphe Philippe Decouflé, l'esprit de célébration se veut tout feu tout swing.

La danse s'affiche aussi en grande forme avec Angelin Preljocaj, Amala Dianor, Saïdo Lehlouh, Sharon Eyal ou Boris Charmatz. Et curieusement, c'est le cirque qu'ont choisi Emmanuelle Durand et Vincent Anglade pour lancer cette édition. « On voulait un spectacle à l'image du festival, pluridisciplinaire, exigeant, fédérateur et familial précisent-ils. On aime beaucoup les arts de la piste et notamment la troupe australienne Circa, qui vient pour la sixième fois à Fourvière depuis 2012. On a donc passé une commande à son directeur, Yaron

Lifschitz, qui a imaginé une création pleine d'optimisme où les ténèbres finissent dans la lumière. »

Revoir les étoiles : le titre de cette pièce, qui a fait hurler de bonheur, vendredi 29 mai, 2100 spectateurs debout, faisant voler leurs coussins vers les artistes comme le veut la tradition à Fourvière, est extrait des derniers vers de *L'Enfer*, de Dante. Sertie dans le Grand Théâtre, cette production, signature de Yaron Lifschitz, qui a fondé Circa en 2004 à Brisbane (Australie), est dédiée « à tous ceux qui ont traversé une épreuve et en sont revenus ». Elle fera l'ouverture, du vendredi 5 au dimanche 7 juin, du Grand Palais d'été, à Paris, avec lequel les Nuits de Fourvière collaborent pour la première fois.

« On avait envie de faire la fête avec le public, fidèle depuis si longtemps »

EMMANUELLE DURAND
ET VINCENT ANGLADE
codirecteurs depuis 2022

Avec 12 acrobates fabuleux, elle s'enroule autour d'une installation modulable d'ampoules lumineuses. Quatre musiciens (violon, guitare, cuivres, table de mixage...) veillent sur le dispositif et étirent un ruban de sons élastiques. Ils soufflent une partition

pulsante et planante composée par Jethro Woodward, qui pose sur un petit nuage le plateau pourtant bien chargé de cette production. Ils emportent ce spectacle d'atmosphère, presque méditatif dans sa suspension. Ce cirque-là vous cueille par ses exploits sidérants qui deviennent des moteurs de contemplation.

Le paradoxe entre effet waouh et envoûtement doux tient également aux relations entre les performeurs. La façon qu'ont les interprètes de s'accompagner, se soutenir, de faire cause commune autour du risque et de l'extrême est ici négociée avec une tendresse ferme. Cet accord collectif en mode majeur se déploie à partir de portés superbes qui dressent sur les épaules des acrobates

des architectures mouvantes à peine érigées que déjà défaits. La chute et l'effondrement qui menacent régulièrement les interprètes ne les laissent jamais au sol. Sans cesse, le désir de se relever prend le dessus.

Une folle inventivité

Mille et une façons d'êtreindre ses partenaires se déclinent avec une folle inventivité dans *Revoir les étoiles*. S'accrocher comme un koala à son bras, se balancer entre ses jambes, lui servir d'écharpe humaine le temps d'un duo, se caler sur ses cuisses et ses hanches pour grimper au ciel... Autant de tours de force et de magie qui transforment les interprètes en échelles humaines ou les imbriment dans des sculptures



« Revoir les étoiles », par la compagnie Circa, au Grand Théâtre antique, à Lyon, le 28 mai. NICK MITMANSKI

Le spectacle de cirque « Revoir les étoiles », créé pour l'ouverture, cueille par ses exploits sidérants

de chair insolites. Si le groupe s'impose, les numéros en solo ou en duo, qu'il s'agisse de mâts chinois, de sangles ou de bascule, éclatent dans leur singularité et leur haute technique. Une séquence met en scène des contorsions lentes et savantes exécutées avec un bol d'eau posé en équilibre sur la tête, et c'est simplement beau.

Ces fulgurances sont enveloppées dans un flot permanent et touffu de courses, de roulades, de sauts, de reptations. Fluide et organique, cet effet centripète répété fait décoller la pièce au gré d'une spirale ascensionnelle qui culmine dans un tableau piqué de lumières. *Revoir les étoiles* témoigne du charme particulier de Circa, qui entend, pour chaque création, « remuer le cœur, l'esprit et l'âme », selon la formule de Yaron Lifschitz, qui rafle une fois encore la mise.

Produit d'export culturel, Circa, qui possède une école de formation, s'appuie sur une tradition circassienne qui remonte au début de la colonisation, dans les années 1800. Elle a ouvert la route à une lignée australienne déterminée et fonceuse, qui sera représentée à Fourvière par la troupe Gravity & Other Myths et leur nouveau spectacle, *Ten Thousand Hours*. Parallèlement, la couleur circassienne du festival plane comme chaque année sur le cadre de verdure du domaine de Lacroix-Laval. En plein air dans le parc ou sous chapiteau, les arts de la piste se sentent chez eux aux Nuits de Fourvière. ■

ROSITA BOISSEAU

Revoir les étoiles, de Yaron Lifschitz, par Circa. En tournée : du 5 au 7 juin, au Grand Palais d'été, Paris 8^e; les 12 et 13 juin au Printemps des comédiens, à Montpellier.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 26 - 127
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

SOLUTION DE LA GRILLE N° 26 - 126

HORIZONTALEMENT I. Subventionné. II. Utah. Oiseaux. III. GIG. Attentat. IV. Glandeur. Tir. V. Eider. Bêtise. VI. Ss. Vote. Hé. VII. Talais. Mardi. VIII. Ibo. Tagal. OS. IX. Oliver. Lient. X. Nécessiteuse.

VERTICALEMENT 1. Suggestion. 2. Utilisable. 3. Bagad. Loïc. 4. Vh. Neva. Vé. 5. Adroites. 6. Note. Tsars. 7. Titube. 8. Isère. Malt. 9. OEN. Thalie. 10. Nattier. Eu. 11. Nuais. Dons. 12. Extrémiste.

GRILLE DÉJÀ PARUE LE 21/07/2015

HORIZONTALEMENT

I. Ont souvent le petit mot qui fait mouche. **II.** Belle calédonienne. Nettoyé comme un tissu. **III.** Savait tenir ses lecteurs en haleine. Tube électrique. **IV.** Ecran au foyer. Grand chasseur et bel amoureux. S'est battu pour l'égalité des sexes. **V.** Crieront en forêt. Fait pleurer les cœurs sensibles. **VI.** Enterrée par les Républicains. Les bons doivent être respectés. **VII.** Leur maître est sur place. Accord du Sud. Article. **VIII.** A libéré les chaînes. Parodiait maladroitement. **IX.** Reprise inutile. Assure la liaison. **X.** Bien mordu. Bien entouré.

VERTICALEMENT

1. Particulièrement édifiant. **2.** Qu'il va falloir calmer. **3.** Se fait remarquer à distance. Casser les pieds et en mettre plein les yeux. **4.** Dans l'embarras. Valeur refuge. N'a pas le temps de faire son lit. **5.** Relevé pour ne pas salir. **6.** Appendices remarquables. Met le feu aux organes. **7.** Grecque sans grande valeur. Plume américaine née en France. **8.** Gaz d'éclairage. Se font avoir comme des pigeons. **9.** Fin hollywoodienne. Ministre d'Auguste, ami de Virgile et d'Horace. **10.** Actes de la pensée. **11.** Pour les proches. En famille. Entrer en relation. **12.** Bien pratique pour casser la croûte.

SUDOKU

N°26-127

8	4	5	7	2	3	9	6	1
9	7	2	1	5	6	8	4	3
3	6	1	4	8	9	2	5	7
1	9	4	6	7	5	3	2	8
5	8	7	9	3	2	6	1	4
6	2	3	8	1	4	7	9	5
4	3	8	2	6	1	5	7	9
7	1	6	5	9	8	4	3	2
2	5	9	3	4	7	1	8	6

Moyen

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction : 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

Quand l'huile d'olive s'invite pour le dessert

Plébiscité pour son goût, sa texture et sa conservation, le nectar, qu'il soit vert, mûr ou mûré, est de plus en plus utilisé par les chefs et les boulangers dans leurs mets sucrés

REPORTAGE MARSEILLE

Savourer des pompes quotidiennement ? Vu de Provence, c'est un peu comme si la galette des rois se dégustait trois cent soixante-cinq jours par an. Ce dimanche matin d'avril, pourtant, la brioche à l'huile d'olive passe de main en main chez Carlotta With, une adresse marseillaise ouverte en 2018, à la fois table de déjeuner, boulangerie et comptoir traiteur. « Habituellement, la pompe à huile est préparée par les boulangers uniquement à la période des fêtes, car elle fait partie des 13 desserts du réveillon provençal », explique la fondatrice, Charlotte Crousillat. Elle a transformé ce rituel de Noël en incontournable du petit déjeuner et du goûter des habitants du (très) pentu quartier de Vauban, à deux pas de la Bonne Mère.

Légerement plate, reconnaissable entre mille à sa grigne en croix et à son parfum de fleur d'orange, la pompe (environ 3,50 euros pièce) se déguste sur place ou s'emporte dans son panier. Certains s'en tiennent à la version nature, simplement lustrée d'huile d'olive ; d'autres lui préfèrent des déclinaisons plus gourmandes, comme la doowap, généreuse en morceaux de chocolat, ou la chichi, frite puis roulée dans le sucre. « Une création inspirée des célèbres beignets des cabanons du port voisin de l'Estaque », détaille la Marseillaise de 34 ans, associée depuis 2022 avec son amie Clémentine Saussier. Le duo livre chaque semaine une centaine de pompes classiques à la boutique de prêt-à-porter Sézane et s'apprête à ouvrir un second point de vente sur la Corniche – évidemment baptisé « Pompe ».

L'engouement est tel que, chaque matin, près de 200 brioches sortent du laboratoire. La recette : un mélange simple de farine, levain, levure, sucre, œufs, zestes d'agrumes et d'une eau de fleur d'orange au parfum bien marqué. « Notre astuce, pour rendre la pompe encore plus légère, c'est de monter la pâte à l'huile d'olive, un peu comme une mayonnaise. On l'ajoute en filet, petit à petit, des dizaines de fois pendant le pétrissage », détaille-t-elle face à une pâte luisante, presque élastique. Rappelant au passage que la pompe remonte au Moyen Âge, façonnée à l'époque avec le fond des cuves, au moment de la nouvelle récolte des olives.

Charlotte Crousillat a impulsé un mouvement. Depuis deux ou trois saisons, la *pompa*, en provençal, s'affiche toute l'année en vitrine d'excellentes boulangeries à Marseille (Pétrin Couchette, Pain Salvator ou Le Bar à Pain), comme à Paris (Pompette), Montpellier (Daveloza), Perpignan (Panirosa) ou Biarritz (Coin de table). Un succès qui dit autre chose qu'un simple retour en grâce de la brioche provençale. Il raconte surtout une décennie où l'usage de l'huile d'olive en sucré s'est pérennisé en France.

Il faut dire que cet ingrédient, riche en « bonnes graisses » et en antioxydants – contrairement au beurre –, s'inscrit parfaitement dans une cuisine aujourd'hui plus végétale et attentive à la santé, dans la droite ligne du régime méditerranéen, où les douceurs à l'huile d'olive sont légions : le beurre est plus rare et plus délicat à conserver sous ces climats chauds. En témoignent le gibasier en Provence, cette fougasse parfumée à la fleur d'orange ; la *torta de aceite* côté espagnol, une galette fine et croustillante à l'anis ; ou encore le *portokalopita*, un gâteau grec à l'orange, à mi-chemin entre cake et flan, délicieux chez Carlotta With.

Exception faite de la pompe, l'huile d'olive en dessert, dans l'Hexagone, relève moins de l'imitation de ces gourmandises méditerranéennes que d'une écriture nouvelle. Au Café Singuliers, dans l'Est parisien, Victoire Pfister en incorpore dans une glace comme dans son fondant au chocolat, servi avec une crème anglaise aux olives de Kalamata. « Des accords plutôt inhabituels dans le sud de l'Italie, plutôt en vogue en France », reconnaît la cheffe, qui dit avoir davantage goûté cette création glacée à Paris – comme chez le glacier Folderol – que dans la Botte. Elle s'y rend pourtant régulièrement : sa belle-famille produit sa propre huile dans les Pouilles.

Des notes d'artichaut

Au-delà de ces deux tendances, Victoire Pfister en joue partout : un trait sur un cheesecake ou une panna cotta, avec des fruits d'été, jusque dans l'appareil de ses gâteaux à la figue. « Parfois, je ne la mentionne même pas sur la carte pour ne pas dérouter les clients », souffle-t-elle. Un mouvement que le guide Michelin a discrètement entériné ces trois dernières saisons en distinguant du prix Passion Dessert plusieurs pâtisseries adeptes de cet usage. Du



La pompe, brioche provençale, badigeonnée d'huile d'olive après la cuisson. LÉONOR LUMINEAU POUR « LE MONDE »

Le chef Jean-Marc Joffraud l'incorpore à une crème déposée sur une tartine de pain grillé au confit de fraise

chic bistrot parisien Fana, où Jorice Sardain en perle quelques gouttes dans une vinaigrette au pamplemousse autour d'un vacherin aérien, jusqu'à la toute nouvelle table étoilée du pays toulousain, Maison Pellestor Veyrier. Là, le bec sucré Jean-Marc Joffraud l'incorpore à une crème déposée sur une tartine de pain grillé au confit de fraise.

Mais au fond, qu'est-ce qui la rend si intéressante ? A la Bastide du Laval, Manon Brousset, une employée du domaine oléicole biologique installé à Cadenet (Vaucluse), régulièrement primée pour ses cuvées, avance une explication : « Quelle que soit son utilisation, l'huile d'olive apporte du goût et déploie une palette aromatique très large, bien plus que le beurre. En condiment, elle se travaille comme une épice et révèle les autres ingrédients, à la manière d'un exhausteur naturel. » L'huile d'olive joue aussi sur la texture lorsqu'elle entre dans les

préparations, qu'il s'agisse d'un cake ou d'un gâteau. « Là où le beurre structure et enrichit, l'huile d'olive allège et parfume. Plus fluide, elle enrobe les appareils et donne des textures plus souples », poursuit-elle. Au quotidien, elle prolonge aussi la conservation : si le beurre durcit au réfrigérateur, elle reste souple et aide à préserver le moelleux.

Autre point important : comme pour le vin, tout est affaire d'usage. On ne cuisine pas un bœuf bourguignon ou une blanquette de veau avec le même cépage. Parmi l'infinité d'huiles d'olive, la spécialiste distingue trois grandes familles. D'abord, la « fruité vert », issue de récoltes précoces au profil vif, avec des notes d'artichaut ou de feuille de tomate, une pointe d'amertume et de piquant. « Idéale pour dynamiser une préparation sucrée. » Vient ensuite la « fruité mûr », élaborée à partir d'olives ramassées plus tardivement, plus ronde et gourmande : « On la rapproche volontiers du beurre. C'est la plus passe-partout en dessert. »

Enfin, l'huile mûrée, plus rare : ses fruits fermentent quelques jours après la récolte avant d'être pressés. « Elle a des arômes cacaotés, presque de tapenade, qui se marient particulièrement bien avec le chocolat », égrène Manon Brousset. Une exception française, largement produite en Provence au XX^e siècle, devenue l'une des signatures de Nadia Sammut, la cheffe étoilée de La Fenière, table végétale située à quelques minu-

tes de la Bastide du Laval. Grâce aux oliviers de son jardin, elle produit elle-même cet élixir singulier, qu'elle glisse notamment dans la crème de son baba au rhum. « Avec, je monte un lait d'amande infusé au mélilot, une plante aux notes de fève tonka et de vanille cueillie dans les champs alentour. L'huile mûrée apporte de la rondeur et une longueur au dessert. Une huile verte, plus ardente, aurait écrasé la délicatesse du mélilot », confie la quadragénaire, que son intolérance au lactose a conduite à faire de l'huile d'olive un socle de cuisine. Également friande des huiles aromatisées du domaine voisin, elle invite par exemple celle au basilic, dont les feuilles sont directement broyées avec les olives, en finition sur sa tarte à la figue confite.

Si les huiles parfumées ont déjà fait leur chemin, la suite pourrait bien se jouer dans la texture. Cette année, l'huile d'olive s'est déclinée en perles, éclatant en bouche comme du caviar. Une innovation de la maison française Casa Leopoldo, que l'on imagine aisément sur une salade de fruits. Autre piste, une version presque beurrée, à la texture pommade : un mélange artisanal d'huile d'olive extra-vierge, de figue de barbarie et de beurre de cacao, signé par la marque belge Ohlive. Délicieuse à la pistache ou à la noisette, à étaler sur un cake. Autant d'inventions qui confirment que l'huile d'olive revendique désormais, en dessert, sa part du gâteau. ■

OPHÉLIE FRANCO

Jacques Toubon Le temps est venu de reconstruire l'exception culturelle

Après l'affaire Grasset et la tribune anti-Bolloré à Cannes, l'ancien ministre de la culture plaide pour une nouvelle politique culturelle, et s'inquiète de la dérive de sa famille politique vers l'extrême droite

ENTRETIEN

Ancien ministre de la culture du gouvernement d'Edouard Balladur de 1993 à 1995, Jacques Toubon a défendu l'« exception culturelle » dans le cadre des négociations de l'Uruguay Round du General Agreement on Tariffs and Trade (« accord général sur les tarifs douaniers et le commerce », GATT), un principe accompagné d'une série de mesures destinées à ne pas considérer la culture comme une marchandise comme une autre. Fidèle partisan de Jacques Chirac et ex-secrétaire général du Rassemblement pour la République (RPR) de 1984 à 1988, l'ancien Défenseur des droits (2014-2020) témoigne de son souci de défendre la diversité et le pluralisme face à la concentration inédite à l'œuvre dans le secteur de l'industrie culturelle.

La diversité culturelle française est-elle menacée par la puissance capitaliste et les visées idéologiques de Vincent Bolloré ?

Toute concentration représente une menace pour la culture, dont les caractéristiques premières sont la diversité et le pluralisme. Vincent Bolloré détient une grande partie de la chaîne de l'édition, avec des maisons comme Fayard, Gras-

set, Stock ou Calmann-Lévy, mais aussi des points de distribution importants, tels que les magasins Relay. Il détient également la plupart des éditeurs de manuels scolaires. Le niveau de concentration est inédit. A travers Canal+, il finance une grande partie du cinéma français, et même au-delà.

On pourrait dire qu'il s'agit de la logique implacable du capitalisme, qui consiste à faire du flux avec du fixe, à transformer le capital en revenu. Mais le problème ici, c'est que Vincent Bolloré met cette logique au service d'une certaine idéologie extrême et traditionaliste. Peut-être faut-il adopter une loi anti-concentration pour limiter son pouvoir, même si les lois existantes me semblent suffisantes pour contrer cette hégémonie. Il est intéressant de noter que, si le monde du cinéma s'est manifesté à Cannes, tout est parti du livre et des écrivains, qui ont donné l'éclairage par-delà les clivages.

En 1993, alors ministre de la culture, vous avez défendu et négocié le principe de l'« exception culturelle », qui donne la possibilité aux Etats de soustraire la culture à la loi du marché. Est-elle aujourd'hui en danger ?

Pour l'instant, les Etats européens y sont suffisamment attachés pour

qu'elle ne soit pas menacée. En 1993, même les Allemands ont été convaincus d'inclure cette disposition afin de protéger les symphonies de Beethoven [1770-1827] et la poésie de Schiller [1759-1805], tout comme la création contemporaine. La bataille diplomatique n'était pas mince. Au cours des négociations du GATT, la France s'est opposée aux Etats-Unis emmenés par Jack Valenti, le puissant lobbyiste des studios hollywoodiens, qui souhaitait que la culture soit considérée comme une marchandise, ce qui aurait favorisé les blockbusters américains. Si ces négociations n'avaient pas eu lieu, on n'aurait pas vu de film français à la télévision avant minuit. Et c'est la droite qui a obtenu cela !

Que reste-t-il de cette droite libérale soucieuse de promouvoir un libéralisme économique adossé à un libéralisme politique ?

Hélas, pas grand-chose. Le libéralisme politique a été supplanté par une droite extrémiste. Depuis une dizaine d'années, nous assistons à un déplacement considérable du point médian politique vers la droite la plus radicale. Aujourd'hui, des propos d'extrême droite sont considérés comme simplement droitiers, alors qu'ils portent atteinte au pacte républicain. Je pense notamment aux multiples attaques envers notre Etat de droit, qui protège tous les citoyens d'un régime d'exception et que la droite libérale et républicaine devrait défendre davantage. Or, le socle de notre République ne fait plus consensus, comme l'attestent les charges répétées de certains polémistes rejoints par de nombreux politiques contre le « gouver-



AUJOURD'HUI, DES PROPOS D'EXTRÊME DROITE SONT CONSIDÉRÉS COMME SIMPLEMENT DROITIERS, ALORS QU'ILS PORTENT ATTEINTE AU PACTE RÉPUBLICAIN

nement des juges », par exemple. Le plus étonnant, c'est qu'une partie de la gauche suit également cette dérive. Au mieux, elle se recentre, mais n'assume plus vraiment d'être de gauche.

Comment en est-on arrivé là ?

Il y a, selon moi, deux éléments qui créent de véritables paniques dans l'espace public. Le premier est démographique. L'Europe ne représente plus que le dixième de l'humanité, et la France n'est plus au centre de l'Europe : elle est une puissance moyenne, comme le disait déjà le président Valéry Giscard d'Estaing. Elle a du mal à l'accepter. D'où les outrances de la droite extrémisée sur la « submersion » ou même l'« invasion » migratoire, sans parler des propos indignes envers Bally Bagayoko, le maire [La France insoumise] de Saint-Denis [Seine-

Saint-Denis], de la part d'un camp politique qui a du mal à composer avec la nouvelle donne postcoloniale.

Le second élément, c'est l'explosion du système des revenus, qui fracture non seulement les sociétés, mais également l'humanité. Qu'y a-t-il de commun entre l'expérience sociale d'un magnat californien comme Elon Musk, dont la fortune frôle les 1000 milliards de dollars [près de 860 milliards d'euros], et un pasteur peul au Tchad ou encore un migrant du Burkina Faso qui cherche à améliorer son sort en rejoignant l'Europe ?

Selon vous, que faut-il imaginer dans la perspective de 2027, notamment afin de garantir l'indépendance de la création et le pluralisme culturel ?

Le temps est venu de faire une alliance politique pour reconstruire l'exception culturelle, de passer du défensif à l'offensif et de concevoir une nouvelle politique en la matière. Cela veut dire encourager tout ce qui permet d'échapper au primat de l'argent, donc imaginer des limitations légales nouvelles à la concentration applicables au réseau numérique. Insrites dans la loi, ces dispositions seront sûrement considérées comme constitutionnelles.

Une politique culturelle renouvelée doit également dégager des financements publics qui mettent en œuvre, pour toutes les créations, les créateurs et les quotas dont bénéficient le cinéma et l'audiovisuel. Cela suppose que les responsables politiques d'aujourd'hui aient la même conscience et la même vision que ceux qui ont mis en place ce système, il y a trente ans. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS TRUONG

Pascal Ory L'extrême sensibilité d'Edgar Morin à l'« esprit du temps » a fait de lui un pionnier dans chacune de ses explorations

Le professeur d'histoire contemporaine rend hommage au sociologue mort à 104 ans vendredi 29 mai, dont la vie et l'œuvre ont été constamment portées par un puissant désir d'expérimentation



LA FRANCE EST CE PAYS ORIGINAL QUI NE RECONNAÎT LE TITRE DE PHILOSOPHE QU'À UN TITULAIRE DE L'AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Edgar a souvent raconté les circonstances catastrophiques dans lesquelles il est, comme on dit, « venu au monde ». Du ventre maternel à l'accouchement, le monde en question s'acharnait à vouloir l'empêcher de vivre. Il faut croire qu'il n'y a que le premier pas qui coûte : une fois lancé dans l'univers des hommes – une époque appelée a posteriori du nom terrible d'« entre-deux-guerres » –, il ne cessera plus de l'interroger. D'abord en militant politique à travers deux expériences douloureuses : le « frontisme » dans les années 1930 et le communisme à partir de 1941. Ensuite, et surtout, en intellectuel, autrement dit en grand expérimentateur social. Tout est dit dès le premier livre à succès de Morin, *Autocritique* (Seuil, 1959), dans lequel l'ancien communiste, exclu

de son église, s'en sort par le haut en inventant un genre littéraire : l'autobiographie des « ex ».

Cette configuration s'éclaira à la lumière des violentes attaques, à partir du milieu des années 1960, de toute une sociologie académique contre cet autodidacte avéré, entré au CNRS non par une thèse de doctorat mais par la Résistance (grâce au sociologue Georges Friedmann), ouvert à l'international et plein d'empathie pour l'objet qui le fera d'abord connaître : les médias de masse. Les attaques de Pierre Bourdieu font penser à la manière dont Jean-Paul Sartre et ses disciples manifesteront leur condescendance à l'égard d'un Albert Camus, « philosophe pour classes terminales ».

On sait que la France est ce pays original qui ne reconnaît le titre de philosophe qu'à un titulaire de

l'agrégation de philosophie. Par la faute d'un certain Adolf Hitler, le jeune Edgar Nahoum n'aura guère dépassé le niveau d'un bachelier promotion 1939 – une date fâcheuse –, mais ce n'est pas tout à fait un hasard s'il devient « Morin » dans la quotidienneté anormale d'un réseau de Résistance : comme pour le grand écrivain russe Maxime Gorki [1868-1936], « ses universités » se situent dans l'action clandestine, la boulimie de lecture des bibliothèques publiques, et les palabres au sein d'une équipe de chercheurs rapidement transformés en amis, voire en copains.

Souplesse et convivialité

L'ambition théorique viendra plus tard, entre « méthode » [La Méthode est le titre donné à une somme en six volumes, parus entre 1977 et 2004, rassemblant l'essentiel de ses réflexions philosophiques] et « complexité », ce vocabulaire de sa grande période théorique. Mais on peut penser que le Morin le plus spécifique, parce que le moins classable (est-il « sociologue », « anthropologue », « philosophe », est-il bon, méchant ?), se révèle, en ce cœur des « trente glorieuses », dans une série de coups d'audace pratique.

Trois expériences (ou faut-il dire trois expérimentations ?) partageant, par-delà tout ce qui les distingue, au moins trois points communs : d'avoir été trois coups d'essai intellectuels, d'avoir rencontré une large audience (fatale erreur) et d'être restées sans lendemain face aux traditions académiques françaises. Elles s'appellent *Chronique*

d'un été (film coréalisé en 1960 avec Jean Rouch), *La Métamorphose de Plodémet* (1967, aujourd'hui *La Métamorphose de Plözévet*) et *La Rumeur d'Orléans* (1969).

Les trois approches – celle du film, de l'entretien, de l'observation participante et de « l'intervention sociologique », si différentes dans leur principe mais, de manière très morinienne, si complémentaires – se retrouvent mises à contribution sur le terrain breton (bigouden, pour être précis), avec une telle pertinence que les critiques qui ont pu être adressées, à chaud, par certains, se sont avec le recul effondrées sur elles-mêmes. En témoigne l'hommage rendu à Morin par les deux groupes sociologiques mis en valeur par son enquête : les femmes et les jeunes, agents de la « modernité » en milieu rural.

Ce type d'approche, caractérisé par sa souplesse et sa convivialité, bien propre à chagriner certains chercheurs, prouvera son utilité heuristique dans ce modèle d'enquête immédiat que fut *La Rumeur d'Orléans*. L'objet (une rumeur selon laquelle des jeunes femmes sont enlevées dans les cabines d'essayage de plusieurs magasins de vêtements de la ville, tous tenus par des juifs, en vue de les prostituer à l'étranger dans le cadre de la traite des Blanches) n'a même pas trois semaines d'existence quand Edgar Morin le découvre, à la lecture d'un article du *Monde* en date du 7 juin 1969.

Toutes affaires cessantes, il décide d'y appliquer une version allégée du dispositif plozevetien. La dimension antisémite de la ru-

meur – deux mots alors étrangers à toute actualité – montre bien l'extrême sensibilité de Morin à cet « Esprit du temps » (Grasset, 1962) qui en fait, à chacune de ces explorations, un pionnier, qu'il s'agisse ici de la « panique morale », théorisée trois ans plus tard par le sociologue Stanley Cohen, ou là d'une nouvelle préoccupation dénommée « écologie », dont il parle familièrement dès le début des années 1970, dans *Le Paradigme perdu* (Seuil, 1973).

Dès lors, on comprend mieux comment, et surtout pourquoi, au long du demi-siècle qui suivra, Edgar prendra figure de jeune vieux sage. Quand, en 2021, j'organais avec Claude Fischler le colloque de Cerisy (Manche) pour le centenaire du héros, la formule jaillit, irréfutable comme l'éléphant, dont l'écrivain Alexandre Vialatte [1901-1971] disait que « tout, dans la nature, aboutit à [lui] » : « Les cent premières années d'Edgar Morin ». L'univers de 2026 est, il faut le reconnaître, plus sombre encore que celui de 1921. Pour nous éclairer, si peu que ce soit, retournons-nous, si nous le voulons, sur telle ou telle de ses théories. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous pouvons tous et toutes nous inspirer de mieux encore : de ses pratiques. ■

Pascal Ory, de l'Académie française, est historien. Il est l'auteur de l'anthologie « Edgar Morin. L'unité d'un homme », publiée aux éditions Robert Laffont en 2018

Denis Mukwege Cette épidémie d'Ebola pourrait devenir la plus meurtrière jamais survenue

Pendant des décennies, j'ai soigné les communautés les plus vulnérables de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), la région où je suis né et où j'ai grandi. J'ai traité des femmes victimes de violences sexuelles, des enfants nés dans l'exil et des familles qui tentent chaque jour de survivre là où les systèmes de santé se sont depuis longtemps effondrés. Je sais à quoi ressemble l'abandon. Et je connais intimement le prix de l'indifférence. C'est pourquoi l'épidémie d'Ebola qui se propage dans l'est de la RDC et en Ouganda est pour moi bien plus qu'une urgence sanitaire. C'est une nouvelle conséquence prévisible d'années de violence, de négligence et d'échec politique. Une plaie qui continue de s'infecter parce que le monde a choisi de détourner le regard.

Cette épidémie d'Ebola est la 17^e à frapper la RDC, cinq mois après la fin de la précédente. Au moment où j'écris, plus de 1 200 cas d'Ebola et au moins 264 décès ont été signalés. Des chiffres sans doute inférieurs à la réalité. Cette variante rare du virus Ebola – la souche Bundibugyo – a circulé sans être détectée pendant au moins six semaines, en partie parce que les coupes dans l'aide au développement ont contraint les laboratoires à ne tester que la souche Zaïre, plus courante.

Seule une faible proportion des contacts connus a été retracée. Cette nouvelle épidémie pourrait devenir la plus meurtrière jamais enregistrée. Le virus s'est déjà propagé au-delà de son épicerie en Ituri, vers des provinces voisines et des grandes villes comme Kampala, la capitale ougandaise. Chaque nouveau cas ouvre une nouvelle chaîne de transmission qu'il faut retracer et isoler, et frappe une famille dont la vie est sur le point d'être brisée. Nous ne devançons pas ce virus. Nous courons derrière lui.

En République démocratique du Congo, Ebola se propage sur les ruines de la guerre, alerte le médecin et Prix Nobel de la paix. Il exhorte toutes les parties belligérantes à accepter un cessez-le-feu immédiat afin de contenir le virus

L'est de la RDC n'est pas un environnement neutre où un virus serait simplement arrivé. Des décennies d'ingérences étrangères et de luttes entre groupes armés ont alimenté une méfiance profonde de la population et une désinformation galopante, avec des conséquences dévastatrices. Des centres de santé ont été détruits et des unités d'isolement incendiées. Du personnel de santé, parfois menacé, agressé, voire tué dans l'exercice de ses fonctions, continue malgré tout de risquer sa vie pour venir en aide à des communautés souvent hostiles.

Appel d'urgence

Contenir une épidémie exige de la sécurité, de la confiance et un engagement communautaire durable. Or, rien de tout cela ne peut être improvisé dans l'urgence. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a eu raison de se rendre à Bunia pour superviser la réponse à l'épidémie. Il a également eu raison de dire que « nous ne pouvons pas instaurer la confiance ni isoler les malades sous les bombes ». Je m'associe à lui pour exhorter toutes les parties belligérantes à accepter un cessez-le-feu immédiat afin de contenir cette épidémie.

J'y ajoute mon propre appel d'urgence : l'aéroport de Goma doit être rouvert sans délai pour faciliter la riposte sanitaire et l'acheminement de l'aide humanitaire. Le Rwanda et l'Ouganda ont déjà fermé leurs frontières, à rebours des recommandations de l'OMS, qui avertit que ces

fermetures poussent les populations à les franchir illégalement, sans aucun contrôle. Chaque jour où Goma reste fermée, le cordon vital acheminant les fournitures médicales et les équipes d'urgence se fragilise davantage. Le monde ne peut pas détourner le regard, alors que des millions de personnes sont privées d'aide.

De nombreuses épidémies d'Ebola dans cette région, dont celle de 2018-2020 en RDC, qui a tué plus de 2 000 personnes, ont été combattues à l'aide de vaccins et de traitements. Dans le cas de Bundibugyo, nous n'en avons pas. La mise en place d'un traitement viable prendra, au mieux, de six à neuf mois. La réponse à l'épidémie repose donc sur les principes fondamentaux de santé publique : traçage des contacts, isolement et

relation de confiance avec les communautés affectées. Ce sont précisément ces capacités qui ont été gravement érodées par des années de sous-investissement.

Nous combattons cette épidémie avec bien moins de ressources que nous n'en avons eu pour toutes les crises comparables de mémoire récente. L'aide américaine à la RDC a chuté de 68 %, passant de plus de 1,41 milliard de dollars en 2024 [environ 1,2 milliard d'euros à l'époque] à seulement 451 millions de dollars en 2025. Les capacités épidémiologiques locales, les réseaux de laboratoires et les chaînes logistiques que l'Usaid [Agence américaine pour le développement international] et les partenaires de l'Union européenne avaient laborieusement construits avec nous au fil des années ont été brutalement démantelés ou gravement dégradés. La solidarité que le monde prétend défendre sonne creux.

Les gouvernements, les donateurs, les agences des Nations unies et les organisations humanitaires doivent se mobiliser de toute urgence derrière l'OMS et l'Africa CDC [Centre africain de contrôle et de prévention des maladies]. Le personnel de santé doit être soutenu et protégé. C'est lui qui est en première ligne de la détection, et qui permet le traçage des contacts et les enterrements sécurisés afin d'empêcher la propagation du virus. Les femmes et les filles, qui représentent environ les deux tiers des cas suspects, requièrent une attention particulière. Les restrictions à l'importation d'équipements de protection individuelle doivent être le-

vées immédiatement. Et les 264 millions de dollars (227 millions d'euros) nécessaires aux opérations en RDC et en Ouganda, ainsi que 54 millions pour la préparation dans les pays voisins, doivent être financés sans autre délai.

Ce qui se joue ici dépasse cette épidémie. L'accord sur les pandémies, adopté par l'Assemblée mondiale de la santé, en mai 2025, demeure incomplet et non ratifié, tandis que des accords bilatéraux fragmentés risquent de saper la souveraineté sanitaire et la coopération en matière de prévention. Sans consensus sur son annexe relative à l'accès aux agents pathogènes, rien ne garantit que les vaccins dérivés de pathogènes originaires de cette épidémie en Afrique parviendront équitablement aux Africains. Nous avons vécu cette injustice pendant l'épidémie de Covid-19. Nous ne pouvons pas la répéter.

J'ai passé ma vie dans des blocs opératoires à tenter de réparer ce que la guerre a brisé. Aucun chirurgien ne peut refermer une blessure tant que d'autres mains continuent de l'ouvrir. Une politique de santé durable exige la paix. Et la paix exige le courage moral d'agir. Pas le temps d'un discours, pas symboliquement, mais avec urgence et conviction. L'histoire nous demandera un jour si nous avons eu le courage d'agir au moment où il le fallait. Montrons, dès maintenant, dans l'est de la RDC, que nous en sommes capables. ■

Denis Mukwege est le fondateur et le directeur médical de l'hôpital de Panzi, à Bukavu (République démocratique du Congo). Il a reçu le prix Nobel de la paix en 2018 et est membre des Elders, le groupe fondé par Nelson Mandela.

Aurélien Rousseau La seule chose que l'on puisse offrir aux Rwandais, c'est la vérité sur la tragédie dont la France a été partie prenante

À l'occasion de la commémoration du génocide de 1994, le député des Yvelines, président du groupe d'amitié France-Rwanda, appelle à prendre pleinement la mesure des responsabilités de la France et à accompagner un nécessaire travail de mémoire

En quelques semaines, 1 million de Tutsi ont été massacrés au Rwanda. C'était en 1994, il y a trente-deux ans. Ce génocide, aboutissement d'une idéologie dont toutes les racines ne sont pas encore mortes, a été observé de loin, quand on n'a tout simplement pas refusé de le voir à l'époque. Ce sont les faits. Bruts, froids, terrifiants, incontestables : 1 million de morts en quelques semaines.

Mardi 2 juin, un monument à la mémoire des victimes a été inauguré à Paris par les présidents rwandais, Paul Kagame, et français, Emmanuel Macron. Il était temps, car la violence du mensonge maintient la plaie ouverte. Aujourd'hui, de nombreuses forces, dans une improbable alliance, tentent d'imposer un autre récit et d'intimider ceux qui défendent la vérité.

En France comme ailleurs, des thèses inacceptables s'installent. Certaines d'entre elles, ouvertement négationnistes, finissent devant la justice, comme cela a été le cas pour le journaliste Charles Onana et son éditeur Damien Serieux [des Editions du Toucan], condamnés en décembre 2024

par la 17^e chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris. D'autres sont plus insidieuses. Il a fallu la mobilisation des associations de défense de la mémoire du génocide pour aboutir à l'annulation d'un concert, en mars 2025 à Paris, tant le vocabulaire de l'inégalité ethnique et de la violence imprégnait les prises de position des artistes invités.

Même petite musique

L'exploitation politique est aussi l'une des faces de cette offensive, par exemple lorsque La France insoumise reprenait, en mars 2025, dans une proposition de résolution européenne, l'immonde thèse des « génocidés devenus génocidaires » pour condamner la situation dramatique dans l'est de la République démocratique du Congo et mettre en cause les autorités rwandaises.

Et puis, n'oublions pas que, sur notre sol comme en Belgique, de nombreux instigateurs ou responsables du génocide n'ont toujours pas été jugés. Agathe Habyarimana [première dame du Rwanda de 1973 à 1994], qui fut au cœur du système génocidaire, se trouve toujours en France, où

elle a été exfiltrée après l'assassinat de son mari [Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994]. Il a fallu une décision de la cour d'appel de Paris, au début du mois de mai, pour que soient relancées les investigations sur son rôle dans le génocide, après un premier non-lieu indéfendable. Non, la page n'est définitivement pas tournée.

Pourtant, comme à chaque évocation de cette tragédie et de la nécessité de la regarder droit dans les yeux, la même petite musique revient. Dès qu'il s'agit de

ÉCLAIRER LES MÉCANISMES PAR LESQUELS LE GÉNOCIDE A ÉTÉ RENDU POSSIBLE N'EST PAS UN SUJET DE POLITIQUE INTÉRIEURE

mentionner des pages grises de notre histoire, on entend ceux, en particulier à droite et à l'extrême droite, qui voient là un discours contre notre pays et sa grandeur.

Comme si la vérité menait toujours à la flagellation. Comme si tout travail de mémoire était nécessairement une forme de repentance. Comment le dire simplement ? Tout cela est dérisoire, et autocentré sur notre expérience de cet événement. Eclairer les mécanismes par lesquels le génocide a été rendu possible n'est pas un sujet de politique intérieure française qui ne viserait qu'à salir la mémoire des dirigeants de l'époque, voire de nos armées.

Ne serait-ce pas, d'ailleurs, une part de ce racisme sous-jacent qui fait que certains voient encore dans cette tragédie une sorte de conflit ancestral entre Africains ? Car, oui, cette manière de voir reste bien présente et marque le refus d'analyser le rôle majeur des constructions coloniales depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'attitude des puissances occidentales à l'approche et pendant ces terrifiantes journées, d'avril à juillet 1994.

Le Rwanda est une nation qui compte aujourd'hui presque

15 millions d'habitants et qui se construit sur un traumatisme ayant eu lieu il y a à peine une trentaine d'années. Et nous, nous trouverions blessant d'y revenir, de mettre des mots sur nos erreurs et sur nos fautes ?

Actes essentiels

Se taire, ce serait ajouter un crachat au visage de cette nation. Car pour qui s'y intéresse un tant soit peu, il faut mesurer ce que cette politique de réconciliation a pu coûter et coûte encore aux victimes, qui ont dû accueillir les bourreaux pour reconstruire un pays. Le génocide est dans la conscience, l'histoire, la mémoire de chaque Rwandais. Et nous, nous mettrions en balance notre gêne pour ne plus en parler ?

Alors, disons-le simplement, la seule chose que l'on puisse offrir, c'est la vérité. La vérité sur ce qui a été fait ; la vérité sur cette terrible tragédie dont nous avons été partie prenante. Il faudra un jour qu'on arrive à faire la part entre la vérité et la flagellation. Un pays se grandit en disant la vérité. Surtout, c'est la seule chose qu'il peut offrir à la nation victime d'une telle tragédie. Il y a

cinq ans, Emmanuel Macron a eu des mots forts à Kigali – sans doute parmi les actes essentiels depuis son élection à la présidence de la République, en 2017. Il a parlé de la France et a donné au Rwanda la seule réparation qui pouvait lui être offerte : la reconnaissance du rôle et des responsabilités de notre pays.

Parce que certains, précisément, n'ont pas accepté que soit dite à haute voix cette réalité, fondée sur la connaissance de l'histoire, les propos d'Emmanuel Macron à Paris sont donc à nouveau essentiels. Il s'agit de ne pas céder et de continuer à dire la vérité. Des mots. Simplement des mots ? Oui. Des mots pour se délester définitivement d'une chape de silence qui a tant pesé sur nos deux nations, et pour construire notre histoire commune à venir. ■

Aurélien Rousseau est député (Place publique) des Yvelines et président du groupe d'amitié France-Rwanda à l'Assemblée nationale

UNION DES DROITES

Si l'éventualité d'une alliance entre la droite et l'extrême droite séduit certains ténors politiques, elle en repousse d'autres, qui restent attachés au cadre historique de référence issu de la seconde guerre mondiale

UN MOT DANS L'AIR

Il sont quelques-uns à en rêver à voix haute. Eric Zemmour ; Marion Maréchal, qui voudrait suivre le modèle de Giorgia Meloni ; Laurent Wauquiez, qui réclame une primaire rassemblant tous les « talents dispersés », de Gérald Darmanin à Sarah Knafo. Et Eric Ciotti, transfuge Les Républicains (LR), à la tête de l'Union des droites pour la République (UDR), fondée en août 2024. « Nous avons ouvert le chemin de l'union des droites », claironnait-il, le 24 mai, dans les colonnes du *Journal du dimanche*, qui se fait régulièrement, comme CNews, le relais d'un tel projet. A gauche – où l'on parle d'union de « la » gauche –, la coalition des forces est généralement considérée comme un idéal politique. A droite, où il s'agirait plutôt d'unir « les » droites, son éventualité divise. C'est qu'elle pose une question existentielle à la droite héritière du gaullisme. La terminologie même est sujette à débat. En oblitérant la composante « extrême » de l'union, elle a une valeur performative : l'employer, c'est déjà un peu la

faire advenir. Certains journaux – dont *Le Monde* – ne l'utilisent qu'entre guillemets, et lui préfèrent l'expression d'alliance « des droites et de l'extrême droite ».

C'est pour une tout autre raison que le Rassemblement national (RN) se garde de reprendre à son compte l'expression, trop marquée par les logiques d'appareil. Marine Le Pen, attachée à l'affichage antisystème « ni droite ni gauche » du Front national (FN), récuse encore l'étiquette de « droite » pour son parti. Au sein du centre droit, certains la refusent catégoriquement. Michel Barnier et Xavier Bertrand, par exemple, ou encore Valérie Pécresse – « S'allier au RN, c'est s'effacer. C'est devenir ses supplétifs, sa caution de respectabilité », écrit-elle dans *La Tribune Dimanche*, le 13 décembre 2025. Ceux-là sont les rares héritiers d'un cadre historique de référence qui tend à s'effacer, juge l'historien Nicolas Lebourg. Car, longtemps, l'ordre politique issu de la seconde guerre mondiale a « banni l'extrême droite du champ de l'acceptabilité politique », rappelle Emilien Houard-Vial, chercheur au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les

EN 1983, À DREUX, JACQUES CHIRAC VALIDAIT LA FUSION DES LISTES RPR ET FN, METTANT SUR LE MÊME PLAN LES ALLIANCES DES SOCIALISTES AVEC LES COMMUNISTES

institutions pénales. Symptôme de ce délitement, l'Union des droites pour la République d'Eric Ciotti, classée à l'extrême droite, se veut explicitement une « renaissance de l'UDR », l'Union des démocrates pour la République, le mouvement gaulliste de rassemblement fondé en 1967. Le « dernier clou dans le cercueil du général de Gaulle », pour Nicolas Lebourg.

Une pratique ancienne

Entre la droite et l'extrême, la frontière n'a pas toujours été étanche. Les circulations des hommes et des idées sont nombreuses. Dans les années 1970, elle se fait notamment à travers le courant identitaire de la Nouvelle Droite, engagé dans la bataille culturelle contre Mai 68, qui entend lever les interdits moraux posés sur l'extrême droite. Un de ses laboratoires idéologiques, le Club de l'horloge, promeut une union de « toute la droite », guérie des fractures qui la divisent : l'Algérie française, Vichy et la seconde guerre mondiale. Elle sert de charnière intellectuelle, fournissant aussi bien les rangs du FN que de l'UDR ou du Rassemblement pour la République (RPR), et ceux de médias grand public comme *Le Figaro Magazine*. Une « stratégie d'infiltration », selon le politiste Stéphane François, qui lui fait dire que l'union des droites « est un nouveau terme pour une pratique ancienne ».

En 1983, à Dreux (Eure-et-Loir), Jacques Chirac [alors président du RPR] validait la fusion des listes RPR et FN, mettant sur le même plan les alliances des socialistes avec les communistes : « Cela n'a aucune espèce d'importance d'avoir quatre pèlerins du FN à Dreux comparé aux quatre ministres communistes au conseil des ministres », jugeait-il. « Il y avait une forme de tolérance, dans la mesure

où le FN n'était pas une vraie menace, rappelle Emilien Houard-Vial. La déclaration de Jean-Marie Le Pen, en 1987, qui qualifie les chambres à gaz de « point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale », ainsi que le scandale qui s'ensuit, clarifie les différences. A mesure que l'extrême droite gagne un vrai poids électoral, la droite doit adopter une ligne ferme. « Tout dans l'âme de la France dit non à l'extrémisme », disait Chirac dans sa dernière allocution télévisée de président de la République, en 2007. « Entre le Front national et nous, il y aura toujours une Croix de Lorraine », déclarait pour sa part Alain Juppé lorsqu'il était à la tête du RPR (1994-1997).

Vingt ans plus tard, le ton a changé. Nicolas Sarkozy appelle son parti à rompre « avec une partie de son histoire » – pas explicitement dans une « union », mais dans un « rassemblement le plus large possible, sans exclusive, sans anathème », écrit-il dans son *Journal d'un prisonnier* (Fayard, 2025). Après tout, n'est-il pas déjà réalisé sur le plan idéologique ? « Quand j'ai rencontré Jordan Bardella, disait-il au *Point*, il m'a un peu fait penser au RPR au temps de Chirac... » « Depuis presque vingt ans, la droite tient un discours décomplexé qui rend cette union avec le RN entenable », estime Emilien Houard-Vial. De fait, le média en ligne *Politico* rapportait, en 2025, que sur la première année de la législature actuelle les députés LR ont voté 7 fois sur 10 avec le RN. A quel fil tient le cordon sanitaire ? A une « petite frange de la droite qui n'est pas partie vers le centre droit et qui a résisté à la radicalisation », considère Emilien Houard-Vial, et qui sait que l'« union des droites » signifierait, en fait, la victoire de sa frange extrême. ■

VALENTINE FAURE



CHRONIQUE | PAR JEAN-BAPTISTE FRESSOZ

La majorité des émissions de PFAS en Europe provient des pompes à chaleur

Deux avis très importants sur les substances per- et poly-fluoroalkylées (PFAS) ont été rendus par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). Les experts soutiennent la demande des agences environnementales de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suède, de la Norvège et du Danemark de restreindre drastiquement leur utilisation. Ces avis démentent le discours rassurant, voire « rassuriste », distillé depuis deux ans dans le débat public français, notamment par l'ex-ministre de la transition écologique (2018-2019) François de Rugy [vice-président du conseil régional des Pays de la Loire depuis 2025].

Là où il plaide pour une subtile distinction entre « bons » et « mauvais » PFAS, l'ECHA tranche : c'est l'ensemble de cette famille chimique qui doit être appréhendée comme un problème systémique. Le rapport souligne le caractère vain d'une approche « substance par substance ». Evaluer la toxicité de plus de 10 000 molécules différentes – quand moins de 50 ont été sérieusement étudiées à ce jour – relève de la chimère réglementaire. Cette méthode offre aux industriels une stratégie d'esquive perpétuelle, leur permettant de remplacer une molécule interdite par un clone chimique tout aussi suspect.

Trois constats implacables imposent cette restriction. Premièrement, la quasi-indestructibilité de ces composants. Ce qui fait leur intérêt technique produit aussi leur danger : ils s'accumulent de manière irréversible dans la biosphère, augmentant jour après jour, notre exposition et les risques sanitaires qui lui sont liés.

Deuxièmement, les propriétés de ces substances étant très appréciées, leur utilisation devrait tripler d'ici à 2050. Troisièmement, l'illusion technologique de la dépollution. « Une fois les PFAS présents dans l'environnement, leur retrait de l'eau, des sédiments ou de la biomasse est extrêmement difficile et coûteux, voire impossible », note l'agence européenne.

Cruel paradoxe

Prenez l'eau potable. Les technologies de filtration actuelles ne détruisent rien : elles séparent. L'osmose, la technologie disponible la plus efficace, produit d'un côté de l'eau pure, de l'autre un concentré hautement toxique dont on ne sait que faire, hormis le diluer ou le rejeter en aval, déplaçant ainsi le problème. Face à cette impasse, une seule issue : il faut couper le flux des PFAS à la source.

Et, sur ce point encore, le rapport de l'ECHA est très instructif. Si le débat public s'est cristallisé en France autour de certains objets emblématiques – les poêles Tefal –, le document montre une bien plus grande variété de sources : pesticides, mouses à incendie, électronique, etc.

Il révèle aussi que la majorité des émissions de PFAS en Europe provient des gaz fluorogénés (39 000 t/an sur 68 000 t/an) c'est-à-dire

principalement des climatiseurs et des pompes à chaleur. Le paradoxe est cruel. Ces machines, devenues les fers de lance de la décarbonation pour remplacer le fioul et le gaz, ou parfois indispensables pour s'adapter aux canicules, ne sont pas non plus innocentes. Les gaz fluorés qu'elles utilisent se dégradent dans l'atmosphère en acide trifluoroacétique (TFA), un PFAS que l'on retrouve de l'eau de pluie européenne jusqu'aux glaces de l'Antarctique.

Des alternatives existent, comme le propane. Mais celui-ci réintroduit le risque d'inflammabilité et d'explosion. Le biologiste américain Barry Commoner rappelait dès les années 1970 une loi fondamentale de l'écologie : « Il n'y a pas de repas gratuit. » La « solution » technologique, sans externalité négative, n'existe pas.

Au terme d'une analyse des substitutions possibles, l'agence trace deux chemins. Le premier, au vu des risques, prévoit une interdiction totale sous dix-huit mois, promettant une baisse des émissions de 96 %.

Le second, plus pragmatique, dessine une interdiction générale assortie de dérogations transitoires de cinq à douze ans pour les secteurs critiques, permettant une réduction de 82 %. Quelle que soit la voie choisie, l'ECHA a le mérite d'inaugurer un nouveau temps du débat sur les PFAS. L'enjeu n'est plus les risques qu'ils posent, mais de définir démocratiquement ce qu'est un usage « essentiel » à la société qui justifierait de continuer à en émettre. ■

Jean-Baptiste Fressoz est historien et chercheur au CNRS

LA « SOLUTION » TECHNOLOGIQUE, SANS EXTERNALITÉ NÉGATIVE, N'EXISTE PAS

PENSER AUTREMENT LA LUTTE ENTRE LE PEUPLE ET LES ÉLITES



LA HAINE DU PEUPLE, QUI A PEUR DE LA DÉMOCRATIE ? de Benoît Schneckenburger, Fayard, 304 pages, 22,90 euros

LIVRE

Professeur de philosophie en classes préparatoires, Benoît Schneckenburger a été, dans une autre vie, chef du service d'ordre de La France insoumise (LFI), chargé notamment de la protection rapprochée de Jean-Luc Mélenchon, et candidat LFI aux élections européennes de 2019. Depuis, il ne détient plus de responsabilités au sein du mouvement, mais reste coresponsable du département de philosophie à l'Institut La Boétie, le groupe de réflexion du parti.

Dans *La Haine du peuple* (Fayard, 304 pages, 22,90 euros), il pose une question-clé : « Qui a peur de la démocratie ? » « Du côté des professionnels de la politique, qu'ils soient théoriciens ou acteurs, le rejet de la démocratie cache la haine du peuple », écrit-il, avant de retracer une histoire philosophique de cette détestation « encore profondément ancrée », selon lui.

Elle serait variée, viendrait du sommet, des élites ou des experts en science politique..., de tous ceux qui justifieraient, par la complicité notamment, la capacité d'un petit nombre à concentrer le pouvoir, même dans les démocraties. Ce désamour démocratique émanerait aussi du confort qu'il y a à s'en remettre à une autorité : « C'est toujours plus facile d'avoir un chef, toujours plus difficile de décider collectivement ».

Partout un procès serait fait à la démocratie, jusque dans l'écologie, remarque l'auteur, relevant la tendance de certains défenseurs de la planète à penser que l'inaptitude des processus démocratiques à « saisir les enjeux

d'une catastrophe lointaine et diffuse » peut justifier parfois une « tyrannie bienveillante » pour sauver l'habitabilité du monde.

Son livre, clair et pédagogique, se lit aussi comme la réflexion d'un militant de gauche revenu de certaines idées.

Le populisme dépassé

Sans rompre avec LFI, le professeur de philosophie met à distance l'un de ses concepts fondateurs : l'idée de la nature « agonistique » de la vie politique, telle qu'a pu l'analyser la philosophe belge Chantal Mouffe, qui confine le politique à une opposition entre ami et ennemi. « La tendance à réduire la vie politique à une forme de vie existentielle animée par le conflit dont la perspective ultime reste la guerre, et la guerre effective, ne permet pas de penser l'union et la régulation des relations », écrit M. Schneckenburger. Pour lui, la philosophie politique depuis Héraclite, en passant par Machiavel et Marx, doit permettre de penser la lutte entre le peuple et les élites sans en faire un combat « à mort ».

Le terme même de « populisme » est pour lui dépassé, tant il reste associé à un usage qui s'est imposé dans certains médias à seule fin de « dénoncer, derrière les dirigeants et mouvements politiques, le peuple qui les suivrait ».

A travers cette réflexion, le philosophe, qui consacre l'essentiel de son activité militante à la Fédération nationale de la libre pensée, trace un chemin subtil, fait de mise à distance de certains des concepts qui animent le mélenchonisme et de fidélité à son ambition populaire. ■

JULIE CARRIAT

NOUVEAU HORS-SÉRIE

Canicules, tempêtes, montée des eaux. Du Rwanda à Singapour, de l'Espagne aux îles du Pacifique, partout on apprend à s'adapter au dérèglement climatique.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Courrier international



GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE

PAR GILLES PARIS

Un pape et un roi défendent l'Etat de droit

Alors que le chaos du siècle nourrit souvent la sidération et le silence, deux voix se sont élevées, ces dernières semaines, pour défendre des valeurs régulièrement mises au rebut. Qu'elles soient celles d'un roi et d'un pape, tous les deux septuagénaires, n'est pas le moins surprenant.

Avant le 28 avril, le dernier souverain britannique à s'être adressé aux Américains avait été George III (1738-1820). Ou plus précisément son incarnation dans la comédie musicale *Hamilton*, qui retrace la vie du premier secrétaire au Trésor des Etats-Unis, et dont la première représentation avait été donnée en 2015. Après avoir assuré initialement à de mauvais sujets américains décidés à prendre leur indépendance qu'ils reviendraient vite à la raison, ce George III de fiction se résignait à l'enracinement de cette jeune démocratie. Il s'affligeait notamment que George Washington (1732-1799) ait quitté de son plein gré la présidence de la république naissante à l'expiration de son second mandat au lieu de s'accrocher au pouvoir comme tout le monde.

Quelques semaines avant le début des festivités prévues pour célébrer les 250 ans d'indépendance du pays, que le président américain, Donald Trump, devrait écraser d'une royale omniprésence, l'affable et subtil rappel des principes démocratiques par le lointain descendant de George III, devant les deux chambres du Congrès réunies pour la circonstance, a eu une exquise saveur. Le 28 avril, Charles III a en effet rappelé que l'*«Etat de droit»*, défini comme *«la certitude de règles stables et accessibles, un pouvoir judiciaire indépendant chargé de régler les litiges et de rendre une justice impartiale»*, n'était pas seulement crucial pour la liberté et l'égalité, mais également indispensable pour garantir la prospérité d'un pays.

Il s'exprimait sous les regards compassés du vice-président, J. D. Vance, et du speaker de la Chambre des représentants, Mike Johnson. Comme la quasi-totalité du Parti républicain, l'un comme l'autre assistent pourtant, avec une passivité qui se confond avec l'assentiment, à la brutalisation des institutions par celui qui a prêté serment à deux reprises de les défendre.

Une fois Charles III rentré à Londres, la personnalisation du pouvoir – qui se transcrit dans la transformation physique de Washington – a d'ailleurs continué de tourner à plein régime. Tout comme l'instrumentalisation d'une justice dont la direction politique a été transformée en garde prétorienne au service de Donald Trump. Une nouvelle limite a été franchie avec la création d'un fonds financé par les contribuables américains pour dédommager les affidés du président qui auraient maille à partir avec la loi par loyauté envers sa personne. Une obscénité digne d'une république bananière, heureusement bloquée par une juge fédérale.

Le salutaire rappel à l'ordre démocratique de Charles III a précédé la nécessaire mise en garde du pape, Léon XIV, contre le désarmement des sociétés face à l'intelligence artificielle (IA), faute d'un pouvoir politique clairvoyant. Le

LE RAPPEL DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES DE CHARLES III AUX ETATS-UNIS A EU UNE EXQUISE SAVEUR

21 mai, quelques jours avant la publication par Léon XIV de l'encyclique *Magnifica humanitas* («Magnifique humanité»), Donald Trump a annulé brutalement la cérémonie de signature d'un décret exécutif sur le même sujet.

Selon la presse américaine, une intervention de dernière minute de David Sacks, un investisseur majeur dans le domaine des nouvelles technologies – il a été nommé conseiller de Donald Trump sur ces sujets au début du second mandat du républicain –, a gelé l'annonce de mesures de régulation. Ces dernières étaient défendues par le chef du Pentagone, Pete Hegseth, qui s'est pourtant heurté de front avec la firme Anthropic sur des questions éthiques liées au développement exponentiel de l'IA dans le domaine de la guerre.

A la décharge du président des Etats-Unis, il n'est pas le seul à subir la révolution anthropologique en cours qui voit émerger de potentielles suprasouverainetés rivales des Etats. Compétition effrénée avec la Chine, souci de ne pas brider le principal moteur de la croissance américaine: toutes les raisons se conjuguent, à Washington comme ailleurs, pour que perdure cet état de quasi-hébètement politique.

«Idolâtrie du profit»

Cette sidération donne toute sa force à la lecture de l'encyclique de Léon XIV. Ce dernier y rappelle des évidences négligées, comme le constat que *«le pouvoir technologique prend»* aujourd'hui *«un visage inédit, essentiellement privé, et donc d'autant plus difficile à cerner, à réguler et à orienter vers le bien commun»*. La présence en rangs serrés des géants du secteur à la seconde prestation de serment de Donald Trump, le 20 janvier 2025, en a été l'allégorie.

Avec une sainte vigueur, le premier pape américain stigmatise *«l'idolâtrie du profit qui sacrifie les plus faibles»* et invite à *«rompre cette équivalence entre la puissance technique et le droit de gouverner»*. Le mécanisme est similaire à celui qui fragilise le pouvoir judiciaire, une constante des régimes illibéraux. En rabattre sur le rôle régulateur de l'Etat comme sur le principe de la séparation des pouvoirs dans la crainte d'éventuels procès en impuissance ne peut que renforcer, au contraire, l'impotence des démocraties.

Le pape, combien de divisions? La sempiternelle moquerie visant un magistère de la parole privé des moyens de la traduire dans les faits vaut tout autant pour le souverain symbolique qu'est Charles III. Un parallèle s'impose pourtant avec la fin du XIX^e siècle, marquée par l'encyclique fondant la doctrine sociale de l'Eglise catholique, *Rerum novarum*, dont Léon XIV se revendique. Elle répondait alors à l'explosion d'un capitalisme prédateur, traduit aux Etats-Unis par un «âge d'or» encensé par Donald Trump. Les voix s'étaient néanmoins additionnées les unes aux autres pour le dénoncer, et les monopoles sans règles des «barons voleurs» n'avaient pas survécu à leurs propres excès. ■

JUGER À CÔTÉ D'UNE PRISON, UN RISQUE POUR LES DROITS DE LA DÉFENSE

ÉDITORIAL III

La justice est régie par de grands principes mais aussi par des symboles. L'annonce faite, jeudi 28 mai, par Gérard Darmanin, le ministre de la justice, de construire une salle d'audience accolée à un établissement pénitentiaire, vient troubler la chose judiciaire à plusieurs titres. Prévue pour accueillir les procès qui mobilisent un nombre important de prévenus et de parties civiles, cette salle doit être installée dans l'enceinte de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne) et doit être opérationnelle d'ici à la fin 2027.

Elle sera construite sous une forme modulaire, pour un coût de moins de 10 millions d'euros, selon le chiffrage de la chancellerie. Une autre salle, plus coûteuse, est également prévue au sein de l'ancien Palais

de justice, sur l'île de la Cité, à Paris. Ce n'est pas une solution transitoire que propose le ministre, mais une réponse de long terme, qui vise à compenser la disparition de la salle des grands procès créée pour les attentats du 13-Novembre.

On comprend les multiples intérêts, pour la Place Vendôme, d'ériger une salle d'audience à proximité d'une prison pour éviter les extractions de prévenus. L'aspect sécuritaire est évident: tout le monde garde à l'esprit l'évasion meurtrière au péage d'Incarville (Eure) de Mohamed Amra, en 2024, lors d'un transfert. L'assaut par des hommes armés du fourgon transportant le narco-trafiquant avait fait deux morts et trois blessés graves. Placer une salle d'audience à proximité de la plus grande prison d'Europe minimise grandement ces risques. Un élément essentiel, alors que l'Etat a fait de la lutte contre le narcotrafic une priorité de sa politique pénale.

La dimension financière n'est pas, non plus, à négliger, puisque le coût de construction estimé est raisonnable. Or, le ministère de la justice vient de voir 414 millions d'euros être gelés dans le cadre des économies budgétaires. L'heure n'est pas aux dépenses excessives.

Mais l'annonce du garde des sceaux pose, en réalité, plusieurs problèmes quant au respect de certains grands principes de la justice, reconnus notamment par la Conven-

tion européenne des droits de l'homme et qui ont une valeur constitutionnelle. C'est le cas du droit à un procès équitable, pierre angulaire des procédures juridictionnelles, qui garantit, entre autres, le droit à un tribunal indépendant et impartial. Comme le note justement l'Union syndicale des magistrats, principale organisation de la profession qui a exprimé ses *«plus vives réserves»* quant au projet de M. Darmanin, la justice doit être rendue dans des *«enceintes neutres, présentant toutes les garanties et l'apparence d'impartialité»*.

Il en va de même de la publicité des débats, puisque le fait d'installer une salle d'audience dans une prison en rendra plus que difficile l'accès au public et aux journalistes. Or, sauf exception (par exemple pour les mineurs, pour des questions d'ordre public ou encore des raisons liées à la sécurité nationale), les procès doivent se tenir en public et devant la presse, pour en garantir la transparence. La justice est rendue *«au nom du peuple»*, sous le regard des citoyens.

Enfin, rendre la justice à l'endroit où les peines sont exécutées peut porter atteinte à la présomption d'innocence, autre principe fondamental, alors même que la décision du tribunal n'a pas encore été prononcée. La prise en compte – nécessaire – de la sécurité des agents pénitentiaires et des forces de l'ordre ne doit pas se faire au détriment des droits de la défense. ■

FONDS pour L'INDÉPENDANCE de la PRESSE

Appel à projets

BESOIN DE SOUTIEN POUR UN PROJET DE RECHERCHE DE LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION NUMÉRIQUE ?

Candiditez avant le 26 septembre 2026



LÉON XIV A MIS EN GARDE CONTRE LE DÉSARMEMENT DES SOCIÉTÉS FACE À L'IA